UNIVERSITÉ D'ALGER

FACULTE MIXTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE D'ALGER

Année 1931. — N° 33

HISTOIRE de la SYPHILIS

EN AFRIQUE DU NORD

PLUS PARTICULIÈREMENT EN ALGÉRIE

THÈSE

POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement le 22 décembre 1931

PAR

Henri GAUTHIER

Né à Bouzaréa (Département d'Alger) le 6 Septembre 1907
Elève de l'Ecole du Service de Santé Militaire
Interne des Hôpitaux d'Alger

MEMBRES DU JURY :

MM. LEBLANC, *Professeur d'Anatomie*..... PRÉSIDENT

GILLOT, *Professeur de Clinique médicale et hygiène infantile*.....
RAYNAUD, *Professeur de Clinique des maladies des pays chauds, des maladies syphilitiques et cutanées*..... } JUGES.
DUBOUCHER, *Agrégé (Chirurgie)*.....

ALGER
IMPRIMERIE JULES CARBONEL
11, Rue Livingstone, 11

1931

HISTOIRE DE LA SYPHILIS

EN AFRIQUE DU NORD

PLUS PARTICULIÈREMENT EN ALGÉRIE

UNIVERSITÉ D'ALGER

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE D'ALGER

Année 1931. — N° 33

HISTOIRE de la SYPHILIS

EN AFRIQUE DU NORD

PLUS PARTICULIÈREMENT EN ALGÉRIE

THÈSE

POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement le 22 Décembre 1931

PAR

Henri GAUTHIER

Né à Bouzaréa (Département d'Alger) le 6 Septembre 1907
Elève de l'Ecole du Service de Santé Militaire
Interne des Hôpitaux d'Alger

MEMBRES DU JURY :

MM. LEBLANC, *Professeur d'Anatomie*..... .... — PRÉSIDENT

GILLOT, *Professeur de Clinique médicale et hygiène infantile*.....
RAYNAUD, *Professeur de Clinique des maladies des pays chauds, des maladies syphilitiques et cutanées*.....
DUBOUCHER, *Agrégé (Chirurgie)*..... — JUGES.

ALGER
IMPRIMERIE JULES CARBONEL
11, Rue Livingstone, 11

1931

UNIVERSITÉ D'ALGER

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DOYEN	MM. LEBLANC (✻, ⚕, I. ✠).
DOYEN HONORAIRE	HÉRAIL (✻, I. ✠).
ASSESSEUR	GILLOT (I. ✠).

PROFESSEURS

Clinique ophtalmologique	MM. CANGE (✻, I. ✠).
Clinique médicale et hygiène infantile	GILLOT (I. ✠).
Clinique des maladies des pays chauds, des maladies syphilitiques et cutanées	RAYNAUD (✻, ⚕, I. ✠).
Clinique chirurgicale	COSTANTINI (✻, ⚕, I. ✠).
Clinique obstétricale et puériculture du 1er âge	LAFFONT (✻, ⚕, I. ✠).
Clinique chirurgicale infantile et d'orthopédie	LOMBARD (⚕, I. ✠).
Clinique médicale	AUBRY (✻, ⚕, I. ✠).
Histologie et Embryologie	WEBER (✻, ⚕. I, ✠).
Anatomie pathologique	POUJOL (I. ✠).
Chimie biologique et médicale	MAILLARD (✻, I. ✠).
Hygiène, hydrologie et climatologie	CHASSEVANT (O.✻, I.✾, O.✺).
Physiologie	TOURNADE (O.✻, ⚕, I. ✠).
Pharmacie	MUSSO (I. ✠).
Médecine légale	GIRAUD (✻. ⚕, I. ✠).
Anatomie	LEBLANC (✻, ⚕, I. ✠).
Microbiologie et cryptogamie	PINOY (✻, I. ✠).
Physique médicale	PORTES (✻, ⚕, I. ✠).
Anatomie médico-chirurgicale et médecine opératoire	CABANES (✻, ⚕, I. ✠).
Parasitologie. et zoologie médicale	SENEVET (⚕, A. ✠).
Chimie générale, pharmaceutique et toxicologie	WUNSCHENDORFF (I.✠).
Botanique et matière médicale	FOURMENT (A. ✠).
Pathologie générale et pathologie médicale	POROT (A. ✠)
Thérapeutique	LEBON (✻, ⚕, A. ✾).

PROFESSEUR SANS CHAIRE

M. COURRIER (⚕), agrégé (Histologie).

PROFESSEURS HONORAIRES

MM. ARGAUD (✻, I. ✾). M. HERAIL (✻, I. ✠).

CHARGÉS DE COURS

Enseignement théorique des élèves sages-femmes	MM. FUSTER (✻, ⚕. I. ✾).
Clinique d'oto-rhino-laryngologie	H. ABOULKER (✻, ⚕, A. ✠).

AGRÉGÉS

Chirurgie	MM. DUBOUCHER (I. ✠).
	FERRARI (I. ✠).
Médecine	MOGGI (✻).
Physiologie	HERMANN. (⚕, A. ✾).
Anatomie	RIBET. (⚕, A. ✾).
Chimie médicale	N...
Obstétrique	HOUEL (✻, ⚕, A. ✠).
Histoire naturelle pharmaceutique	N...

AGREGE LIBRE

M. BATTEZ.

NOTA. — La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

JE DÉDIE CETTE THÈSE :

A LA MÉMOIRE DE MON GRAND-PÈRE

LE DOCTEUR J. SALIÈGE

Médecin des Hôpitaux
Officier de la Légion d'Honneur

Son influence sur nous fut considérable. Il aurait été si heureux de pouvoir nous guider dans nos études et d'en voir la consécration.

A MES GRAND'MÈRES

A MA MÈRE, A MON PÈRE

A TOUS LES MIENS

A MONSIEUR LE DOYEN CURTILLET

Professeur de Clinique chirurgicale infantile et d'Orthopédie

Officier de la Légion d'honneur

In Memoriam.

A MONSIEUR LE DOYEN ARDIN-DELTEIL

Professeur de Clinique médicale

Officier de la Légion d'Honneur.

In Memoriam

A MONSIEUR LE DOCTEUR LUCIEN RAYNAUD

Médecin des Hôpitaux

Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Officier de la Légion d'Honneur.

In Memoriam.

A NOTRE MAITRE ET PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE DOYEN E. LEBLANC

Professeur d'Anatomie

Chevalier de la Légion d'Honneur

Au cours de nos études, nous avons toujours trouvé auprès de Monsieur le Doyen Leblanc, une constante bienveillance. Nous espérons le retrouver souvent dans la vie, car des souvenirs bien chers nous lient à lui.

A MON MAITRE ET JUGE

MONSIEUR LE PROFESSEUR MAURICE RAYNAUD

Professeur de Clinique des maladies des pays chauds
et des maladies syphilitiques et cutanées.

Nous n'oublierons jamais la bienveillance avec laquelle il nous accueillit dans son service.

Nous garderons un souvenir ineffaçable de son enseignement si lumineux, au lit du malade.

Qu'il nous soit permis de lui manifester l'expression de toute notre reconnaissance et de nos remerciements.

A MES JUGES

MONSIEUR LE PROFESSEUR GILLOT

Professeur de Clinique médicale infantile.

Monsieur le Professeur Gillot dont nous eûmes l'honneur d'être l'externe a été pour nous un maître savant qui nous montra dans de bien douloureuses circonstances, quel réconfort moral peut apporter le médecin auprès de ceux qui sont inquiets et affligés.

Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre respectueuse gratitude.

MONSIEUR LE PROFESSEUR AGRÉGÉ DUBOUCHER

Nous garderons un souvenir enthousiaste de son habileté opératoire et de son indulgence.

Qu'il veuille bien recevoir tous nos remerciements.

A MONSIEUR LE DOCTEUR L. COLONIEU

Chef de Clinique des Maladies des pays chauds
et des Maladies syphilitiques et cutanées.

C'est lui qui inspira le sujet de notre thèse. Il a dirigé nos recherches avec une constante sollicitude. Il nous laisse le souvenir inaltérable des spirituelles causeries qu'il fit à la consultation Brault.
Au maître et à l'ami.

A MONSIEUR LE DOCTEUR F. LAGROT

Chef de Clinique chirurgicale infantile et d'Orthopédie.

A l'Ami et au Maître dont les conférences d'Internat si brillantes restent un des meilleurs souvenirs de notre vie d'étudiant.

A MONSIEUR LE DOCTEUR MARILL

Chef de Clinique chirurgicale.

Qui a été notre guide dans la préparation de notre concours d'externat.

A MES MAITRES DE LA FACULTÉ ET DES HOPITAUX

Stage (1926-1927) :

MESSIEURS LES PROFESSEURS
CURTILLET, ARDIN-DELTEIL.

Externat (1927-1928-1929) :

MONSIEUR LE DOCTEUR GOINARD

MESSIEURS LES PROFESSEURS
ARDIN-DELTEIL, RAYNAUD, GILLOT.

Internat (1930-1931) :

MONSIEUR LE PROFESSEUR CANGE

MONSIEUR LE PROFESSEUR CABANNES

MONSIEUR LE DOCTEUR HENRI ABOULKER

A MES CHEFS DU SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE

A MON GRAND AMI JEAN BORINI

In Memoriam.

A MES ANCIENS

DONT LA BIENVEILLANTE AMITIÉ A RÉJOUI MES ANNÉES D'ÉTUDE

LE DOCTEUR FLOGNY

Ancien Chef de Clinique Médicale infantile

AUX DOCTEURS MAIRE, COUGNIOT, CHEVAUX,
CATTOIR, LIARAS, MEDINGER, MORARD

A MES CAMARADES DE LA FACULTÉ
ET DE L'ÉCOLE DU SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE

A TOUS CEUX
QUI M'ONT TÉMOIGNÉ DE LA SYMPATHIE

INTRODUCTION

L'histoire des origines de la syphilis en Europe se trouve fort discutée, et soulève encore de nos jours des polémiques fort nombreuses.

Dans la partie historique du *Traité de la Syphilis*, de Jeanselme, le chapitre ayant trait à l'Afrique du Nord, et aux médecins arabes, est assez succinct. Cependant, l'ancienneté de la vérole doit intéresser particulièrement les médecins algériens. Ceux qui l'ont étudiée, savent que, d'une part, ses origines paraissent liées à celles de la syphilis métropolitaine, que d'autre part, son allure un peu spéciale en Afrique du Nord, soulève la question très intéressante de la syphilis dite exotique.

Etant donné le pourcentage élevé de cette maladie chez les indigènes algériens qui fréquentent les consultations et les services d'hôpitaux, il nous a paru utile d'étudier cette question pour tenter d'apporter une modeste contribution, tant à l'étude historique du « grand mal », qu'à l'étude du problème de la syphilis exotique.

PLAN

Nous divisons notre travail en quatre chapitres :

Chapitre I. — *La Préhistoire et l'Antiquité :*

a) La recherche de la Syphilis dans la Préhistoire algérienne ;

b) Les Egyptiens ;

c) Les Hébreux ;

d) Les Gréco-Latins ;

e) Byzantins.

Chapitre II. — *Les Arabes :*

Nous suivrons l'ordre chronologique du VIII^e^ siècle au XVI^e^ siècle :

a) Les origines de l'empire arabe d'Afrique;

b) La médecine arabe jusqu'à Avicenne;

c) L'apogée de la médecine arabe : Avicenne, Avenzoar.

Chapitre III. — *La Renaissance, le XVII^e^ siècle, et le XVIII^e^ siècle :*

a) L'apparition en Afrique du Nord ;

b) Les manifestations cliniques et le rôle des médecins ;

c) La situation au XVII^e^, au XVIII^e^ et au XIX^e^ siècle, jusqu'en 1830.

Chapitre IV. — *Ce que nous avons trouvé en* 1830 *:*

a) Les descriptions ;

b) La thérapeutique et la prophylaxie.

CONCLUSION.

Crâne de l'homme du Djebel Fartas
(Commune Mixte de Belezma-Corneille).

Communiqué par M. le Professeur LEBLANC.

Chapitre Premier

LA PRÉHISTOIRE

Il est nécessaire de commencer notre historique, en recherchant si les vestiges des êtres humains préhistoriques qui ont habité le Moghreb, ont présenté des lésions osseuses se rapprochant de celles produites de nos jours par la Syphilis.

La voie de ces recherches a été ouverte par Parrot (1). Nous n'insisterons pas sur ses travaux qui ont été vivement combattus par ses contemporains et en particulier par Virchow, qui n'admettait pas du tout la Syphilis préhistorique. D'ailleurs, Parrot lui-même, trouvait que les lésions vraisemblablement spécifiques étaient assez rares sur les os préhistoriques et encore classait-il comme spécifiques, les déformations dues au rachitisme.

D'autre part, le Professeur Jeanselme a nettement exprimé les trois règles indispensables pour que les pièces présentées soient indiscutables (2). Il faut avoir :

1° La certitude de l'âge des pièces ;

2° La certitude de leur origine ;

3° La certitude de la nature tréponémique des lésions; et il ajoute qu'il n'a jamais rencontré ces trois critères

(1) Parrot : La syphilis préhistorique (*Revue Scientifique*, 1882, Tome II, page 110).

(2) Jeanselme : Traité de la syphilis, partie historique.

sur les os précolombiens d'Europe, et même sur les os américains antérieurs à l'arrivée des Espagnols en Amérique.

Voilà qui complique singulièrement le problème et qui ne contribue pas à augmenter la valeur des pièces trouvées en Algérie.

De nombreuses stations Paléolithiques ou Néolithiques ont fourni des ossements. Ceux de Roknia, dans la province de Constantine, semblent avoir été très abondants. Ils ont été examinés à plusieurs reprises dans le but même que nous cherchons à atteindre. Accessoirement, les débris trouvés à Guyotville, au Djebel Ozmor, et dans d'autres stations (Remdin, Termifène, Lalla Marnia, Gafsa, région de Tébessa, le Kreider, etc...) ont été examinés en vue de justifier l'existence de la Syphilis à cette époque.

Le premier, L. Bertherand (1) a cru découvrir des lésions spécifiques sur deux crânes provenant de la station de Roknia : « Sur un de ces crânes, dit-il, il existe « une érosion dentaire d'origine syphilitique caractérisée par des stries tranversales multiples, et présentant « un arrêt de développement. » Ces stries sont une indication très vague et Magitot, croyons-nous, a prouvé que ces lésions dentaires pouvaient être dues à un trismus très violent au cours de convulsions.

Sur un autre crâne de la même provenance, qui se trouve au Musée Brocca (vitrine 22), on a observé sur la moitié gauche du maxilaire supérieur, au niveau d'une canine, une érosion supposée spécifique. J. Le Baron (2),

(1) L. Bertherand : *Bulletin de la Société de Climatologie d'Alger*, 1876, N° 2.

(2) Jules Le Baron : Lésions osseuses de l'homme préhistorique en France et en Algérie. Thèse Paris, 1881.

qui a également examiné ces pièces plusieurs années après, formule les plus grandes réserves quant à l'authenticité de l'étiologie luétique des lésions.

Ce même auteur a soigneusement examiné un certain nombre de pièces de France et d'Algérie, faisant le diagnostic d'une façon très ingénieuse et très vraisemblable entre les lésions posthumes, les lésions mécaniques *in vivo*, et les lésions pathologiques spontanées. A la face, il constate que toutes les lésions siègent au maxilaire, au niveau des dents. Rien n'existe sur les parois crâniennes ni sur les autres os de la face.

Sur les membres, il trouve beaucoup d'altérations des épiphyses dont la nature spécifique paraît évidemment très douteuse, en raison de la prédilection diaphysaire du tréponème. Sur les côtes, les vertèbres, les os du bassin l'examen minutieux fait par Le Barron n'a rien révélé de particulier; il termine sa thèse sans conclure à l'existence de la syphilis préhistorique.

Les pièces trouvées en France n'ont rien montré de plus. A ce propos, il est intéressant de noter que l'anthropologie préhistorique a pu déceler l'existence d'une migration d'individus négroïdes d'Afrique en Europe.

Nous signalerons un cas intéressant que nous devons à l'obligeance de M. le Professeur Leblanc (1). Il s'agit

---

(1) Leblanc : La Préhistoire dans la Commune mixte de Belezma (Corneille). L'homme du Djebel Fartas. — In *Recueil des Notices et Mémoires de la Société Archéologique du Département de Constantine*, années 1922, 1923, page 144 :

« Le squelette des membres inférieurs est formé d'articles massifs de très grande longueur donnant l'impression de gigan-
« tisme. Ces caractères sont surtout visibles pour le fémur et le
« tibia... ».

« La calotte crânienne porte des lésions du tissu osseux très
« apparentes et d'évolution indiscutablement vivante qui sont

d'un crâne datant de l'époque néolithique algérienne, qui a été trouvé dans une « escargotière du Djebel Fartas, près de Corneille » (département de Constantine). Il présente des lésions d'ostéite que l'auteur attribue sans hésiter à la Syphilis.

Plus récemment, Jeanselme a examiné 34 crânes (1) et des os des membres trouvés dans des stations préhistoriques d'Algérie, qui lui avaient été confiés par le Conservateur du Musée de l'Ecole d'anthropologie de Paris. Il déclare simplement : « N'avoir rien trouvé qui « puisse être imputable à la Syphilis » et il termine son chapitre sur la Syphilis préhistorique par ces phrases : « Nul critère, à l'heure actuelle, ne permet d'affirmer « sans réserves qu'un os, une dent, soient atteints de lé- « sions relevant de la syphilis. Des altérations traumati- « ques accidentelles ou intentionnelles (trépanations pré- « historiques) des lésions du squelette consécutives au « rachitisme, à la tuberculose, à la fièvre typhoïde, et aux « autres processus infectieux aigus ou chroniques, peu- « vent réaliser des ostéites raréfiantes et condensantes, « des exostoses, des hyperostoses, qu'on ne aurait dis- « tinguer de celles qui résultent de la Syphilis. » (2)

Il est à peu près impossible de fixer une date, même approximative, aux découvertes préhistoriques algérien-

---

« vraisemblablement syphilitiques. Au niveau de ces lésions, l'os « altéré en facettes allongées n'a plus que l'épaisseur de la min- « ce table interne (le diploé ayant disparu) sur laquelle se voit « nettement un piqueté de réaction limitative. Il n'y a pas de « perforation totale. Sur le frontal on constate la présence de « nodules arrondis d'ostéite non suppurée qui sont eux aussi « la marque d'un processus vivant et en particulier celui de « la syphilis ».

(1) Jeanselme : Traité de la Syphilis, page 16, tome 1.

(2) Jeanselme : *loc. cit.*

nes. On peut dire en gros, qu'elles se rattachent aux grands cadres paléolithiques et néolithiques de l'Europe.

Mais les discussions entre les préhistoriens surgissent, lorsqu'on essaye de préciser davantage; discussions hérissées de mots techniques, plus ardus que les termes médicaux.

LES EGYPTIENS

—

On a rencontré une analogie troublante entre les débris d'armes paléolithiques algériennes et celles d'Egypte. Ce qui semble indiquer qu'aux âges les plus reculés, les relations entre l'Egypte et le Moghreb existaient (1). D'ailleurs, on connaît plusieurs invasions des Lybiens dans le delta du Nil. Ramsès II les enrôlait pour parer au péril Hittite (XIII[e] siècle av. J.-C.) et, fait plus concluant, le culte du dieu égyptien Amon se répandit dans toute la Berbérie. Il y eut même une dynastie (la XXII[e]) d'origine purement lybienne. (2)

Ce qui précède justifie, il nous semble, les recherches de la maladie vénérienne dans la paléopathologie égyptienne. Cette enquête nous intéressait d'autant plus que les deux auteurs qui avaient assisté à la

---

(1) Ch. André JULIEN : Histoire de l'Afrique du Nord. Payot, Paris, 1931, page 36.

« ...C'est par contre avec l'Egypte que l'outillage paléoli-
« thique inventorié sur le plateau de Tazbent (par M. Reygasse,
« près de la Ruine Romaine d'Aïn-El-Ouksir au Sud de Youks
« les Bains, département de Constantine) et caractérisé par de
« gros grattoirs concaves, présente des analogies qui ne sont pas
« sans doute fortuites ».

(2) Ch. André JULIEN : *Loc. cit.*, page 53 : « Par contre il est
« certain que la vallée du Nil connut aux heures de troubles les
« incursions des Lybiens. Les textes inscrits sur les Pyramides
« nous rapportent des traditions politico-religieuses qui remon-
« tent à la protohistoire. Ils nous révèlent l'influence des Lybiens
« dans le Delta Occidental sous le nom de Téhémou, portant
« flèches et boomerang... »

« ...Luttes que livrèrent aux Lybiens les rois de la V[e] Dynas-
« tie Memphite vers 2.600 av. Jésus-Christ... ».

« Page 54 : « Nuls ne se montrent plus dociles aux directions
« d'Amon et de ses prêtres, que ces étrangers (Les Lybiens)
« installés en Egypte, et le rayonnement que dut exercer leur
« dynastie (La XXII[e]) sur la Berbérie par l'intermédiaire des
« Lybiens occidentaux, pourrait contribuer à expliquer la diffu-
« sion du culte d'Amon au Moghreb... ».

grande pandémie de vérole du XVI[e] siècle, pensaient qu'elle aurait sévi anciennement en Egypte. Nous voulons parler de Fracastor (1) qui a donné à l'infection tréponémique le nom qu'elle porte, et de Francisco Lopez de Villalobos qui, dans un diagnostic différentiel très poussé, assimile la Syphilis à la gale égyptienne, maladie connue de son temps et que nous n'avons pas pu identifier davantage (2).

Nous avons des renseignements de deux sources différentes :

1° De la paléographie ;

2° De l'anatomie pathologique macroscopique et même microscopique des momies égyptiennes.

La paléographie nous donne un grand document : le papyrus Ebers, et accessoirement, les papyrus médicaux de Brugsh, du Musée de Berlin, moins anciens (vers 1200 av. J.-C.) et qui ne semblent pas avoir donné matière au sujet qui nous intéresse.

Le papyrus Ebers (3) aurait appartenu à un sanctuaire d'Inhotep, fils d'Etah, dieu de la médecine, ainsi que le suppose Maspero. Il serait de l'époque de Ramsès II Meïamoun, et aurait été écrit vers 1550 av. Jésus-Christ. Ce document décrit une maladie grave, polymorphe, se manifestant par des éruptions, des ulcères croûteux, des plaies à localisations multiples sur la peau et les muqueuses de la bouche, des yeux, des organes génitaux, des voies digestives. Cette maladie dénommée « uché-

(1) Fracastor : *Siphilidis sive de morbo gallico libri tres.*

(2) Francisco Lopez de Villalobos : Sur les contagieuses et maudites pubas. — Salamanque, 1498. Traduction Lanquetin, Paris 1890.

(3) A. Castiglioni : Histoire de la Médecine. — Payot, Paris, 1931.

du » ou « uxédu » a suscité toutes sortes de polémiques entre médecins et égyptologues au sujet de son identification (1). Si J. Proksh (2) et le Docteur Buret (3) seraient enclins à voir des manifestations spécifiques dans certaines aspects de l'uxédu (4), Heinrich Joachim repousse avec une certaine logique cette interprétation (5). Il assimile plutôt l'uxédu de la bouche à l'angine, à la lèpre, ou encore au scorbut. Quant à l'uxédu de la tête, il paraît bien être de la lèpre tuberculeuse. Il est plus juste, étant donné l'emploi si fréquent de ce terme, de penser qu'il désigne un symptôme.

Le terrain de la paléographie étant assez traître aux médecins et celui de la pathologie non moins trompeur pour les paléographes, comme le fait remarquer le Docteur Buret, nous pensions que l'examen des momies allait nous donner des renseignements plus sûrs.

Au XII[e] Congrès International de Médecine, et dans

---

(1) Thèse Pellier : Contribution à l'historique de la Syphilis. « L'uchet a pour Proksh et Lüring la signification de maladie « destructrice et peut-être de maladie brûlante... »

« Selon Brugsh *c'est une forme morbide analogue au* Κωδ, Κυδ Κδαι (épais, obèse) de la langue copte. Le grand Egyptologue français Chabas traduit ainsi un passage relatif à l'uxédu : « Son ventre est pesant, la bouche de son cœur est malade, son cœur (son estomac) est brûlant, les habits sont lourds sur lui ».

(2) J. Proksh : Geschichte der venerischen krankheiten Bonn, 1895, in Janselme, Buret, Pellier.

Ce tableau clinique est aux yeux de Proksh celui d'un marasme pouvant tout aussi bien avoir la syphilis pour origine que tout autre maladie.

(3) Emile Buret : La syphilis aujourd'hui et chez les anciens. — Paris, 1890.

(4) « Le conduit urinaire, les membres, le thorax, le dos, sont aussi atteints par l'uxédu (Thèse Pellier).

5) Pellier : La conclusion de Joachim est donc que si quelques passages permettent de supposer la présence de syphilis, il est inadmissible de la donner à uxédu comme sens général. L'emploi si fréquent de ce terme le fait considérer plutôt comme un symptôme ». Heinrich Joachim. Die uxédu in Papyrus Ebers Virchow arch, 1892. B. d. CXXXVIII. In Jeanselme.

un mémoire à l'Académie de Médecine, du 31 juillet 1900 Zambacco Pacha (1) aurait constaté des lésions syphilitiques indiscutables sur des os provenant du XXXVI[e] siècle av. Jésus-Christ. On ne spécifie pas, d'ailleurs, de quelles sortes de lésions il s'agissait.

Plus récemment, un Américain, Armand Ruffer, de Chicago (2), a étudié minutieusement les momies égyptiennes. Au moyen d'une technique spéciale, il a pu, dit le docteur Castiglioni : « Diagnostiquer d'une ma-« nière certaine les altérations cellulaires et confirmer « le diagnostic par des recherches microscopiques. » On a ainsi pu reconnaître l'artériosclérose chez des momies de la XXXI[e] dynastie, vers le X[e] siècle avant Jésus-Christ; mais il n'est pas question de syphilis.

Le Docteur Castiglioni (3) indique : « Que dans la « métropole préhistorique de Rodé on a retrouvé le « crâne d'une jeune femme sur lequel il était possible « de constater une ulcération serpigineuse avec perfora-« tion de l'os. Loret a cru pouvoir diagnostiquer « une affection syphilitique. Mais cette hypothèse a été « violemment combattue. » Donc, lésions spécifiques très douteuses, alors qu'on a trouvé très fréquemment des lésions tuberculeuses indiscutables au niveau des corps vertébraux.

---

(1) Zamabacco Pacha. — In Thèse Pellier : Essai historique sur les origines de la Syphilis. — Thèse, Paris 1908.
« Le doute n'est donc plus permis, la syphilis existait sous « les Pharaons, dès la plus haute antiquité, car ces os pro-« viennent de l'ancienne Nécropole d'Abydos que les Egyptolo-« gues font remonter à plus de 3.600 ans ». Zambacco Pacha in Jeanselme.

(2) Armand Ruffer : « Studies of paléopathology of Egypt ». Journal of pathology and bactériology, vol. XVIII, 1913.
Ouvrage édité à Chicago en 1921 portant le même titre, in Castiglioni.

(3) Castiglioñi : Histoire de la Médecine, page 57.

Plus près de nous, Arnold Sach, d'Heidelberg (1), a examiné 30.000 momies datant de 3 à 6.000 ans; il déclare n'avoir observé sur aucune d'elles des lésions imputables à la Syphilis. Jeanselme a également examiné lui-même des crânes de momies de la XII[e] dynastie et les résultats de son enquête ont été négatifs.

Nous terminerons ce paragraphe en posant un grand point d'interrogation, et en faisant remarquer que si la maladie vénérienne n'a pas existé dans la vallée du Nil, il n'y a pas de raison pour qu'elle se soit manifestée dans la Berbérie, étant donné les échanges de populations que nous avons signalés.

---

(1) In Jeanselme.

LES HÉBREUX

Nous pensons qu'il est maintenant légitime d'examiner rapidement si on trouve dans le Livre des Hébreux quelques traces de la vérole. Nous justifierons cette recherche en invoquant les rapports des Juifs avec les Phéniciens, grands voyageurs, qui présentaient les mêmes caractères ethniques que les habitants de la terre de Chanaan. Nous pourrions également invoquer une mystérieuse invasion des Hébreux en Afrique du Nord, signalée plus au moins explicitement par Procope, puis par Ibn Khaldoun (1), sans aucune preuve convaincante d'ailleurs.

Nous préférons nous appuyer sur les relations étroites des Hébreux avec les Phéniciens et en faisant remarquer que Carthage, colonie du Tyr, fut fondée vers le XII[e] siècle av. Jésus-Christ (2). Au VI[e] siècle av. Jésus-Christ, Hannon explora les côtes sud de la Méditerranée, d'est en ouest; franchissant le détroit de Gibraltar, il visita les côtes de l'Atlantique jusqu'au Rio de Oro et peut-être jusqu'au Sénégal.

Rappelons enfin, qu'Utique, Hadrumète (Sousse), Hippo-Diarrhytus (Bizerte), Hippo-Régius, près de Bône, Rusicada (Philippeville), Saldae (Bougie), Rusucuru (Dellys), Iol (Cherchell), Cartennas (Ténès), Tipasa,

(1) Julien : *Loc cit.*

(2) Julien, page 56 : « L'influence Phénicienne se fit sentir dès le XII[e] siècle, elle prit une importance particulière avec Carthage qui pendant un millénaire domina l'histoire du Moghreb ».

Lixus Tchemmich, près de Larrache, à l'embouchure du Lekkous au Maroc, Leptis-Magna (Lebda, entre les deux Syrtes) étaient autant de colonies phéniciennes, et il nous paraît assez plausible qu'une maladie sévissant en Afrique du Nord puisse être apportée par les Phéniciens jusqu'en Palestine.

Déjà en 1498, le jeune étudiant espagnol, Francisco Lopez de Villalobos, de Salamanque (1), témoin de la grande pandémie de la fin du XV[e] siècle, se demande si la mort des nouveau-nés, racontée dans l'Exode (2), ne serait pas une manifestation de la grande maladie. Il raconte également l'histoire du malheureux Pharaon qui fut cruellement puni pour s'être laissé séduire par la grande beauté de Sarah, femme d'Abraham, que ce dernier avait fait passer pour sa sœur (3) : « Il (Pharaon) présenta des ulcères sur tout le corps et sa femme fut stérile ». Mêmes ennuis arrivés à Abimelech, roi de Guerar, à cause de Rebecca, femme d'Isaac, que celui-ci avait encore fait passer pour sa sœur. Pharaon et Abimelech ne furent guéris, ainsi que leur femme, que grâce aux prières. Villalobos, d'ailleurs, n'affirme pas la nature spécifique de ces phénomènes morbides.

On a assimilé la syphilis à la sixième plaie de l'Egypte: ulcère et vessie enflée. Cependant, Pellier (4) fait remarquer que les animaux comme les hommes en étaient atteints, qu'elle n'avait pas une origine spécialement génitale et que sa courte durée suffirait seule à faire éliminer la vérole.

---

(1) Francisco Lopez de Villalobos : « Sur les contagieuses et maudites bubas » écrit en espagnol, traduit et commenté par le Docteur E. Lanquetin, Masson, Paris 1890.

(2) Exode XII.

(3) Genèse XII.

(4) Pellier : « Essai historique sur les origines de la Syphilis Thèse, Paris 1908.

Il est décrit au chapitre XIII du Lévitique une maladie cutanée : le « zaraath », se caractérisant par des tumeurs, des dartres, des ulcères, des troubles de la pigmentation et une atteinte du système pileux, évoluant chroniquement (1). Proksh et Finaly en font de la syphilis ainsi que Hebra, qui niant le diagnostic de lèpre, pense que la gale ou l'eczéma entrent dans le cadre de la description. Kaposi pense à la vérole, à la lèpre, au psoriasis et à la gale. Munde en fait du vitiligo. Astruc nie de toutes ses forces la spécificité. Rabbinowicz, après une étude approfondie de la médecine du Talmud, considère le « zaraath » comme un symptôme et traduit le mot par squames. Enfin, Pellier après Katzenelson, s'appuyant sur de solides arguments philologiques, et considérant l'extension périphérique de la lésion, l'envahissement des cheveux qui deviennent gris, en fait soit une dermato-mycose, soit dans ses autres aspects, une éruption prurigineuse banale, peut-être celle de la gale.

Hamonic (2) interprète comme de la syphilis l'épidémie qui atteignit les Juifs à la suite de leur abandon du culte de Jéovah pour celui de Baal Peor et d'Astarté (3).

Le Docteur Castiglioni (4) réfute cette assertion.

---

(1) Lévitique, Chapitre XIII : « Lorsqu'un homme aura sur la peau de son corps une tumeur, une dartre, ou une tache blanche.... ». « ....si le poil de la plaie est devenu blanc, et que la plaie paraisse plus profonde que la peau du corps, c'est une plaie de lèpre ».

« Si la dartre s'est étendue sur la peau, c'est la lèpre ».

(2) Hamonic : Les maladies vénériennes dans la Bible, in Thèse Pellier.

(3) Nombres, Chapitre XXV, Verset VIII : ...Il les perça tous deux, l'homme d'Israël puis la femme, par le bas ventre. Et la plaie s'arrêta parmi les enfants d'Israël. Il y en eut 24.000 qui moururent de la plaie ».

(4) Castiglioni, page 74 : « L'affirmation de certains historiens d'après lesquels le texte biblique relatif aux plaies de Baal

Il semble plus logique d'assimiler cette lésion du bas ventre à un bubon pesteux.

On a également assimilé la maladie des Philistins qui avaient pris l'Arche (1), à la vérole. Il est plus logique de rapprocher ces lésions des bubons pesteux, comme nous le dit Jeanselme, quoique certains auteurs aient traduit le mot hébreux désignant ces lésions par hémorroïdes. Il s'agit, en effet, de tumeurs apparaissant brusquement sur de nombreux individus à la fois et entraînant une grande mortalité, ce qui n'est pas le fait des hémorroïdes. On raconte de plus que cette épidémie était contemporaine d'une pullulation inaccoutumée de souris.

Nous avons vu dans la thèse de Pellier, qu'après avoir connu Bethsabée (2), le roi David présenta des douleurs osseuses (ce que nous n'avons pas pu retrouver dans le texte biblique) et que l'enfant né de cette union mourut, après sept jours de maladie, peu de temps après sa naissance; peut-on réellement interpréter ces faits comme étant de la syphilis héréditaire ? quoique Guy Patin (3) affirme que « Job, David, Salomon étaient atteints du mal vénérien ».

Plus curieux est le cas de Job (4) qui a excité la saga-

Peor devrait être interprété comme faisant allusion à une épidémie de syphilis provenant du fait que les Hébreux auraient fréquenté les Lupanars des Madianites et auraient contracté là une terrible infirmité dont 24.000 hommes seraient morts ne résiste pas à une critique plus sévère ».

(1) Samuel : Livre I, Chapitres 5 et 6.

(2) Samuel : Livre II, Chapitre XI.

(3) Guy Patin : Lettre 270, 1665 in Jeanselme.

(4) Job, Chapitre II : « Puis il (Satan) frappa Job d'un ulcère malin depuis la plante du pied jusqu'au sommet de la tête. Et Job prit un tesson pour se gratter, et s'assit sur la cendre ».

Chapitre VII, V. 3 : « J'ai pour mon lot des nuits de souf-« france, je me couche et je dis quand me lèverai-je ? Quand « finira la nuit ?... Mon corps se couvre de vers et d'une croûte « terreuse, ma peau se crevasse et se dissout... ».

Chapitre XXX, V. 16 à 17 : « ...Les jours de la souffrance

cité de nombreux auteurs (1). En effet, cette localisation de pustules à la plante des pieds est assez troublante, d'autant plus que certains ont voulu voir dans ses souffrances nocturnes des douleurs ostéocopes. Nous ne faisons que signaler ces faits, et nous n'épiloguerons pas davantage sur ce cas intéressant, d'autres plus qualifiés l'ayant fait avant nous (2).

L'uréthrite blennorragique est nettement indiquée dans le Lévitique et les Nombres (3). Elle semble avoir été très fréquente en Palestine. Sa symptomatologie, son évolution, sa prophylaxie, sont minutieusement décrites. Ce qui tend à prouver que les Hébreux connaissaient au moins une maladie vénérienne, la blennorragie (4). On ne rencontre aucune mention précise de la syphilis, ce qui fait dire au professeur Jeanselme : « Si il y a eu de « la syphilis, elle n'est nulle part clairement indiquée « dans la Bible. »

« m'ont saisi, la nuit me perce et m'arrache les os, la douleur « qui me ronge ne me donne aucun repos, par la violence du « mal mon vêtement perd sa forme. Il se colle à mon corps « comme ma tunique ».

Chapitre XXX, V. 30 : « Ma peau noircit et tombe, mes os brû« lent et se déssèchent ».

(1) Burét, *Loc. cit.* — Hamonic, Jeanselme, Rollet : « Nouvelles conjectures sur la maladie de Job ».

Dom Calmet pense que Job contracta la syphilis par un contact autre que le contact général. « In Rollet, article Syphilis du Dictionnaire de Dechambre.

(2) Pellier : « Quelle fut en effet la nature de cette affection ? Syphilis, gale, prurigo, zona, scorbut, lèpre, érysipèle, éléphantiasis ont été mis en avant... Constatons que Job atteint d'une affection essentiellement prurigineuse « l'emploi d'un tesson pour se gratter le prouve suffisamment » fut presque subitement et entièrement guéri. Cela semble suffisant pour éliminer la lèpre et la syphilis ».

(3) Lévitique, Chapitre XV et Nombres, Chapitre 5, V. 22.

(4) Chabalier : Thèse Paris, 1860. — « Il fallait bien que déjà cette maladie revêtît tous les caractères de virulence et de contagiosité pour que le législateur des Juifs s'y soit appesanti si longuement.... », page 9.

Enfin, malgré les rapports que les Hébreux eurent, selon toutes probabilités, avec les Phéniciens qui installèrent de nombreux comptoirs sur la côte africaine, rien ne permet de dire que dès cette époque la syphilis apportée de Palestine, ait pu être introduite en Afrique du Nord.

LES GRECO-LATINS

Examinons maintenant, le plus brièvement possible, si on trouve des traces de syphilis dans la civilisation gréco-latine. Nous ferons cette enquête surtout dans la médecine grecque, car au point de vue médical, les Romains ne furent que les disciples des Grecs et la médecine romaine représentée par quelques isolés comme Celse ou Pline l'Ancien (d'ailleurs tous deux de culture purement hellénique) n'a jamais eu d'existence propre. Il n'y a eu en réalité que des médecins grecs ayant fait toutes leurs études dans l'Hellade, et surtout dans les îles de la mer Egée, qui vinrent exercer à Rome où ils n'eurent que de pâles disciples. Ces médecins commencèrent à s'installer vers le premier siècle avant Jésus-Christ. Reçus d'abord avec une extrême méfiance, ils mirent plusieurs siècles à gagner la confiance des citoyens romains.

Nous passerons donc successivement en revue :

Les vestiges archéologiques;

Les écrits des anciennes civilisations égéennes;

Les textes hippocratiques;

---

(1) Docteur René Briau : « L'Archiatrie romaine ou la médecine officielle dans l'Empire Romain », Paris 1877 :

« Le médecin, d'ailleurs esclave, affranchi, ou étranger, et à « peu près toujours grec de naissance, se trouvait placé sous « l'empire du droit rigoureux et agressif qui régissait ces trois « conditions, et en outre sous le poids de la déconsidération « et du mépris qui s'attachaient à ces divers états et en géné« ral à toute personne qui ne jouissait pas du droit de cité ».

Jules César promulgua un décret qui donna aux médecins grecs le droit de cité ; c'est à cette époque que les médecins grecs se fixent en très grand nombre à Rome.

Les traités médicaux postérieurs grecs ou romains.

Enfin, nous poursuivrons notre enquête dans les deux littératures.

Il existe, soit dans les musées, soit dans les collections, de nombreuses peintures ou dessins faits sur des poteries, qui représentent, à côté de scènes allégoriques, des personnages vaquant à leurs occupations, même les plus intimes. Personne, à notre connaissance, n'a relevé de traces de maladies vénériennes sur ces vestiges.

Si la statuaire grecque s'est plu à représenter presque exclusivement des modèles de beauté sereine et idéale, elle a su nous montrer la réalité avec beaucoup de vérité. Les Romains, surtout, nous ont laissé beaucoup de figurines grotesques ou tragiques, dépeignant avec un merveilleux réalisme toutes sortes de postures provoquées par la douleur et des déformations, soit congénitales, soit acquises à la suite de maladies aiguës ou chroniques. Il ne semble pas qu'on puisse rattacher raisonnablement à la vérole aucune des affections figurées. Et pourtant, ne voyons-nous pas fréquemment autour de nous, de ces faces ravagées par des ostéites gommeuses des os propres du nez, si caractéristiques du tréponème? Quelle fortune pour les modeleurs de tant de masques si expressifs.

Cependant, le buste de Socrate du Louvre et celui du Vatican présentent dans leur laideur des signes qu'on pourrait rapprocher de ceux de l'hérédo-syphilis : entre autres un front olympien et un nez ensellé (1).

---

(1) Gérard VENZMER : Supplément n° 2 de la Revue et Progrès Thérapeutiques (Bayer), octobre 1931 : « Une maladie qui se meurt : la Syphilis, son ascension, son recul ».

« Le Socrate du Vatican comme celui du Louvre, présente un « nez dont la déformation caractéristique semble déterminée par « la destruction de la cloison osseuse des fosses nasales due « à la syphilis ».

On retrouve des stigmates analogues sur une statuette antique trouvée à Thèbes représentant « un dégénéré érotico-alcoolique ». On remarque, en outre, dans cette même figurine, la déformation en lame de sabre, des tibias (1).

Dans les écrits les plus anciens qui nous soient restés, dans les légendes homériques, et dans les inscriptions, on a trouvé beaucoup de prescriptions médicales (2), presque toujours marquées au coin du bon sens, sans qu'il soit jamais question de spécificité.

En fait, les vieilles civilisations égéennes étaient très avancées en médecine et Castiglioni nous rapporte qu'on trouve dans les écrits médicaux égyptiens des formules empruntées aux « Kephti » ou peuples de la mer, peuples des îles. La surprise des fouilles de Cnosse confirme encore et justifie cette influence. Puisque nous sommes aux maladies vénériennes, nous ne pouvons nous empêcher de rapporter cette anecdote : « Pour une maladie vénérienne de Minos on lui applique un préservatif en vessie de chèvre. » (3)

On peut penser d'après tous ces faits que la vérole, avant tout maladie de marins, aurait dû être singulièrement répandue dans les îles de la mer Egée, ou sur les côtes d'Asie Mineure, dont le renom d'hospitalité et de plaisir était légendaire.

Le début réel de la floraison médicale hellénique date environ du VI^e^ siècle avant Jésus-Christ. A ce moment, se créèrent presque simultanément des écoles illustres : Milet, Rhode, Cnide, Cos, le berceau d'Hippocrate, et enfin, Crotone, pays natal de la philosophie pythago-

(1) Castiglioni, page 106, figure 42.
(2) Castiglioni, page 105.
(3) Castiglioni, page 107.

ricienne, sinon de Pythagore lui-même; Agrigente, pays d'Empédocle, et Cyrène. Si nous avons gardé ces trois colonies grecques pour la fin de notre énumération, c'est que nous voulons faire remarquer, que Crotone et surtout Agrigente, situées, la première dans le golfe de Tarente, la deuxième sur la côte Sud de la Sicile, sont tout près des côtes tunisiennes. Cyrène est sur la côte d'Afrique elle-même, en Tripolitaine orientale.

Etant donné la proximité, la facilité de la navigation sur cette mer semée d'îles, il est certain que les relations devaient être étroites entre les deux pays. Au cours des âges, cette situation sera la cause de luttes acharnées entre Grecs et Carthaginois, puis entre ces derniers et les Romains. Cette question de géographie mise au point, voyons les renseignements que nous donnent les textes hippocratiques. Remarquons tout d'abord qu'en raison de la diffusion de ces textes, et de toutes les œuvres gréco-latines, en général, de bonne heure les auteurs se sont efforcés de rechercher l'origine de la syphilis chez les anciens. Guy Patin (1), par exemple, l'affirme nettement. Il pense qu'Hippocrate décrit le mal ainsi qu'Hérodote et Xénophon. Il se servait de ces références comme arguments dans sa polémique contre Astruc qui soutenait la nouveauté de l'affection contre presque tous ses contemporains. Longue est la liste des auteurs du XVII^e^, du XVIII^e^ et, surtout, de la première moitié du XIX^e^ siècle, qui ont confondu des affections de toute nature avec la syphilis individualisée au début du XVI^e^ siècle et au XIX^e^, après les travaux de Ricord.

« En effet, dit Jeanselme, il semblait facile de démon-
« trer l'ancienneté de la vérole, quand sous ce vocable
« on englobait toutes les lésions inflammatoires et ulcé-
« reuses des organes génitaux. »

---

(1) Guy Patin. — Lettre 270. — 1665 in Jeanselme.

Au IV[e] siècle avant Jésus-Christ, vécut Hippocrate, il a fait deux ouvrages sur les maladies des femmes : « De natura muliebri » et « de morbora mulierum ». Dans le premier, il indique de nombreuses prescriptions pour les écoulements vaginaux, il décrit le bubon survenant après un écoulement purulent, mais nous dit CHABALIER (1), on ne peut tirer aucun renseignement de ce texte. Dans le livre « de morbora mulierum », il rapporte de nombreux symptômes de métrite ou de vaginite, qui paraissent bien dus au gonocoque (2).

Dans les « aphorismes » il décrit une maladie polymorphe à multiples localisations, génitales et extra-génitales, qui aurait atteint de nombreux individus (3).

---

(1) CHABALIER : « Preuves historiques de la pluralité des affections dites vénériennes. Hygiène et prophylaxie ». Thèse, Paris, 1860, page 14. » Son livre sur la nature des femmes abonde de « prescriptions et de formules d'injections pour les écoulements « vaginaux de toutes espèces. Il nous parle dans les divers « endroits de bubons suppurés, surtout de ceux qui surviennent « chez les femmes quand elles ont un écoulement purulent. « Mais il n'y a rien d'assez net et précis pour que nous soyons « autorisés à dire qu'Hippocrate ait compris la nature de la « blennorragie. Il a pu la rencontrer quelquefois, mais il n'en a « pas fait un écoulement spécial ».

(2) Thèse CHABALIER, page 14 : « Hippocrate dans son livre « sur les maladies des femmes, nous donne la description de « cinq espèces de leucorrhées, sans compter les écoulements « dus à des métrites qu'il décrit à part. Parmi elles, il s'en « trouve une, dont les symptômes se rapportent beaucoup à la « vaginite avec urétrite :

« Il existe, dit-il (Hippocrate), un écoulement blanc jaunâtre, « quand la femme urine elle éprouve des mordications et des « élancements. L'utérus s'ulcère, il se développe de la fièvre « avec beaucoup de chaleur ».

(3) Hippocrate. — Aphorismes. — Vol. 3 :

« Beaucoup eurent des aphtes et des ulcérations de la bou- « che, des fluxions sur les parties génitales, des ulcérations, des « tumeurs, du gonflement des aines, des ophtalmies humides... « les autres plaies, et les parties génitales étaient aussi le siège « de beaucoup de fongosités. On vit beaucoup d'anthrax (Chan- « cres) et d'autres affections septiques, des éruptions pustu- « leuses étendues et chez beaucoup, de grandes éruptions vési- « culeuses ».

In DUPOUY : « La prostitution dans l'antiquité dans ses rap- « ports avec les maladies vénériennes ». — Etude d'hygiène sociale, Paris, 1898.

Mais la diversité des symptômes et leur peu de précision, empêchent d'en tirer argument, il semble bien y avoir là plusieurs maladies décrites. Qui donne des ophtalmies humides, si ce n'est le gonocoque ? Les ulcérations, les plaies, les fongosités sur les organes génitaux peuvent être aussi bien le fait de la spécificité que celui du chancre simple. La mention des « grandes éruptions vésiculeuses » peut se rapporter à une streptococcie, celle « d'éruption pustuleuse étendue » à la variole, et l'anthrax peut être dû au staphylocoque.

Il serait étonnant que les écrits hippocratiques, donnant par ailleurs de si merveilleuses descriptions de la phtisie, des affections pulmonaires ou nerveuses (1), qui font mention de procédés encore employés dans les explorations cliniques, décrivant la lèpre, le lichen, la gale, n'aient pas indiqué avec précision les manifestations syphilitiques surtout secondaires et tertiaires : la légèreté des vêtements portés à cette époque pouvait permettre de les observer très facilement.

Après Hippocrate, la médecine grecque continue à progresser soit à Cnide, soit en Macédoine (Aristote, précepteur d'Alexandre, n'a rien laissé qui pût nous faire soupçonner la vérole en 35o avant Jésus-Christ), soit à Alexandrie où Erophile et Erasistrate ne font pas mention de cette maladie que la prostitution très répandue aurait dû rendre fréquente.

Pourtant, les maladies vénériennes autres que la syphilis existaient très vraisemblablement. Certaines lésions des organes génitaux s'appelaient « leichen »; des cicatrices de même localisation se nommaient « hélos » (2). L'anthrax, le chancre, nous dit Philon, est dif-

(1) Castiglioni, page 141.
(2) Dupouy : La prostitution dans l'Antiquité.

ficile à guérir, il n'en est pas ainsi du chancre induré, qui même non traité, guérit spontanément.

A Rome et dans toute l'Italie, ces affections ont sévi avec une intensité relative, ce qui s'accorde assez bien avec l'éréthisme génital dont semblent avoir fait preuve les Romains même avant la période impériale (1). Deux inscriptions trouvées sur les murs de Pompéï nous font part des désagréments éprouvés par deux galants (2). La cicatrice d'ulcération au niveau des organes génitaux était connue chez les Romains sous le nom de : « clavus ».

Julius Rosenbaum, chaud partisan de la syphilis antique, rapporte, entre autres, de nombreux exemples de lésions de la bouche, du pharynx ou des amygdales, directement rattachées par leurs auteurs à certaines pratiques dont on trouvera une description suffisamment précise dans le livre de Forberg (3). Julius Rosembaum cite également l'« atra lues » et la « mentagra », affections ulcéreuses ou ulcéro-croûteuses localisées à la face et au cuir chevelu, qui paraissent n'avoir rien de spécifique.

---

(1) Rollet. — Dictionnaire de Dechambre : « S'il y avait eu « chez les anciens des maladies vénériennes autres que les affec- « tions locales qui précèdent (Chancre simple et blennorragie), « si la vérole eût existé dans ces sociétés corrompues, quels « ravages n'aurait-elle pas faits, et comment aurait-elle pu échap- « per à l'attention du public et la clairvoyance des médecins ? »

F. Buret : « La médecine chez les Romains avant l'Ere Chrétienne » Janus 1897, tome I, page 416 :

« Comment supposer un seul instant épargnés par la syphi- « lis, la chancrelle ou la blennorragie, ces hommes qui obéis- « sent à toutes leurs impulsions lubriques... »

(2) In Dupouy : « Hic. ego nunc futui formasam formae puel- « lam, laudatam a multis, sed lutus intus erat ».

« Hic futui formosam formae puellam, morbus qui sanguini... (Ces mots sont effacés)... am facit... nomae ».

(3) Friedrich-Karl Forberg : Manuel d'Erotologie classique » (De Figuris vénéris) traduction Alcide Bonneau. Chez A. Legrand.

Arétée, de Cappadoce (1), au 1er siècle après Jésus-Christ, donne une description d'ulcères de la gorge, que Rosenbaum rattache à la syphilis. Vers la même époque, Pédanius Dioscorides décrit de nombreux médicaments simples, et indique toutes les prescriptions qu'il emploie contre les ulcères et végétations de la verge ou les tumeurs de l'aine, sans qu'on puisse penser à l'infection tréponémique.

Le Grec Galien, né à Pergame, en 131 après Jésus-Christ, vint assez tôt à Rome, où il fit surtout de l'anatomie, de la physiologie. Dans ses œuvres médicales (2), il décrit des maladies vénériennes, entre autres la bartholinite, les ulcères des organes génitaux, le phimosis, certaines lésions anales, mais l'examen approfondi fait par Janselme n'a pas révélé de lésions assimilables à la syphilis.

Il en est de même d'ailleurs des œuvres d'Oribase, de Rufus d'Ephèse, de Scribonius. Lucien de Samosate aurait décrit une maladie vénérienne qu'il appelle « maladie lesbienne » et que certains auteurs (3) ont rapproché de la vérole sans beaucoup de raison.

Il semble donc que la médecine grecque, pour si brillante qu'elle ait été, n'apporte pas d'éclaircissements au problème.

Pline l'Ancien (4), aux dires de Bertherand (5), aurait signalé l'hydrocéphalie en Afrique du Nord. Nous avons été à la référence et n'avons trouvé aucun passage relatif à cette entité morbide.

---

(1) Arétée : « De Signis et causis acutorum morborum », chap 9.
(2) Galien : « De los affect. ». Lib. IV chap.
(3) Guyon : « Histoire chronologique des épidémies en Afrique du Nord, page 238.
(4) Pline l'Ancien : « Histoire naturelle. Description de l'Afrique », Livre 5.
(5) Bertherand : « Médecine et Hygiène des Arabes ».

Plus tard, Pline le Jeune (1), dans ses Lettres, rapporte un fait d'ulcération des organes génitaux, qui par la lenteur de son évolution doit être identifié avec le cancer de la verge. Il nous donne certaines précisions sur la mentagre : c'était une maladie contagieuse se transmettant par les baisers, qui dans l'ancienne Rome étaient une marque de civilité. Rollet pense qu'elle était de nature phyto-parasitaire (2).

Celse vécut au début de l'ère chrétienne, au siècle d'Auguste, sans qu'on puisse avoir de date précise. Romain de naissance, il fut le plus grand médecin latin. Nous avons trouvé dans son œuvre plusieurs chapitres où sont décrites les maladies générales, soit de la peau, soit du tissu cellulaire sous-cutané, et des maladies locales au niveau des organes génitaux.

Au point de vue des maladies générales, citons d'abord l'éléphantiasis. Il est assez troublant de constater que cette maladie se manifeste par des altérations du système osseux à côté des altérations cutanées. Mais il manque la contagion génitale. C'est plutôt de la lèpre. Les tumeurs sont des lépromes. Dans la forme décrite il y a mutilation. Cette infiltration avec taches cutanées est caractéristique du bacille de Hansen. Enfin, la fièvre peut être due à la maladie elle-même ou à une infection intercurrente (3).

---

(1) Pline le Jeune : 24e Lettre du VIe livre. In Thèse Chabalier.

(2) Rollet : Article Syphilis du Dictionnaire de Dechambre.

(3) Celse : Livre de Médecine, traduction Ninnin. — Livre 2, Chapitre 25 : « L'éléphantiasis comme l'appellent les Grecs, est « une maladie chronique à peine connue en Italie et qui est « très fréquente en certains pays. Ce mal affecte le corps au « point que les os mêmes sont viciés. Tout le corps est couvert « de taches et de tumeurs. Leur couleur rouge se change peu « à peu en une couleur noirâtre. La peau est inégale, dure, mol- « le, raboteuse comme écailleuse ; le corps devient maigre tan- « dis que le visage, les jambes et les pieds s'enflent et se ca- « chent sous les tumeurs de ces parties. Il survient ensuite une

Il est question ensuite « des ulcères provenant de cause intérieure », indolents, saignants, extensifs parfois, mais différents du cancer (1), primitifs ou secondaires. Nous n'osons l'identifier à une des affections connues actuellement.

Plus loin (2) il décrit l'ulcère chéronien qui paraît devoir être assimilé à l'ulcère de jambe survenant chez les variqueux. D'ailleurs, Fracastor, décrivant les ulcères dus à la syphilis, les nomme « Chéronia ulcéra », rapprochement qui n'a peut-être que la valeur d'un terme poétique (3).

Dans le même livre, il est également traité des différentes sortes de pustules qui semblent désigner à la fois les furoncles, l'acné, les pustules de la variole, l'impétigo. Il est question de différentes taches cutanées : alphos, mélas et leucée, dont l'identité avec le vitiligo, le chloasma, les cicatrices pigmentées ou dépigmentées, est évidente.

« petite fièvre qui emporte en peu de temps le malade accablé « par tant de maux ». Suit un traitement hygiéno-diététique à la mode du temps où il n'est fait mention d'aucun remède spécifique.

(1) Celse, Livre 5, Chapitre 28 : « Des ulcères provenant de causes intérieures. » — « Il est une espèce d'ulcère que les « grecs appellent thériome ; il se forme quelquefois de lui-même « et d'autrefois il survient après un ulcère produit par une « autre cause : sa couleur est livide et noire. Il répand une « odeur fétide, il en découle beaucoup d'humeur semblable à « de la mucosité. On peut toucher le fond de cet ulcère et le « couvrir de médicaments sans y exciter la moindre impression « douloureuse. Il n'est sensible que lorsqu'on le gratte ; mais « tout autour il y a douleur et inflammation. La fièvre s'y joint « quelquefois. Il découle quelquefois du sang de cet ulcère qui « comme le cancer envahit les parties voisines. Alors souvent « tous les accidents augmentent et il en résulte un ulcère que « les grecs nomment phagédénique parce qu'il se communique « promptement aux chairs voisines qu'il pénètre jusqu'aux os et « détruit le corps ». Soigné par des caustiques.

(2) Même chapitre, même livre.

(3) Nous avons trouvé cette expression dans le poème où Fracastor relatant les aventures du berger « Syphilis » a donné ce nom au « nouveau mal ».

Celse nous parle aussi de l'hydrocéphalie (1), mais la description assez précise qu'il en fait, semble plutôt indiquer un œdème de la face et du cuir chevelu. Il nomme le tabès mais en donnant à ce terme le sens de cachexie (2).

Les maladies des organes génitaux de l'homme sont décrites avec une certaine minutie de détails. C'est d'abord l'œdème inflammatoire de la verge, en général, symptomatique de lésions visibles ou cachées par le prépuce (3). Celse en distingue de deux sortes : les ulcères suintants et les ulcères secs qu'on voudrait bien voir décrits d'une façon complète (4). Ils semblent bien différents de ces tubercules qui prennent naissance au niveau du gland, appelés « phymas » (5) et qui ne pourraient être que des verrues banales, ou toute autre tumeur bénigne.

Quant aux ulcères humides, ils sont abondamment

---

(1) Celse : Livre IV, Chapitre 2 : « Outre ces maladies, la « tête est encore sujette à une autre qui peut durer longtemps « et que les grecs appellent hydrocéphalie ; elle provient d'une « sérosité épanchée sous les téguments qui sont gonflés et qui « cèdent au doigt qui les presse ».

(2) Castiglioni, page 83 : « Il désigne par tabès toutes les « cachexies et surtout la cachexie tuberculeuse ».

(3) Castiglioni, page 83 : « Dans les maladies des organes « génitaux il indique clairement la présence d'ulcères soit simples, soit purulents, sur le gland ou la peau du prépuce... Il « connaît le chancre et parle également d'affections cutanées « telles que le favus, les rhagades, l'atrésie de la vulve, les « excroissances charnues, etc... »

(4) Celse, livre VI, Chapitre 18. — Les maladies de la verge : « ... On aperçoit, lorsqu'il est abaissé (le prépuce) des ulcères « qui sont situés ou à sa partie intérieure, ou au gland, ou à « la verge au delà du gland. Ces ulcères sont nets et secs ou bien « ils sont humides et purulents. S'ils sont secs il faut les fomenter avec de l'eau chaude.... » Suit l'indication d'un traitement détersif et de l'application d'emplâtres à la litharge.

(5) Celse, Livre VI, Chapitre 18 : « Il se forme aussi quelque- « fois à la couronne du gland de ces tubercules que les grecs « appellent phyma. Il faut les brûler avec les caustiques ou « le fer ».

décrits. Ils ont une certaine tendance au phagédénisme et commandent l'opération du phimosis (1). Il semble bien que nous ayons affaire là au chancre mou dont l'antiquité semble bien être démontrée (2).

Dans la suite de ce chapitre, nous voyons mentionnées d'autres affections comme le cancer de la verge (3), un chancre de la verge qui commence par une « noirceur » soit au niveau du gland, soit au prépuce, sans autres détails. Puis il est question du charbon de la verge (anthrax) (4), dont la description est singulièrement troublante : qu'est-ce que ce petit bouton insensible et dur? Le contexte, malheureusement, ne nous donne pas de plus amples renseignements.

Celse donne les formules de différents emplâtres (5) contre ces affections. Rien dans leur composition n'est révélateur de leur efficacité spécifique. Le mercure n'est

---

(1) Celse, même Livre, même Chapitre : « Ces ulcères pénè-« trent jusqu'aux nerfs ; il en sort beaucoup d'humeur séreu-« se et une sanie claire et de mauvaise odeur, qui n'est point « liée et ressemble à de la lavure de chair, on y ressent de la « douleur et des picotements... quelquefois, la verge est telle-« ment rongée sous le prépuce par ces ulcères que le gland tom-« be, alors le prépuce lui-même doit être retranché ».

Jeanselme, Traité de la Syphilis, Tome I, page 29 : « Sans « doute la syphilis tertiaire peut produire les terribles mutila-« tions des organes génitaux dont Celse donne la description, « mais bien souvent elles reconnaissent comme cause le chan-« cre simple phagédénique ».

(2) Jeanselme : « Le chancre mou existait-il à Alexandrie au « IVe siècle après Jésus-Christ ? ». *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine*, Tome 14, nos 7 et 8, juillet-août 1920.

(3) Livre VI, Chapitre 18 : « De Cancro qui in cole nascitur ». « Haec citra cancrum sunt, qui cum in reliquis partibus, tum « in his quoque vel precipue ulcera infestat ».

(4) Celse, même Livre, même Chapitre : « Du charbon de la « verge » il naît quelquefois sur la verge un petit bouton « dur, presque insensible et qu'il faut pareillement exciser.... « s'il survient un charbon il faut, dès qu'il commence à paraî-« tre le déterger... »

(5) Celse, Livre V, Chapitre 20 : Emplâtres contre les ulcères des parties honteuses « De Cancro Laborantia ».

pas employé. Rarement l'arsenic, mais plus souvent la litharge ou les sulfates de fer et de cuivre mélangés à de nombreuses graisses, résines, baumes d'origine animale ou végétale. Les formules de ces médicaments sont intéressantes à connaître, car nous les avons retrouvées presque identiques chez les auteurs arabes (1).

Nous avons donc, dans l'œuvre de Celse, une bonne indication de ce qu'était la médecine romaine au début de l'ère chrétienne. Cette médecine fleurit encore au cours des siècles, non seulement à Rome, mais dans ses colonies, chez les indigènes romanisés. Nous avons trouvé dans l'ouvrage du Docteur Castiglioni que : « Le plus célèbre des auteurs romains du VI[e] siècle est « Aurélanius Caelius, né en Numidie, dans la ville de « Sicca, et auteur d'un livre : « De morbis acutis et « chronicis », œuvre publiée pour la première fois par Alde Manus. Malheureusement, nous n'avons pu nous procurer les œuvres de ce Numidien. Il est fort probable, d'ailleurs, qu'elles ne nous auraient pas donné davantage de renseignements précis, étant, nous semble-t-il, le reflet exact de la médecine de tout le bassin méditerranéen à cette époque.

Voyons, maintenant, si les littérateurs ont pu décrire quelques symptômes du mal qui auraient échappé aux médecins. Nous avons déjà signalé que Hérodote décrivait une maladie vénérienne : « La maladie féminine » des Scythes, dont Rollet et Chabalier font de la blennoragie (2).

---

(1) En particulier chez Ibn-El-Beitar. Traité des simples.

(2) Thèse Chabalier, page 13 : « Les Scythes ayant fait une « invasion en Palestine et pillé le temple de *Venus Uranie*, la « déesse irritée leur envoya ainsi qu'à leurs descendants la mala- « die des femmes, caractérisée par un écoulement de la verge. « Ceux qui en sont atteints sont regardés comme maudits ».

Rollet rapporte le même fait dans l'article « Syphilis » du Dictionnaire de Dechambre.

Rollet rapporte un passage de Dion Chrysostome (1), qui vivait au Ier siècle après Jésus-Christ, où il est question d'une maladie épidémique se manifestant par des lésion destructrices de l'appareil olfactif. Reiske (2) pense à des lésions spécifiques; Rollet penche plutôt en faveur d'un lupus ou d'un ozène. En concluant son paragraphe sur les auteurs anciens, il dit : « Voilà les « seuls documents (la mentagre de Pline le Jeune et la « citation de Dion Chrysostome) qu'on puisse rapporter « avec vraisemblance à la vérole. »

Les auteur grecs n'ont pas été très explicites sur les maladie des organes génitaux (3). Par contre, nombreux sont les prosateurs, poètes, ou historiens latins dont les textes ont été fouillés et refouillés pour découvrir des allusions, voire des descriptions de l'affection qui nous occupe. Il est un fait remarquable, c'est que tous ces écrivains ont une extraordinaire liberté de langage, et ne craignent pas de nommer de grands personnages et de décrire avec suffisamment de précisions leurs habitudes,

---

(1) Dion Chrysostome : « Vous me demandez quelle est cette « maladie bien que je puisse m'expliquer plus clairement. Beau- « coup dorment en marchant et en parlant : la preuve la plus « évidente de leur sommeil c'est qu'ils ronflent... Vous n'igno- « rez pas qu'une maladie épidémique s'est emparée de vos nez « de la même manière que chez d'autres le courroux du ciel « a frappé quelques parties en particulier, telles que les mains, « les pieds ou le visage. On dit qu'Aphrodite pour punir les « les femmes de Lesbos leur envoya une maladie des aissel- « les. Eh bien, c'est ainsi que la colère divine a détruit le nez « du plus grand nombre d'entre vous et c'est de là qu'est venu « le son particulier ». In Dictionnaire de Dechambre, article Syphilis, Rollet aussi reproduit dans la « *Gazette Hebdomadaire* » de 1861, page 600.

(2) Reiske : Obs. Miscell. Seid, 1746.

(3) Thèse Chabalier, page 37 : « ...Tandis que nous n'avons « rien pu trouver dans les écrivains littéraires de la Grèce, mal- « gré tous les détails intimes que Lucien, Athénée et autres nous « donnent sur la vie des courtisanes et de leurs amants ». Rollet attribue ce fait à la propreté légendaires des Grecs.

plus ou moins anormales (1). Etant donné la profusion des recherches antérieures à la nôtre dans cette voie, nous nous bornerons à donner, le plus brièvement possible, une idée des arguments qui furent parfois employés pour prouver l'ancienneté de la vérole.

Aucun historien, en décrivant les campagnes d'Afrique de leurs héros, n'ont signalé que les Numides, les Maures ou les Carthaginois aient eu quelque maladie spéciale, qui n'aurait pas manqué de se propager rapidement en raison des importants mouvements de population qui eurent lieu lors de ces guerres, soit par le retour des soldats, soit par la multitude de captifs que le général vainqueur traînait après lui, lors de son triomphe.

Suetone nous parle d'une maladie de l'empereur Auguste, qui s'était manifestée par des troubles de l'état général, et des lésions cutanées maculeuses, prurigineuses et desquamantes : ces taches cutanées avaient aiguillé certains commentateurs vers la spécificité, mais cette affection céda assez facilement à un traitement général qui n'avait rien de spécifique (2).

---

(1) Thèse Chabalier, page 34 : « Il serait assez curieux, que la « pudeur fit qu'à Rome les maladies des organes génitaux de- « vaient rester secrètes et qu'un honnête homme se fit un devoir « de n'en point parler, lorsque nous voyons la liberté de langage « qui se trouve dans tous les historiens de la République ou de « l'Empire, liberté qui non seulement existait dans les ouvrages, « mais encore dans les discours publics en plein Sénat, dans « le chant des soldats du triomphateur, au milieu de la plus « grande solennité Romaine, quand ils ne craignaient pas de « jeter à la face d'un homme puissant, d'un César ses propres « iniquités, car ils chantaient en suivant son char de triomphe :

« César soumit la Gaule. Nicomède soumit César ».

« César maintenant triomphe, parce qu'il soumit la Gaule ».

« Nicomède ne triomphe pas, bien qu'il soumit César ».

Noter que le verbe soumettre est rendu en latin par « subagere ».

(2) Thèse Chabalier, page 4 : « Suetone nous dit : « Auguste « avait le corps parsemé de taches ; sur sa poitrine et son ven- « tre il existait des : « naevi materni » disposés comme les étoi- « les de l'Ourse ; de vives démangeaisons et l'usage fréquent

Quelques mots de Tacite (1) sur Tibère ont été pris comme autant de symptômes de syphilis. La banalité des termes employés infirme facilement cette hypothèse.

Tibulle nous décrit quelques désagréments dont il aurait souffert après le départ de son amie Delia. Il demande des secours médicaux à Isis. A ce propos, le Docteur Buret (2) nous explique que dans l'antiquité les hommes adressaient en ex-voto leurs organes génitaux malades à Priape, comme il se doit, et les femmes vouaient une reproduction des leurs à Isis. On a retrouvé souvent de ces ex-voto. On n'a jamais rien rencontré qui puisse faire penser à une lésion spécifique primaire ou tertiaire.

Horace nous parle du « morbus campanus » (3), maladie vénérienne sévissant en Campanie, renommée pour la douceur de son climat et la vie facile qu'on y menait.

« d'une brosse rude l'avaient couvert de callosités qui avaient « dégénéré en dartres... »

« ...Il faut être bien aux abois pour avancer un pareil argu- « ment et considérer une affection congénitale qui persiste toute « la vie avec des signes indélébiles et invariables comme devant « appartenir à la syphilis ».

« Castiglioni, page 167 : « Parmi les élèves les plus remar- « quables d'Asclepiade de Prusse, en Bithynie, il faut citer... « Antonius Musa qui fut le médecin personnel d'Auguste et « guérit l'Empereur d'une affection hépatique par l'hydrothé- « rapie ».

(1) Tacite, Annales Lib. IV, Cap. 47 : « Nudus capillo vertex « ulcérosa facies ».

(2) Tibulle, Lib. I, elégie 3 :

« Nuns dea nunc, succurre mihi ; nam posse mederi ».
« Picta docet templis multa tabella tuis ».

Dr. F. Buret. — La médecine des Romains avant l'Ere Chrétienne, Janus 1887, Tome I, page 416 : « Les temples d'Isis étaient « comme ceux de Priape remplis de tableaux votifs, et ses pein- « tures présentent exclusivement des organes sexuels guéris. « Les hommes s'adressaient à Priape, les femmes à Isis, la « Vénus Génitrix des Egyptiens... » Le Docteur Buret conclut : « ...qu'il y avait à Rome des maladies d'origine génitale com- « munes aux deux sexes et vraisemblablement transmissibles ». Rien ne dit que ce soit la Syphilis.

(3) Horace, Satire 5. — Guy Patin, Lettre 270, V. S.

Guy Patin n'hésite pas à l'identifier à la vérole, malgré la brièveté de la citation.

Martial se moque des porteurs de « fics », comme beaucoup d'auteurs de son temps. Les « fics » étaient des tumeurs bénignes, d'aspect verruqueux, qui siégeaient un peu partout sur le corps, mais souvent au pourtour de l'anus, peut-être était-ce alors des condylomes (1). Juvenal flagelle les porteurs de marisques (2). Les auteurs satiriques latins attribuaient ces lésions anales ou périanales à la pédérastie passive qui ne produisait, en réalité, que du prurit anal et de l'incontinence des matières.

Nous voilà arrivés à la fin de nos recherches chez les Gréco-Latins sans avoir rencontré aucun argument sérieux ni pour, ni contre l'ancienneté de la vérole.

---

(1) Martial, 7e Epitre, Livre 7 :
« Ficosa est uxor, ficosus est ipse maritus »
« Ficosa filiae et gener atque nepos... »

(2) Juvenal, 2e Satire :
« ..... sed podisce laevi »
« Caeduntur tumidae, medico ridente, mariscae »

LES BYZANTINS

Les Byzantins succédèrent aux Romains et aux Vandales dans la domination de l'Afrique du Nord. Dès 254 après Jésus-Christ, les barbares avaient commencé à porter des coups sérieux au prestige et à l'autorité des empereurs. Mais au IV^e^ siècle, les énormes masses d'hommes qui avaient été jusque-là contenues par les solides légions et les mercenaires habiles, déferlent à travers la Gaule, l'Italie, la Grèce, jusqu'en Espagne, et s'installent, pour un temps, sur le territoire de l'empire, aboutissant à la formation des royaumes barbares : Franc, Visigoth, Burgonde, Suève, Vandale, Osthrogoth et Lombard; celui-ci se forma le dernier, en 528. L'empire romain d'Occident, désorganisé, n'existant plus que de nom, fut définitivement supprimé dès 476.

L'invasion vandale nous intéresse plus particulièrement, puisque partie des bords de la Baltique vers le II^e^ siècle, elle gagna la Moravie, d'où chassée par les Huns, elle passa en Gaule, puis en Espagne et au Portugal, enfin, sous la poussée des Visigoths, elle débarqua en Afrique, en 429, où leur roi Genseric assiège Hippone (Bône), dans laquelle est enfermé saint Augustin.

Pendant un siècle le Moghreb est le siège d'un royaume vandale qui subit de nombreuses attaques des Romains, des Byzantins, des Berbères autochtones, et qui fut finalement détruit sous le règne de Justinien, en 534, par les Byzantins de Bélisaire.

L'œuvre scientifique des Vandales est nulle. Par contre, les Byzantins eurent de nombreux médecins célèbres

qui, continuant les doctrines de la médecine grecque, furent les maîtres des premiers médecins arabes. Autour du V[e] siècle, citons le fameux Aetius qui parle de « præputii ragadas » de « sordida ulcera », et Alexandre de Tralles, l'un et l'autre n'apportent rien de notable pour notre étude.

Au VII[e] siècle, Paul d'Egine individualise nettement le cancer auquel il donne le nom qui lui est resté (1). Il décrit, en outre, les condylomes, les hémorroïdes et diverses affections des organes génitaux. Plus tard, au VIII[e] siècle, un des derniers médecins grecs, Actuarius, décrit nettement le chancre mou (2), si nettement que Dupouy qui était plutôt favorable à l'existence ancienne de la syphilis ne fait aucune hésitation pour reconnaître les lésions caractéristiques du bacille de Ducrey. A la même époque, Nicolas Myrepsos décrit les mêmes lésions sans qu'il soit question de la syphilis.

A côté des médecins, nombreux furent les historiens de cette époque dont les œuvres sont parvenues jusqu'à nous. La plupart étaient des apologistes de la nouvelle religion et ils ne manquent pas de rapporter, en termes plus ou moins précis, les maladies occasionnées par le péché de la chair, maladies évidemment envoyées comme juste punition. Villalobos, le premier, nous indique un passage de saint Augustin dont les termes sibyllins ne peuvent servir d'arguments (3).

Nous avons rencontré chez plusieurs auteurs (4), l'his-

---

(1) In Gastiglioni.

(2) Dupouy.

(3) St Augustin : « C'était une plaie qui avait rapport au cri-
« me que Dieu voulait punir et qui mettait ce prince dans
« l'impossibilité de le commettre ».

(4) In Jeanselme et In Buret. — Après ce coït impur : « Il lui
« vint un anthrax sur le gland même, et il fut tellement malade
« pendant une période de six mois que ces parties furent gan-
« grénées et tombèrent ». Palladianus, Histoire Lausiaque, Trad. Lucot, Paris 1912.

toire du pauvre anachorète Héron qui mourut dans d'atroces souffrances à la suite d'un coït impur avec les femmes de mauvaise vie d'Alexandrie. JEANSELME, commentant ce fait, affirme le diagnostic de chancre mou phagédénique (1) et rapporte que c'est le premier cas historique connu de contagion indiscutable par le coït. Ici nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler les inscriptions murales trouvées à Pompéï, et mentionnées plus haut. Il y a là un petit problème qu'il ne nous appartient pas de résoudre.

Dans sa thèse inaugurale, PERRIN (2) rapporte une citation, d'ailleurs incomplète, de PROCOPE : Il s'agit de chrétiens d'Afrique que le roi des Vandales, Théodoric, voulait forcer à embrasser l'aryanisme. Il leur fit subir divers supplices, entre autres la section de la langue; les plus vertueux, seuls, conservèrent la parole, mais ceux qui eurent commerce avec des femmes débauchées, la perdirent. PERRIN voit dans ce fait une manifestation extra-génitale de la syphilis (3).

---

(1) JEANSELME, page 30 : « La syphilis en ce cas ne saurait être « mise en cause, le diagnostic de chancre simple phagédéni- « que ne me paraît pas devoir être contesté, et c'est la première « fois à ma connaissance, que la relation de cause à effet entre « l'acte génital et le développement de l'ulcère sur la verge est « mise en pleine lumière.

(2) PROCOPE : Histoire de la guerre des Vandales, Livre I, Chapitre 8 :

« Comme il voulait (le Roi Honoric) les contraindre (les Chré- « tiens d'Afrique) à embrasser la secte des Aryens : ceux qu'il « trouvait peu disposés à lui obéir, il les faisait périr par le « feu ou par d'autres supplices non moins cruels. Il fit couper « la langue tout entière à plusieurs d'entre eux, qu'on a vu de « notre temps à Constantinople parler distinctement et sans être « gênés par l'absence de l'organe qu'ils avaient perdu. Il y en « eut deux cependant qui perdirent la parole pour avoir eu « commerce avec des femmes débauchées ».

(3) PERRIN : Essai sur la médecine des Arabes et l'assistance médicale des Indigènes de l'Algérie. Thèse Toulouse, 1895 :

« Il existait donc en 513 après Jésus-Christ une maladie véné- « rienne à manifestations extra-génitales graves. Ce ne pouvait « être que la Syphilis ».

Jeanselme (1) nous rapporte une citation de Cedrennus, relative à l'histoire d'une jeune fille chrétienne qui pour se tirer d'un mauvais pas pendant la persécution de Dioclétien, n'hésita pas à faire croire qu'elle était atteinte d'un ulcère aux parties secrètes. Ce subterfuge lui évita d'être souillée par les soldats auxquels elle avait été livrée. Et Jeanselme conclut : « L'anecdote comptée « par Cedrennus offre un caractère édifiant et mythique « qui lui enlève toute valeur documentaire. »

En résumé, nous pouvons dire que dès cette époque, les échanges furents constants entre les divers pays du bassin méditerranéen occidental et il est bien douteux qu'une maladie spéciale ait pu exister isolément dans l'un de ces pays. On sait, en effet, que la fin de l empire romain d'Occident fut marquée par de grandes épidémies de peste ou de toute autre affection aiguë contagieuse, qui n'épargnèrent pas les possessions d'Afrique (2). On peut donc penser logiquement que ce qui est démontré pour la peste, aurait pu l'être pour la syphilis et que de tout temps une seule pathologie dut exister pour ces régions.

Parmi les maladies vénériennes, la gonorrhée et la chancrelle ont seules des descriptions relativement caractéristiques. Quant à la syphilis, il faut, suivant les idées de Pellier, attendre l'époque où Ricord la dissocia pour la première fois des autres maladies vénériennes (3).

---

(1) Jeanselme, page 30. — Cedrennus, édit. Bonn, 1838, Tome I, page 466.

(2) Guyon : Histoire chronologique des épidémies de l'Afrique du Nord, *Passim*.

(3) « Pour juger sainement les arguments tirés des aficiens, « fallait-il que la syphilis soit dissociée des maladies vénérien- « nes dont l'existence antique est incontestable ? L'époque de « Rollet est celle où le fléau, considéré par les historiens de la « fin du XVe siècle, comme une entité nouvelle, arrive, grâce à « Hunter, Ricord et Bassereau, à la reconnaissance nouvelle de « son individualité. Dès ce moment seulement, l'œuvre histo- « rique peut avancer avec quelque certitude ».

Chapitre II

LES ARABES

Les Origines de l'Empire Arabe d'Afrique

Après un siècle de tranquillité relative, le Moghreb subit la conquête arabe qui se fit en deux temps. Elle débuta, vers 650, par des raids rapides vers l'Ouest et ne commença à s'affirmer qu'après les solides expéditions d'Okba ben Nafi qui fonda Kairouan en 670. La résistance des Berbères fut farouche et s'illustra par les légendaires figures de Kossayla et de la Kahina. Malgré ces difficultés, la Berbérie est traversée d'Est en Ouest et les musulmans, prenant pied en Espagne en 709, s'avancent vers le Nord, traversent les Pyrénées et se font battre à Poitiers en 732.

Il n'y avait pas eu alors, à proprement parler, d'invasion arabe. Les musulmans avaient soumis les Berbères à leur domination, les avaient convertis à l'islamisme, tout en leur laissant une certaine autonomie. Témoin la dynastie des Zirides, originaires des environs d'Alger, qui guerroya avec son plus illustre représentant, Bologguin, dans toute l'Ifriquya jusqu'au Maroc.

Le deuxième temps de la conquête, l'invasion véritable, eut lieu beaucoup plus tard, de 1050 à 1052. Les tribus des Béni-Hilal et des Solaym furent lancées sur la

Berbérie et saccagèrent le pays, le laissant pour longtemps dans un état d'anarchie profonde (1).

Aux XI[e] et XII[e] siècles, le Moghreb fut secoué par les guerres des Almohades et des Almoravides. Les Almoravides étaient les Berbères venant du Sud marocain et de la Mauritanie actuelle. Les Almohades, autres Berbères, originaires de l'Atlas marocain, envahissent et soumettent le Moghreb central. Enfin, dans la première moitié du XII[e] siècle, la Berbérie orientale eut à se défendre contre une sorte de croisade des Normands de Sicile et du Sud de l'Italie. Rappelons pour terminer que l'expédition de saint Louis date de la fin du XII[e] siècle.

La phase aiguë des invasions passées, il y eut toujours des mouvements humains importants dans ce pays : soit des émigrations de Berbères ou d'Arabes, soit des arrivées d'étrangers conquérants, et, même à l'intérieur du pays, des déplacements continuels d'autochtones d'Ouest en Est, et surtout d'Est en Ouest, ainsi que du Nord au Sud. Brassage formidable qui n'était pas fait pour arrêter la diffusion des maladies.

En effet, Guyon (2) nous rapporte de nombreuses épidémies très meurtrières qui doivent vraisemblablement être rattachées à la peste : Au VI[e] et surtout au XI[e] siècle (1011, 1012, 1016 et 1022), cette peste sévit également

---

(1) Julien, page 373 :

« Le Khalife se vengea en lançant sur l'Ifriquya les Arabes « pillards Beni-Hilal qu'il avait dû interner en haute Egypte « pour leurs méfaits ».

Les péripéties de l'invasion sont racontées par Ibn Khaldoun :

« Les nomades ne cessaient de déferler, traînant avec eux « femmes et enfants et refoulant ceux qui les avaient précédés... »

« L'invasion Hilalienne marqua le plus grave événement du « Moyen-Age Maughrébin... Elle fut la ruée d'un peuple de noma- « des destructeurs ».

(2) Guyon : Histoire des Epidémies de l'Afrique du Nord, Alger, 1857.

avec une très grande intensité en Europe. En 1079, le Moghreb fut encore dévasté par une pandémie d'une sévérité particulière. Les historiens arabes indiquent bien qu'il s'agissait d'une maladie aiguë, contagieuse, très meurtrière, mais il n'y eut là rien de semblable à l'affection qui fit ses ravages dans les rangs des armées de Charles VIII.

Durant cette époque troublée, les études médicales furent très négligées dans le monde occidental. Les Grecs de Constantinople, de l'Egée et de l'Asie-Mineure avaient conservé vivaces les traditions médicales de la grande époque. Ils furent les maîtres des Arabes qui, dès le VIII[e] siècle, commencèrent à produire des médecins éminents. Fortement imprégnés d'hellénisme, des influences magiques et astrologiques de l'Orient, ces premiers médecins ne nous apportent pas de documents intéressants. Nous nommerons seulement Geber st surtout Issa ben Hakam Eddymachky, dont la « Harounya », publiée à Damas, au VIII[e] siècle, a connu une grande faveur en Algérie, jusqu'après 1830 (1).

D'ailleurs, avant leur migration hors d'Arabie, les Arabes avaient été portés vers les études médicales. Le Coran contient de nombreux préceptes hygiéno-diététiques qui n'ont du reste rien à voir avec notre étude. Djelal Eddine Abou Soleiman Daoud a fait un livre avec les préceptes médicaux du Prophète (2). Il décrit la variole et la rougeole; fait le diagnostic différentiel entre les deux, mais rien de près ou de loin n'a rapport avec la syphilis. Il cite quelques médicaments simples mais ne parle pas du mercure.

Au X[e] siècle, en Syrie, vivent de nombreux savants grecs nestoriens : Georges, Gabriel, les Baktichou, Sérapion, Mesué et ses fils.

---

(1) Docteur Lucien Leclerc : Histoire de la Médecine Arabe. Paris, 1874.

(2) La médecine du Prophète, par Djelal Eddine Abou Soleiman Daoud, traduit par le Docteur Perron. Paris, 1860 (Extrait de la *Gazette Médicale de l'Algérie*).

Mesué vivait à Bagdad ou début du X[e] siècle. Il décrit diverses maladies cutanées comme le « feu persan » divers chancres, les fourmies des Grecs, les apostèmes de la peau pouvant dégénérer en ulcères putrides (1). Il donne également un tableau remarquable de la blennorragie (2). Il connaît aussi le chancre mou qu'il compare à une mûre et qu'il traite par des calmants, puis par des corrosifs et des excitants. Sérapion donne la description d'apostèmes de l'utérus dépendant de plusieurs causes, entre autres d'un excès de coït. Il établit ensuite un traitement « ad ulcera quæ fiunt in inguinibus ».

Le Grand Rhazes marque le début de l'émancipation des Arabes. Né à Bagdad, il y meurt en 932. Ses relations avec l'Afrique du Nord sont très hypothétiques. De son œuvre immense, nous n'avons pu consulter que le fameux traité de la variole qui ne renferme rien qui nous intéresse. Nous avons rencontré de nombreuses citations de son *Continent* dans le *Traité des simples*, d'Ibn El

---

(1) Buret : Le gros mal du Moyen-Age et la Syphilis actuelle. Paris, 1894.

(2) Mesue : Chapitre 12 de la 3[e] partie du Livre 4. — In Thèse Chabalier, page 13 : « De pruritu et dolore virgae... »
« Pruritus in virga accidit ex matéria acuta salsa, quando-
« que tendit canalem ejus et tunc accidit titillatio in virga,
« et fit erectio ejus, accidit immoderati coitus desiderium... »
Page 14 : « Il est assez difficile en lisant les divers chapitres
« que Mésué a écrit sur les maladies des reins, de la vessie,
« de la verge et des testicules, de douter qu'il n'ait pas connu
« la vraie blennorragie aiguë sinon dans ses causes du moins
« dans sa manière d'être et dans ses effets. Dans la descrip-
« tion qu'il en donne il n'y manque ni la titillation du méat,
« qui ouvre d'abord la marche des phénomènes ni la douleur
« en urinant, ni la strangurie, ni enfin l'écoulement purulent ».
Page 25 : « Parmi les arabes Mésué, au chapitre 3 de son Livre 1[er] compare le chancre à une mûre : « accidens in ano, vulva, et capite virgae » ; parfois il est de bonne nature, parfois il est malin et douloureux, « malignum et dolorosum » il faut alors le traiter au début par des calmants puis par des corrosifs et des excitants : « curatio ejus est cum sedantibus dolorem, exscorrosivis pharmaciis, deinde cum glutinosis ». Que ferait-on de mieux de nos jours pour un chancre phagédénique ? ».

Beitar. L'une d'elles a trait au traitement de tumeurs du testicule et de la verge, une autre à l'emploi du mercure contre la gale et le prurit (1). Le Docteur Buret assimile au « Gros mal » la lésion « bothor » qui serait une démangeaison suivie d'élevure et survenant à la suite d'un coït (2). Or, ce terme a un sens générique et désigne simplement toute lésion cutanée banale (3).

A la même époque, vers 980, Ali Abbas parle des maladies de la verge. De sa description il semble qu'il s'agisse d'une blennorragie aiguë pouvant se compliquer de cystite hémorragique ou purulente.

Il existait au X^e^ siècle, à Kairouan, un important centre d'études médicales, qui produisit plusieurs médecins éminents; Entr'autres Isaq ben Soleiman el Israily et surtout son élève Abou Djaffar dit Ibn Djezzar (5), qui

---

(1) Ibn El Beitar : Traité des simples. Traduction Leclerc, N° 1152. A propos d'une lichenacée nommée « sadrouan » : « On « en fait avec succès des frictions contre les tumeurs du testi- « cule et de la verge après l'avoir mélangé avec du vinaigre « de vin ».

Rhazes, Le « Continent », n° 1143. Le Mercure (Zibak) : « ...Il guérit la gale et le prurit employé en frictions ».

(2) Buret : Le Gros Mal du Moyen-Age et la Syphilis actuelle. Thèse Chabalier. Rhazes nous dit qu'il survient à l'entrée du vagin une tumeur avec prurit dépendant du coït, de même qu'il en survient sur le gland sous l'influence de la même cause : « Sicut etiam in uretro tumor accidit penes appetitum coïtus ».

(3) Jeanselme. Traité de la syphilis, tome I, page 31.

(4) Ali Abbas, Livre 9, Chapitre 28 : « De virgae passionibus « causis eorum et signis ». — In Thèse Chabalier :

« ...Les maladies de la verge siègent les unes dans son inté- « rieur même, les autres au méat. Les apostèmes et les ulcères « de cet organe se reconnaissent aux mêmes signes qui existent « déjà pour ceux siégeant sur les diverses parties du corps. Il « y a d'abord une obstruction du méat, produite soit par une « assez grande quantité d'humeur visqueuse qui s'y agglutine, « soit par un ulcère, l'urine est brûlante, la miction est diffi- « cile, il existe un écoulement d'humeur ou de sanie ou de « sang pur mêlé à des débris floconneux, qui sortent avec « l'urine ».

(5) Abou Djaffar Ahmed dit Ibn bjezzar : « Zad el Moçafir » (la provision du voyageur) *Journal Asiatique*, Tome I, avril-mai 1853, Notice de Dugat).

a laissé un traité de médecine très complet pour l'époque. Il parle du favus, des ulcères du cuir chevelu, des ulcères et des tumeurs qui se produisent sur la verge, les bourses, ou les testicules; de la lèpre et des taches blanches semées sur la peau, de la gale, des charbons, des scrofules, des ulcères produits sur le corps, des pustules et de dartres vives. Malheureusement, nous n'avons pu avoir la description exacte des lésions. D'ailleurs, la traduction des termes médicaux arabes est extrêmement délicate. La valeur des traductions en latin ou en français est souvent à peu près nulle.

A la même époque, florissaient en Espagne les universités de Cordoue et de Tolède, dont les élèves avaient de nombreux rapports avec l'Afrique du Nord qu'ils traversaient soit pour se rendre en pèlerinage à la Mecque, soit pour se perfectionner dans les facultés orientales. Un des plus connus est Iahya ben Ishaq, sur lequel le Docteur Leclerc rapporte une anecdote qui donne assez bien la valeur des arguments de certains partisans de l'ancienneté de la syphilis (1).

Abulcassis qui vécut entre 936 et 1006, fit ses études à Cordoue. La partie chirurgicale de son « *Tesrif* » a été traduite en français, et à l'instigation du Docteur Mont-

---

(1) Docteur Lucien Leclerc : Histoire de la Médecine Arabe, Paris 1874 :

« Ibn Djoldjol raconte un fait de sa pratique (Iahya ben Ichaq) « un homme de la campagne vint un jour réclamer à grands « cris s'écriant qu'il allait mourir de douleur. Le Vizir (notre « médecin était vizir) lui demanda ce qu'il avait :

« J'ai la verge enflammée et gonflée dit le malade et je ne « puis dormir ». Le vizir lui fit chercher une pierre lisse, lui « fit placer l'organe malade par dessus et appuyant avec la « main il en fit sortir du pus, et au milieu de ce pus un grain « d'orge. « Tu es un homme dépravé, dit-il, au campagnard : « tu as abusé de ta monture et tu as rencontré un grain d'orge « qui t'est resté dans la verge et que voilà. Va-t-en, tu es « guéri ». Le campagnard avoua le fait ». C'est bien à tort « que Reiske (*Monde Médical*) a voulu trouver dans ce fait un « cas de syphilis ».

PELLIER nous y avons trouvé des documents intéressants. Nous passerons rapidement sur la lèpre blanche (1), sur les ulcères, sur les pustules rouges (2), pour insister sur trois affections dépeintes avec assez de précision : l'hydrocéphalie, les ulcères phagédéniques de la verge et le sarcocèle. L'hydrocéphalie est décrite avec une clarté remarquable, rien n'y manque : l'origine congénitale, l'évolution fatale progressive, l'aspect du malade et des lésions, et enfin l'étiologie. L'hydrocéphalie peut être imputée à un traumatisme obstétrical, elle est souvent due à « une cause inconnue » qui n'est pas forcément la syphilis héréditaire (3).

Plus loin, nous trouvons la description de lésions diverses des organes génitaux, qu'on pourrait rattacher avec assez de vraisemblance au chancre simple (4). D'ail-

---

(1) La Chirurgie, d'ABULCASSIS. Traduction L. LECLERC-L. BARAS, page 53.

(2) La Chirurgie, d'ABULCASSIS. — EL BOUTSOUR, page 173.

(3) La Chirurgie, d'ABULCASSIS, page 59 à 60 :

« Cette affection survient fréquemment aux nouveau-nés, dans « l'accouchement alors que la sage-femme presse sans ménage- « ment la tête de l'enfant. Elle peut venir aussi par une cause « inconnue. Je ne l'ai jamais observée que chez les enfants. Et « tous ceux que j'ai vus sont morts rapidement. Une fois j'en « vis un dont la tête était pleine d'eau. Elle grossissait tous « les jours, au point qu'il ne pouvait plus se tenir assis tant « sa tête s'était agrandie, tant s'y était accumulé de liquide « jusqu'à ce qu'enfin il mourût. Tantôt le liquide s'accumule « entre le derme et l'os. Tantôt entre l'os et les membranes « cérébrales. La collection peut siéger sous l'os, on le reconnaît « à ce que les parois craniennes sont entr'ouvertes de toutes « parts : si on comprime avec la main, le liquide cède et se « retire à l'intérieur ».

(4) La Chirurgie, d'ABULCASSIS, page 142 :

« Traitement des pustules qui surviennent au gland et au « prépuce, des ulcères grangréneux, et de l'adhérence du gland « avec le prépuce... »

« ...Saillies charnues d'un mauvais aspect. Il en est qui « sont malignes, d'autres qui ne le sont pas ». Traité par l'excision : serait-ce du cancer ?

« Le prépuce et les testicules sont quelquefois le siège d'ulcè- « res gangréneux et putrides (noirs dit le texte arabe). Dans ce

leurs, Abulcassis fait nettement le diagnostic différentiel entre les simples végétations et le chancre.

Vient ensuite le traitement de la « hernie charnue » (1) terme que le Dr Leclerc traduit par sarcocèle. Il est assez troublant de constater ces lésions toujours indolentes, parfois très dures, parfois molles, ou bien de consistance inégale. Le diagnostic clinique est fait avec l'anévrisme artériel et le varicocèle avec une aisance et une précision remarquables.

De ces faits, nous ne pouvons conclure que les médecins arabes, avant Avicenne, aient reconnu formellement la syphilis dans ses manifestations cliniques.

« cas il faut circonscrire ces ulcères et les exciser, qu'ils soient « en voie de se putréfier, ou qu'ils soient déjà décomposés ».

« Si le gland est rongé, s'il a subi une perte de substance « complète : il faut introduire dans l'urètre une canule de plomb « pour aider à la miction ».

(1) La Chirurgie d'Abulcassis, page 161 :

« De l'incision et du traitement de la hernie charnue (Sarcocèle).

« Je dis donc qu'il se produit fréquemment des tumeurs dans « la substance qui constitue les testicules, soit par l'afflux d'hu- « meurs qui s'y sont fixées, soit par suite d'un coup. La peau « conserve sa couleur et le malade ne perçoit pas de douleur. « Il est de ces tumeurs qui sont dures, il en est de squirrheuses, « de livides et d'insensibles. Il en est qui sont constituées par « des nodosités et des dilatations artérielles. Il en est qui pro- « viennent de la dilatation des veines. Les tumeurs constituées « par des dilatations artérielles se reconnaissent à ce qu'elles « battent quand on les presse avec les doigts. Il faut s'abste- « nir de les opérer. Quant à celles qui sont le fait des dilata- « tions veineuses elles cèdent en partie sous la pression des « doigts ».

Suit la description d'excroissances charnues dans le tissu propre du testicule, sur la vaginale ou sur le cordon.

L'Apogée de la Médecine Arabe : Avicenne, Avenzoar

C'est au XI[e] siècle que la médecine arabe brille de tous ses feux avec Avicenne, qui naît à Bokhara en 980, meurt en 1036, après de très nombreux voyages, dont un douteux, en Espagne.

Au XV[e] siècle et au XVI[e] on avait déjà cherché à retrouver des lésions syphilitiques dans le canon d'Avicenne. En particulier, Villalobos (1) cherche à identifier le « Sahaphati » décrit au Livre IV, avec la vérole. En effet, ces deux affections se manifestent par de grosses pustules cutanées qui ne sont au début que de petites papules rouges, persistantes, disséminées sur les diverses parties du corps, mais se localisant surtout à la tête pour la dermatose décrite par Avicenne (2). Cependant, Villalobos estime que le « Sahaphati », débutant habituellement au niveau de la face, est totalement différent de la vérole qui débute par les organes génitaux.

Au cours des XVII[e] et XVIII[e] siècles, quelques auteurs ont essayé de préciser la signification du terme « Sahaphati » (3). Plus près de nous, le traducteur et le commentateur de l'œuvre de Villalobos, le Docteur Lanquetin, a étudié spécialement dans le texte d'Avicenne cette

---

(1) Francisco Lopez de Villalobos, *Loc. cit.* Traduction et commentaire du Docteur Lanquetin.

(2) Jeanselme, *loc. cit.*, page 31, note 81 : « Sahphati est de « summa bothor ulcérosum, et quidem incipiens est bothor pru- « ritum faciens. Deinde exculcérantur ulcéribus crustosis, et « sunt ad rubedinem declives. Quandoque etiam virus emittant ».

(3) Andrea Alpagus (Basil. 1556) : «... sunt maculae rubéae quae « fiunt cum pustulis parvis ».

Lanfrancus 1789 : Aphrodisiacus. — Silvacus, Opus pandectarum medicinal. — Jeanselme, page 31.

dermatose. Il distingue deux formes de « Sahaphati », une humide et une sèche. Dans la première, nous avons « Al Sahaphati » proprement dit, et « Al Sirengi »; ce sont des pustules sèches ou suintantes avec des croûtes qui, selon toute vraisemblance, doivent être rattachées au favus ou au cérion.

La forme sèche présente aussi deux modalités : « al bachié », qui serait l'impétigo, et « al bothin », analogue à l'ulcère variqueux.

Il semble que le « Sahaphati » reste nettement localisé à une partie du corps, alors que la syphilis observée à la fin du XV[e] siècle se caractérisait, comme aujourd'hui, par une éruption d'une coloration rouge particulière, des douleurs ostéo-articulaires intenses et des troubles graves de l'état général.

Bien que Rollet (1) pense qu'il s'agisse du pian, il semble plus vraisemblable d'admettre que le mot « sahaphati » désigne un symptôme plutôt qu'une entité morbide bien définie.

Villalobos fait un diagnostic différentiel très poussé avec les autres affections cutanées décrites par Avicenne. Ce n'est pas la lèpre, qui débute par la face, ni la gale, qui se distingue par son prurit, mais peut-être quelque chose qui s'appelle « malum mortuum », caractérisé par de grosses pustules recouvertes de croûtes noirâtres donnant issue à un pus épais et fétide, siégeant aux membres inférieurs : c'est une maladie chronique aboutissant parfois à la formation d'ulcères gangréneux. Le commenta-

(1) Rollet, Article Syphilis du Dictionnaire de Dechambre : « Ceux-ci (les médecins arabes) ont décrit sous le nom de *Saha-* « *phati* un mal pustuleux, virulent, que les médecins de la Re- « naissance ont souvent comparé à la vérole. C'est cette maladie « que M. de Rochas tente de considérer comme ayant été à l'o- « rigine du Yaws d'Afrique ».

teur remarque qu'il n'y a pas de différence ni d'analogie bien marquées avec la syphilis.

Nous avons voulu voir, pour notre part, si dans la traduction latine du Canon, nous pourrions trouver des renseignements plus précis. Nous avons rencontré plusieurs chapitres relatifs à la lèpre, à l'éléphantiasis. A ce propos, JEANSELME précise que le terme de « Baras nigra » doit être assimilé à la lèpre, à la framboesia ou à l'ulcère tropical (1).

Nous trouvons, au cours de l'œuvre d'AVICENNE, de très nombreux passages concernant les « apostèmes », terme qui fut fréquemment employé par les auteurs de la Renaissance pour désigner les gommes, les nodosités ou les adénopathies d'origine spécifique. Nous n'avons pu trouver d'autre signification que celle de tumeur, d'abcès, dans l'acception la plus générale du mot. Il nous semble bien qu'en raison de la diversité de ses aspects (2) et de ses localisations (3), le sens que nous lui prêtons doit être vraisemblable.

---

(1) AVICENNE, traduction latine de Gérard de Crémone, revue par André ALPAGI de Bellune. Venise 1608. Tome 2, Livre 4, page 133 : « De Lepra, de eléphantiasis ».

JEANSELME, page 32 : « D'après ACHER, sous le nom de « Baras « nigra », AVICENNE aurait fait une description de la syphilis ; « celle-ci aurait donc régné vers l'an 1000 dans l'Asie antérieure. Mais cette opinion a été combattue par MARTIN GRUMPERT « qui donne au Baras nigra une acception vague s'appliquant « à l'ulcère tropical, à la framboesia et à la lèpre ».

(2) AVICENNE, Canon, livre 2, tome I : « Areola apostemarum « et pustularum ». « Apostématibus callidis, apost. frigidis, apost. « intrinsecis fluxioni, apost. (fluxis), inflationi, cancro, apost. « duris, apost. scrofulis (meliceridibus exitu re sanium continen« ti), érisypile, formicae, epinyctidibus (desudationibus) vesi« cis... »

(3) AVICENNE, Livre II : « ...Igni persico (pestillentiae ambula« tivae) Apost. ulcérosis (en note Bothor al sahaphati) (Tuber« culis capitis), pustulis et lactéo, apost. nervorum, apost. lacer« torum, apost. quae sunt sub auribus, apost. sub ascellis.., apost. « hepatis, apost, splenis, apost, stomachi, urétri, matricis, vési« cae, mamillarum, testiculorum... »

En outre, il traite longuement de toutes sortes d'ulcères et de pustules à localisations multiples, de diverses formes de gale, de gangrène des membres, de prurit, qui n'ont rien de spécifique (1).

Avicenne consacre une importante partie de son œuvre aux lésions des organes génitaux : ulcères, apostèmes chauds ou froids, rhagades, verrues : tous ces maux peuvent se localiser au niveau de la verge, de l'urètre, ou des testicules (2). A ce propos, Chabalier émet une hypothèse qui ne manque ni d'ingéniosité, ni de hardiesse. Il pense que ces ulcères désignent tout simplement l'urétrite blennorragique dont les lésions ne sont pas visibles et se manifestent seulement par un écoulement abondant comme le feraient une ulcération ou une fistule d'abcès au niveau du tégument externe (3).

---

(1) Avicenne, Livre II : « Ulceribus ambulativis, ulceribus mali-« gnis, ulceribus vetustis, ulceribus sordidis, sordidat ulcera, « fistulis confert (carnositate callosae) consolidat, generat car-« nem, destruit carnem, augmentat, sigillat, confert scabiei et « pruritui scabiei ulcerosae scabiei melancholicae adustioni, « ignis, esthiomeno, ulceribus lacteis, pustulis oris, putrefactioni « membrorum, igni persico... »

Il s'agit là d'une sorte de résumé des matières qu'il développera.

(2) Avicenne, tome I, page 918 : « De ulceribus interioribus « virgae ». « De cura rhagadiarum virgae ». « De verrucis super « virgam » : « De cura bothor et similium moro et carnis ortae « et additae super istas partes.

Page 917 : « De ulceribus testiculorum et virgae in locis ani « quum ulcera accidunt in istis locis, sunt mala ambulativa, « quoniam membra ista sunt secundum formam, ad quorum par-« tes festinat putrefactio, quoniam sunt protecta ab aere... »

(3) Chabalier : Thèse, p. 15 :

« De ce que les Arabes et les arabistes emploient le mot « ulcera » pour désigner l'affection dont ils parlent, il serait injuste de nier que tous les passages que nous citons à l'appui de notre thèse pour prouver l'ancienneté de la blennorragie, ne se rapportent nullement à cette maladie. Aujourd'hui nous savons fort bien qu'il n'existe ni abcès, ni ulcère dans le canal, dépendant de cet état morbide ; mais les auteurs anciens, peu versés en anatomie et surtout en anatomie pathologique, supposaient naturellement qu'il devait se passer dans l'intérieur de la verge,

En somme, toutes ces manifestations pathologiques décrites dans le Canon, sont jugées par ce passage que Jeanselme applique aux médecins arabes en général : « Les médecins arabes décrivent de multiples lésions « des organes génitaux et de l'anus, ulcères, chancres, « verrues, poireaux, rhagades, etc.; parmi les formes « de la « formica », il en est une qui est « corrosiva et « ambulativa ». Le sahaphati ou saphati, le bothor, « dans lesquels on a cru reconnaître la syphilis, parais- « sent être des manifestations éruptives sans aucun rap- « port avec celle-ci. » (1)

De 1015 à 1085 vécut Constantin l'Africain. Né à Carthage, il voyagea en Egypte et en Asie-Mineure, se convertit au catholicisme, enseigna à l'Ecole de Salerne, et finit ses jours chez les Bénédictins du mont Cassin. Il exerça la médecine; mais il est plus connu pour ses traductions. Ses œuvres médicales sont le reflet exact de celles de ses prédécesseurs. Comme Avicenne, il parle des pustules qui naissent sur la tête (2), de maladies des femmes (3), qui peuvent vraisemblablement être de la métrite et de la salpingite. Il indique le prolapsus gé-

---

quand un écoulement purulent avait lieu, les mêmes phénomènes qui surviennent sur la surface du corps quand il se produit un abcès ou une ulcération. On ne peut supposer que les nombreuses descriptions qu'ils nous ont laissées appartiennent à des chancres du canal, cas trop rare pour avoir attiré aussi souvent et aussi fortement leur attention ; du reste un chancre du canal ne pourrait produire un écoulement aussi considérable que celui que les anciens désignent par le mot « profluxio » ou qu'ils comparent à une gonorrhée aiguë : « Callida gonorrhéa ».

(1) Jeanselme : Traité de la Syphilis, Tome I, page 31.

(2) Constantin l'Africain : Œuvres traduites en latin sans nom de traducteur ni lieu, ni date de publication. Bib. nat. d'Alger, page 5 : « de pustulis : pustulae in capiti nascuntur ex nimis « callidis humoribus, vel ex infecto phlegmate... »

(3) Constantin l'Africain, page 321 : « De mulierum morbis « febris acuta elevatio ventris, duritia, dolor renum stomachi « anatrophia nausea phlegmatica, aut quasi acetum, aut chole- « ricae, detentio urinae ».

nital pour lequel il applique des pessaires. Il décrit les pertes vaginales de toute nature (1), les ulcères de la matrice.

Passant aux organes génitaux de l'homme, il traite de la gonorrhée (2), des apostèmes de la verge (3), qu'il traite par des emplâtres à la céruse ou à la litharge. Ces apostèmes peuvent aussi se rencontrer sur la vulve ; mais, fait notable, il n'y a aucune notion de contagion possible par le coït. D'après lui, ces lésions seraient dues aux humeurs qui descendent du corps, ou bien à une faiblesse de constitution. Enfin, il cite les pustules qui peuvent survenir sur tout le corps; il en distingue quatre variétés selon l'humeur qui les provoque : bile, atrabile, bile chaude, et lymphe (4). Leur description est absolument sans intérêt pour nous.

Signalons en passant l'œuvre d'Ibn Khaldoun dont la partie médicale se borne à quelques préceptes hygiéniques (5).

C'est au XII[e] siècle que fleurira l'Ecole de Salerne, dont les maîtres subirent l'influence arabe. Nous avons conservé un très grand nombre de traités de cette Ecole. Personne, à notre connaissance, n'a trouvé d'indices de syphilis dans ces ouvrages (6).

---

(1) Constantin l'Africain, page 323 : « Sit effusio matricis, alba « et aquosa, vel rubea et sanguinea et nigra sine dolore et ali- « quando cum dolor ».

(2) Constantin l'Africain, page 124.

(3) *Idem*, page 125.

(4) *Idem*, page 164.

(5) Ibn Khaldoun : Prolégomènes. Traduction De Slane. Imprimerie Impériale, Paris, 1865.

(6) Pellier, Thèse : « L'Ecole de Salerne avait ses femmes « médecins et aussi ses femmes professeurs. L'une d'elle, Tro- « tula. écrit un chapitre : « de inflatione virgae virilis et testi- « culorum » son contemporain Platearius décrit la conduite à te- « nir dans un cas considéré par Littré comme la chaudepisse « cordée et nous dévoile l'habileté consommée des femmes dans

A ce moment, l'influence de la médecine arabe est immense et la Faculté de Montpellier, qui va bientôt se créer, étudiera avec ferveur le Canon d'Avicenne, dont les principes seront pour elle intangibles pendant plusieurs siècles. Rien dans les travaux des médecins arabistes, qui enseignaient à Montpellier, ne peut nous faire penser à la maladie dont nous cherchons l'existence à cette époque.

Le XII[e] siècle fut également le siècle des Croisades. Il nous donnera ceux qui furent peut-être les plus grands d'entre les médecins arabes : Maïmonide et surtout Avenzoar.

Maïmonide, ou Arab Mouchi ben Mimoun, était un Juif de Cordoue qui vécut entre 1135 et 1204. Il voyagea au Maroc, en Egypte et en Syrie. Il écrivit de nombreux traités sur l'asthme, les hémorroïdes, les poisons, le régime de la santé. De toute son œuvre, nous n'avons pu consulter qu'un petit opuscule (1) relatif à l'hygiène et qui ne nous a apporté aucun document intéressant.

A la même époque, le Chérif El Edrissy, encyclopédiste et grand voyageur, a fait une œuvre médicale qui ne nous a rien apporté.

Nous arrivons maintenant à Avenzoar (Abou Merwan Abdelmalik Ibn Zohr), de la grande famille médicale

---

« une manœuvre analogue à la classique rupture de corde. « Rogerius (XII[e] siècle) le plus ancien chirurgien de l'Ecole de « Salerne distingue deux cas à la blennorragie dont il traite « sous le titre de : « Reumatizione virgae » son traité de : « Prac« tica Chirurgiae » contient un chapitre : « de cancris et fistu« lis et aliis pustulis in genitalibus consurgentibus ». La connais« sance de la Syphilis n'y a pas été décelée par les partisans « de son ancienneté ».

D'autres auteurs, Rollet, Jeanselme, Castiglioni, rapportent de leurs enquêtes sur l'Ecole de Salerne les mêmes résultats négatifs.

(1) Maïmonide, Arab Mouchi ben Mimoun : Principes de la santé physique et morale de l'Homme. Traduction Carcousse et Berthérand, Alger, chez Ruff, 1887. — Communiqué par M. le Docteur Truenga.

espagnole des Ibn Zohr. Il vécut en Espagne, à Séville, et au Maroc, entre 1090 et 1162. Son « Teissir », traduit de bonne heure en latin, est ce que la médecine arabe a fait de plus original et de plus solide (1). Gabriel Colin, orientaliste et médecin, a fait une étude assez poussée de l'œuvre d'Aveñzoar. Il a eu beaucoup de mal à traduire précisément, en langage médical moderne, les vieilles expressions arabes (2). Il y arrive en s'aidant du contexte et on peut se fier à l'exactitude de sa nomenclature. Il a identifié avec un soin tout particulier, les maladies cutanées, et bien qu'il n'en fasse pas mention, il est vraisemblable que la recherche de la syphilis a effleuré son esprit.

Avenzoar commence l'étude des maladies par celles qui se localisent à la tête. Il décrit ainsi l'eczéma séborréique (3), la teigne, l'herpès tonsurant. Colin traduit sahaphati par acné. Puis il étudie la canitie partielle, l'ozène, les chancres des narines, sans donner d'autres détails sur leur aspect; de même pour les tumeurs de la luette et des amygdales.

Le traducteur rend l'expression bothor par les termes: aphte, tumeur, ulcère qu'il situe dans la bouche (4).

---

(1) Docteur Leclerc : L'Histoire de la Médecine Arabe : « Ce « qui caractérise le Teissir et lui fait une place à part entre tou- « tes les productions de la médecine arabe, c'est que l'auteur y « parle d'abondance et avec une entière indépendance de la tra- « dition... Si l'occasion se présente parfois de parler des anciens, « il traite avec eux d'égal à égal et, le cas échéant, relève les « opinions de Galien et les met en présence de l'observation. Nul « autre parmi les Arabes n'apporte aussi fréquemment à l'appui « de ses préceptes, le résultat de son expérience. Quant à l'or- « donnance de son livre, elle est toute empirique et poursuit « les maladies de la tête aux pieds ».

(2) Gabriel Colin : Avenzoar, sa Vie, ses Œuvres. Paris, 1911 : « ...Et l'on constate une fois de plus l'indigence des dictionnai- « res arabes en ce qui concerne la technologie médicale ».

(3) Gabriel Colin : Avenzoar, page 89.

(4) *Idem*, page 95 (en note) : « On a ici un nouvel exemple de « ces mots techniques qui ont été simplement transcrits par le « traducteur et qui restent inintélligibles pour le latiniste ».

Tout un chapitre du Teissir est consacré aux maladies mentales et nerveuses, nous retenons parmi elles l'épilepsie, la thrombose cérébrale (à propos de laquelle nous aurions bien voulu avoir de plus amples détails), la folie, la manie aiguë et chronique. Diverses maladies de la moëlle épinière sont citées, nous regrettons de ne pas pouvoir les connaître davantage. Avenzoar, comme Abulcassis, connaît l'hydrocéphalie.

Passant aux organes génitaux, il décrit des lésions que Colin identifie à la chancrelle (1).

Fait plus intéressant, la périostite est indiquée. Elle se traduit par une rugosité particulière de la surface osseuse normalement polie (2), la fracture spontanée s'accompagne de violentes douleurs (3). Signalons aussi un chapitre qui a trait à l'hyperostose.

On passe ensuite aux maladies qui affectent l'économie en général : les maladies éruptives sont correctement décrites, puis viennent les diverses variétés de lèpres (4) : le « judam », lèpre tuberculeuse; le « baras », lèpre blanche, et le « bahaq-aswad », lèpre noire.

---

(1) Gabriel Colin : Avenzoar, page 126 : « Du bouton analogue « à la pustule charbonneuse qui survient sur la verge et en par« ticulier sur le gland ».

(2) *Idem*, page 128, De la périostite ou des exostoses : « En « réalité, l'auteur (Avenzoar) dit que dans cette maladie la surfa« ce polie de l'os devient rugueuse ».

(3) *Idem*, page 129 : « De la fracture spontanée des os accom« pagnée de violentes douleurs ». — Colin : « Les fractures spon« tanées se produisent parfois dans le Tabès. Elles sont précé« dées et accompagnées de vives douleurs comme Avenzoar l'in« dique fort bien ».

(4) *Idem*, page 130. Lèpre blanche : « On oppose, dit Colin la « lèpre blanche, variété de la lèpre maculeuse ou lisse, à la « lèpre noueuse ou tuberculeuse, l'auteur explique le mot en « disant : « c'est une blancheur brillante qui se produit sur « l'épiderme qui ne rougit pas par le frottement et qui ne sai« gne pas lorsqu'on l'entame ». Cette affection portait en latin les noms de « morphéa Alba » et de « vitiligo Alba ».

Certains auteurs (Erasmus Wilson) ont donné le nom de Mor-

D'après Colin, il ne semble pas y avoir de confusion possible entre la syphilis et les diverses modalités de la lèpre, qu'Avenzoar nomme « maladie maxime » ou grande maladie, ce qui est le nom porté actuellement par la vérole en Afrique du Nord (1).

Il est ensuite question de la dartre farineuse qui peut être soit l'eczéma furfuracé, soit le psoriasis, puis du « raccourcissement de la peau » que Colin interprète comme étant de la sclérodermie (2).

A côté du Teissir, Avenzoar écrivit le « Kitab-El-Iqtisad », moins important, et qui répète sous une forme résumée, les matières contenues dans le premier. Il est cependant question dans cet ouvrage des pertes vaginales et des végétations de la verge, que le traducteur indique comme étant le « poireau » (3). Le « Kitab-El-Ardiya » ou Livre des Aliments, ne présente qu'un intérêt hygiéno-diététique qui est étranger à notre travail.

En somme, il faut retenir dans l'intéressante œuvre d'Avenzoar : L'ozène, l'hydrocéphalie, la périostite, les fractures spontanées, la sclérodermie qui reconnaissent

---

phée à la sclérodermie localisée. Grasset et Zambacco Pacha considèrent la sclérodermie comme une modalité de lèpre ce qui a été controuvé.

Lèpre noire : « Variété de la lèpre maculeuse ou lisse dite aussi « vitiligo mélas » ou « vitiligo nigra ».

(1) Gabriel Colin : Avenzoar, page 132, De la Lèpre tuberculeuse dite aussi maladie Maxime : « Cette affection portait jadis « le nom de lèpre tuberculeuse ou noueuse ; les Lexiques ont « tort de rendre le mot arabe par éléphantiasis. C'est un autre « terme qui a ce sens comme on le verra plus loin. Le « judam » « (lèpre tuberculeuse) le « Baras » (lèpre blanche) et le « Bahaq- « Aswad» (lèpre noire), sont trois variétés de lèpre vraie et « reconnaissent pour cause le bacille de Hansen ».

« Il est intéressant de remarquer que le nom de grande maladie est donnée de nos jours en Algérie à la Syphilis ».

(2) La sclérodermie reconnaît parfois une étiologie spécifique comme l'ont montré Guilain et Selice, Marfan et Mlle Rabuteau, Lortat Jacob, Legrain et Baudouin.

(3) Gabriel Colin : Avenzoar, page 67.

quelquefois une étiologie spécifique à côté des causes les plus diverses.

De la famille des Ibn Zohr est Averrhoes, qui vécut entre 1126 et 1198, d'une vie mouvementée en Espagne et au Maroc. Ce fut surtout un philosophe dont l'œuvre médicale : le « Koullyat Fittob » (Généralité de la Médecine), n'apporte aucun document intéressant à notre étude (1).

La décadence de la médecine arabe se fait dès le XIII[e] siècle, alors même qu'elle commençait à avoir une influence considérable sur le monde chrétien. C'est à cette période qu'eurent lieu les croisades de Saint Louis qui meurt de la peste à Carthage, en 1270.

A cette époque, vivait Ibn El-Béitar, né à Malaga en 1197, il meurt à Damas en 1248. C'était surtout un botaniste qui voyagea longtemps en Afrique du Nord : il toucha Bougie en 1220, visita Constantine, Sétif, Tunis, Tripoli. Il fit un livre de thérapeutique, le « Morny » (que nous n'avons pas pu consulter) et un gros « Traité des Simples » qui a été traduit par le Docteur Leclerc (2). Un certain nombre de maladies sont nommées dans cet ouvrage, mais on ne peut dire qu'elles y soient décrites même brièvement. Ibn El-Béitar ne signale aucune entité morbide particulière au Maghreb.

Un très grand nombre des simples cités dans le Traité, guérissent les ulcères simples ou bourgeonnant (3), d'au-

---

(1) Averrhoes : Œuvres médicales traduites en latin. Lyon 1537 (édition Henri II de la Bibliothèque Nationale de Paris).

(2) Ibn El Béitar : Traité des Simples. Traduction Lucien Leclerc, In *Recueil des Notices et Extraits des Manuscrits*, publiés par la Bibliothèque Nationale, 3 vol. in-4°, Paris, 1877-1883.

(3) Ibn El Béitar : Traité des Simples, article antimoine (Ithmed) citation de Dioscoride : « L'antimoine détruit les chairs exubérantes, les ulcères, les remplace, et en expulse les impuretés ». Article Ocre : « Elle enlève les chairs exubérantes des ulcères. Associée au cérat, elle y fait pousser les chairs. Elle

tres, les ulcères mous, rongeurs, ou phagédéniques (1).

Les organes génitaux peuvent aussi présenter des lésions ulcéreuses qui sont indiquées lorsque l'auteur décrit les plantes ou les substances les guérissant (2). Il est question de la même façon des ulcérations, des douleurs ou des tumeurs du fondement. Ibn El-Béitar indique des traitements qui n'ont rien de spécifique contre le vitiligo et surtout contre la lèpre blanche (3).

---

rompt les indurations appelées « bouros » (Dioscoride : Porous thrupteï), Sprengel en fait des concrétions articulaires : s'agirait-il de la goutte ?

Page 105, Pierre d'Asos : « Elle guérit les ulcères anciens de cicatrisation difficile... elle détruit les chairs exubérantes des ulcères fongiformes et les ulcères malins ».

(1) *Idem*, page 14. Sabine : « Toutefois elle est utile contre les ulcères qui s'accompagnent de putréfaction, de même que l'oxycèdre, surtout s'il s'agit d'une putréfaction d'une nature maligne rebelle et chronique.

Le Tussilago petasites : « Ses feuilles bien triturées et em-« ployées en cataplasmes, sont utiles contre les ulcères malins « et phagédéniques ».

N° 1880. Soufre (kibrit) : « Mélangé avec du goudron il est « efficace contre les ulcères sordides, mous et gangréneux ».

N° 2000. Le lapis-lazuli (lazouerd) : « Pulvérisé avec le chou palmiste, est ce qu'il y a de meilleur pour les ulcères rongeurs ».

(2) Ibn El Béitar : Traité des Simples, page 30. Citation du « Livre des Expériences ». Il est question d'une substance qui : « dessèche les ulcères tels que ceux de la verge ».

« Le « mélilot » guérit les abcès chauds aux testicules ».

« Le lait d'ânesse pur donnerait la lèpre blanche mais il est bon contre les ulcères de l'urètre ».

(3) *Idem*, Le sang de lièvre : « Les frictions faites avec du « sang de lièvre encore chaud font disparaître le vitiligo ».

Aconit Napel : « On l'emploi pareillement contre la lèpre blanche et la lèpre noueuse », page 415.

Asphodèle « guérit le vitiligo ».

Ours (Dobb) : « Si l'on en fait (avec la graisse d'ours) des frictions prolongées sur la lèpre blanche on la guérit ».

Graines de Croton : « Il faut enlever l'enveloppe extérieure « des graines de croton car si elle vient à toucher les lèvres « elle les décolore et y produit des taches blanches comme la « lèpre ». Doit-on rapprocher l'aspect des lésions de la lèpre blanche de celui d'une escarre produite par un caustique ?

N° 1369. Lépidium (Schiteredj), citation d'Avicenne : « ...guérit vitiligo et la lèpre blanche, les excoriations de la gale... »

La gale (1) est guérie par des frictions de cinabre dissout dans du vinaigre, ou bien par des onctions de mercure métallique, selon la méthode de Rhazes (2). De plus, il est quelquefois question de tumeurs indurées des articulations et des viscères, sans plus de détail, ainsi que d'une maladie de la langue qui s'appelle « Arich » (3), caractérisée par une éruption de pustules rouges sur cet organe.

Voilà pour la partie nosologique. Pour la partie thérapeutique, nous avons lu attentivement l'article consacré au mercure (ziback ou zawouck) et nous n'avons rien trouvé de plus que son application contre certaines dermatoses banales. L'arsenic est également utilisé à l'état de sulfure, en fumigations, dans les lésions pulmonaires et dans les stomatites. C'est tout, pour la partie qui nous intéresse.

Nous avons rapporté toutes ces citations pour permettre de se faire une opinion sur la valeur ou l'importance de ces documents. Il apparaît que la lèpre blanche était une affection fréquente et difficile à guérir, étant donné le nombre des médicaments indiqués. Quant à sa nature, le texte d'Ibn El-Béitar ne nous donne pas de grands éclaircissements. Il en est

---

N° 1370. Ivraie (Cheilem) : « On emploie en embrocations avec de l'huile contre la lèpre blanche ».

N° 1880. Soufre, citation de Eddimachky : « Le soufre guérit la lèpre blanche, le lentigo et les plaies des oreilles.

Guérissent également de la lèpre blanche et du vitiligo, la colle de poisson (N° 1630), le kandos (remède de composition inconnue (N° 1974), le lapis-lazuli, le sel ammoniaque et le limon.

(1) *Idem*, 1143, Mercure (Ziback). Citation de Masserdjouih : « Le minerai de mercure est utile contre la gale et le prurit employé en frictions dans du vinaigre.

(2) Voir page 41, note 1.

(3) *Idem*, « ...Cette maladie se manifeste par des pustules « apparaissant à la surface de la langue de l'homme et du « chameau pareilles au grain de grenade ».

de même, d'ailleurs, pour les ulcères bourgeonnants, putrides et phagédéniques qui peuvent apparaître sur le corps ou sur les organes génitaux. Rien dans les descriptions ou la thérapeutique de cet auteur, ne revêt un caractère pathognomonique.

Notons, en passant, qu'au XIII[e] siècle, les musulmans furent progressivement chassés d'Espagne, et de nombreux médecins arabes, de Cordoue et de Séville, cités occupées par les Espagnols, essaimèrent au Maroc, en Algérie (Nédromah, surtout à Bougie) et en Tunisie, à Béja. Les médecins de Bougie (1) ont laissé des travaux assez importants qui ont fait l'objet d'un travail de Cherbonneau (qu'il nous a été impossible de nous procurer).

Le XIV[e] siècle a produit très peu de médecins arabes de renom, ce qui est compréhensible, étant donné que l'Orient était dévasté par les invasions de Gengis-Khan et de Tamerlan. L'Espagne musulmane était réduite au petit royaume de Grenade qui allait lui-même disparaître sous la poussée des forces coalisées de la Castille et de l'Aragon.

Au XV[e] siècle, on connaît un médecin, né à Tlemcen en 1428 : Abou Abdallah Mohamed ben Youssef Essenoussy, qui n'a pas laissé d'œuvres importantes. Le savant le plus connu de cette époque est l'Egyptien Aboul Fadhl Abderrhaman Essoyouthy, dit Sidi Syouthy, encyclopédiste, juriste, naturaliste et médecin; il vécut entre 1445 et 1495. Son « Livre de la Miséricorde dans

(1) Docteur L. Leclerc : Histoire de la Médecine arabe. Voici les noms de ces médecins :
Abou-Abdallah-Ennedromy.
Ahmed ben Khaled.
Mohamed ben Ahmed el Omaoui, mort en 1271.
Aboulcassem ben Zeitoun, mort en 1291.
Ali-ben Amran ben Assater, de Miliana.

l'art de guérir les maladies et de conserver la santé » (1) est le type de l'ouvrage populaire abrégé, qui, depuis la fin du XV[e] siècle, jusqu'à nos jours, connut un immense succès en Algérie. Il décrit la fameuse lèpre blanche (2) dont il distingue des formes généralisées ou localisées à la face, avec tendance à l'extension; il en donne un traitement à la mode du temps. Il indique d'autres dermatoses comme la « gratelle », les furoncles, les anthrax, les écrouelles, l'acné sèche ou pustuleuse. Il passe ensuite aux « ulcères de mauvaise nature » qui paraissent bien être la conséquence d'un abcès fistulisé ou peut-être d'une gomme ramollie puis fistulisée. En tous cas, le traitement local et général mentionné n'a rien qui puisse encourager cette hypothèse (3). Enfin, Sidi Syouthy continue en citant les douleurs articulaires et les rhu-

---

(1) Kittab errahma fitthob ou el hikma. Traduction Pharaon, revue par A. Bertherand. Paris, 18»6.

(2) Sidi Syouthy : Livre de la Miséricorde, page 72 : « La lèpre blanche (el baras) couche de mauvais blanc répandue sur tout le corps ou la tête seule, avec tendance à s'agrandir, est un vilain mal, dû au trop plein d'humeurs phlégmatiques froides, coagulées ».

« Traitement : Chasser d'abord le phlegme par une purge ; faire cuire un oignon sous les cendres, en exprimer le jus pour le pétrir dans la farine de graines de raves. On recouvre de cette pommade la région malade, un jour et une nuit, après quoi on fait de très bon matin une ablution chaude. En continuant ainsi, on guérira sous deux jours. Sinon il faut purger chaque septaine, ou deux fois par mois suivant les tempéraments. On doit ne se nourrir que de pain de froment, de viande de mouton âgé de deux ans, cuite et bien épicée, manger chaque jour de l'ail et du miel.

Faites ainsi et vous guérirez ! »

(3) Sidi-Syouthy, *loc. cit.*, page 75 : « Ulcères de mauvaise nature (el Korouch-el-facéda). Ils ont lieu quand le pus et les humeurs décomposés « se réunissent en un point du corps comme dans l'abcès et décollent le dessous de la peau, si on ny prend pas garde : le traitement comprend six indications :

« 1° Enlever chaque jour le pus formé par l'ulcère et panser ensuite avec l'emplâtre indiqué au Livre des remèdes.

« 2° Se nourrir d'aliments légers qui font pousser les chairs :

matismes qu'il traite par l'absorption de miel, d'assa-fœtida, et de nigelle.

Nous devons à l'obligeance du distingué arabisant qu'est M. Desparmet, de savoir que le texte arabe porte en outre la notion des hémorroïdes et des lésions sans caractères bien définis des organes génitaux masculins. C'est à quoi se bornait la médecine populaire arabe pendant des siècles. Le « Livre de la Miséricorde » n'est en somme que le résumé succinct de l'expérience antérieure.

Nous avons laissé, avec Sidi Syouthy, le Moyen-Age derrière nous. La médecine arabe, comme l'hégémonie islamique, touche à sa fin (évacuation de Grenade, 2 janvier 1492). Beaucoup de médecins arabes, fuyant l'Espagne, ont séjourné ou voyagé durant de longues années dans le Moghreb. Bien que leurs facultés d'observation ou de description soient indéniables et remarquables, ils ne signalent dans leurs écrits, aucune entité morbide, quelle qu'elle soit, spéciale au pays qu'ils ont visité ou habité. Les maladies cutanées généralisées ou localisées,

---

tels que gâteaux de maïs, beurre, viande et bouillon de mouton âgé de deux ans.

« 3° Rejeter les substances qui favorisent les secrétions vicieuses : ainsi le pain levé de froment et le laitage.

« 4° Se priver des mets épais, comme les farineux crus, la friture, les bouillies...

« 5° Eviter les mets lourds, atrabilaires, nuisibles : millet, lentilles, orge... Ils produisent des fongosités, déterminent la suppuration et entretiennent ainsi les plaies et les ulcères.

« 6° S'abstenir de tout ce qui est aigre, salé, âcre, hostile, en un mot, aux plaies et contraire à la cicatrisation. Dieu seul sait ! »

Page 32. Formule de l'emplâtre :

« Pour détruire les chairs gâtées, faire pousser les bourgeons « charnus et tarir la suppuration, prenez de la litharge que vous « pulvériserez et tamiserez en y joignant partie égale de myrrhe « pareillement réduite en poudre. Pétrissez le tout avec du beur- « re de vache, jusqu'à ce que le mélange soit bien intime et « appliquez-le... si le pus abonde à la surface des plaies et des « ulcères, ajouter à l'emplâtre du vinaigre très concentré au « lieu de beurre ».

les lésions osseuses, les diathèses, qu'ils citent ou décrivent, n'ont rien, à notre sens, qui puisse faire penser avec quelque certitude, à l'existence ou à la non existence de la syphilis pendant cette période.

Chapitre III

LA RENAISSANCE. LE XVII^e^, LE XVIII^e^, LE XIX^e^ SIÈCLE JUSQU'A LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE EN 1830

L'ère colombienne

Le 15 mars 1493, débarquent à Palos, les équipages de Christophe Colomb. On peut dire que de ce moment datent les descriptions indiscutables de la vérole, vérole si violente que près de cinq siècles plus tard on en vient à douter de la véracité des descriptions.

L'étude de la syphilis au XV^e^ et au XVI^e^ siècle a été trop souvent abordée pour que nous nous permettions d'y revenir. Notons cependant que dès cette époque, syphilis et blennorragie sont très nettement différenciées, ce n'est que plus tard, et surtout au XVII^e^ siècle, que l'unicité des maladies vénériennes fut soutenue.

Nous avons eu la bonne fortune de pouvoir lire les œuvres d'un petit nombre de ces auteurs : tout d'abord Joseph Grumpeck (1), qui écrivait en 1496. Secrétaire de l'empereur Maximilien, il fut pris du « nouveau mal » qui ruina sa santé pour plusieurs années. Il décrit ses souffrances physiques et morales et tous les traitements

(1) Joseph Grumpeck : De la mentulagre ou mal français. Traduction A. Corlieu, Paris, 1884.

invraisemblables qu'il appliquait en vain jusqu'au jour où il employa un emplâtre dans la composition duquel entrait du mercure (1).

A Salamanque, Francisco Lopez de Villalobos (2), écrivit une description de la maladie et nous avons vu, à propos d'Avicenne, le diagnostic différentiel soigneux qu'il a fait avec certaines affections décrites par cet auteur.

Citons rapidement Jean de Vigo (3) (1514), Jacques de Bethencourt (4) (1517), Fracastor (5), Jean Lemaire (6), Alexandre Benedictus, Jean Widmann, Ulrich de Hutten (1519), introducteur en Europe de la cure par le bois de gaïac, Marcellus Cumanus, Petrus Pintor (1499), Jacques Catanée (1505), Gaspard Torella (7) (1497), etc.

Presque tous ces auteurs considèrent la maladie comme d'importation récente, ou tout au moins, ceux qui pensent qu'elle a existé dans l'antiquité, conviennent

---

(1) « Un emplâtre composé de vif argent, d'alun calciné, de résine de pin, de céruse, le litharge d'or et d'argent, de mastic d'oliban et de cire vierge... »

« ...Onctions sur tout le corps devant un fourneau allumé. Il ne s'était point trompé, car le septième jour il me remit pour ainsi dire à neuf et tous mes membres reprirent leur brillant aspect ».

Le traducteur, le Docteur Corlieu, dit que c'est la première fois que le mercure est employé dans la thérapeutique occidentale.

(2) Francisco Lopez de Villalobos : Sur les contagieuses et maudites bubas. Traduction E. Lanquetin. Paris, 1890.

(3) Jean de Vigo : Le mal français. Traduction Fournier, Paris, 1872.

(4) J. de Bethencourt : Nouveau carême de pénitence et purgatoire d'expiation à l'usage des malades affectés du mal français ou mal vénérien. Traduit par A. Fournier, Paris, 1871.

(5) In thèse Chabalier.

(6) In thèse Chabalier, page 68.

(7) In thèse Chabalier, cinq observations de syphilis.

que sa réapparition « n'en n'est pas moins nouvelle pour leur époque (1) ».

Bartolomeo Seneraga (2) et Oviedo (3) nous disent que la maladie passa d'Espagne et du Portugal en Italie, en particulier à Naples et en Sicile, possessions de la Maison d'Aragon. Tous les auteurs que nous avons signalés ont décrit les ravages qu'elle fit dans l'armée de Charles VIII, pendant la première guerre d'Italie, surtout pendant l'occupation de Naples (mars à mai 1495) et durant le retour jusqu'à Lyon où les troupes furent licenciées.

De 1495 à 1496, le fléau essaime dans toute la France, signalé par des arrêts des Parlements locaux (Paris 1496) ou des mémoires de médecins ou de fonctionnaires municipaux. Déjà en 1494 on en avait signalé des cas en Westphalie, à Brême, à Hambourg, en 1495 à Lubeck, Rostock, en Poméranie, en Prusse, en Saxe.

De l'Occident, la vérole émigre en moins de vingt ans par voie terrestre, et avec les caravelles portugaises en Extrême-Orient. (4)

---

(1) Thèse Chabalier, p. 70 : « Les médecins qui vivaient en 1494 et qui par conséquent assistèrent à la naissance de la syphilis en Europe, reconnaissent d'un commun accord sa nouveauté, tous ne craignent pas d'avouer leur ignorance et l'impuissance de la médecine contre ce nouveau mal. Eux aussi remontent les âges anciens pour essayer de la rattacher à quelque épidémie relatée dans les auteurs, ou aux diverses maladies de peau décrites par les Arabes ; mais malgré quelque analogie qu'ils peuvent y trouver, et que quelques-uns même cherchent à forcer, ils finissent par reconnaître, les uns qu'il n'y a aucune similitude, les autres que si la maladie a existé, soit du temps d'Hippocrate, soit plus tard, sa réapparition n'en n'est pas moins nouvelle pour leur époque ».

(2) In Joseph Grumpeck.

(3) In Jeanselme.

(4) Keiso Dohi, de Tokio, « après avoir consulté les ouvrages anciens de la Chine et du Japon, se croit en droit d'affirmer que ces régions étaient indemnes de syphilis avant la venue des Portugais et se range sans réserves parmi les partisans de l'origine Américaine ». In Jeanselme.

Le nouveau mal se propage donc avec rapidité à travers l'ancien continent jusqu'au Pacifique. L'Afrique du Nord n'échappe pas à la contagion.

Pour le comprendre, il faut préciser à grands traits la situation politique de cette époque. Les modifications les plus importantes se produisent en Espagne, qui subit un changement considérable sous tous les rapports. Les royaumes de Castille, d'Aragon, de Léon, s'étant unis, luttent avec succès contre les Maures qu'ils refoulent peu à peu du Nord au Sud et rejettent finalement sur la terre d'Afrique.

Au cours de cette « reconquête » les populations musulmanes et juives qui avaient su faire la prospérité du Sud de la péninsule, émigrent peu à peu, fuyant l'application du catholicisme intégral de leurs nouveaux envahisseurs. Le mouvement qui avait commencé au XV[e] siècle se poursuivit bien après le 2 janvier 1492, pendant tout le XVI[e] siècle, comme le fait judicieusement remarquer le Docteur Montpellier (1), et même pendant le premier quart du XVII[e] siècle où les « Morisques », convertis en apparence au catholicisme, furent définitivement supprimés. Cette population paraît avoir été très dense si on considère non seulement les importantes colonies qu'elles formèrent tout autour de la Méditerra-

(1) Montpellier : Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences (Alger, avril 1930). « La Syphilis nerveuse en Algérie », p. 317 : « A la minute où la Grenade Maure tombait sous les coups de la Castille alliée à l'Aragon (25 novembre 1491, nous avons trouvé plus généralement la date du 2 janvier 1492), à la minute où Boabdil vaincu jetait un dernier regard sur les murailles de l'Alhambrah, et les riches plaines de la Xénia et murmurait « Dieu est grand », à cette minute, disons-nous, tous les Maures ne quitteront point la province désormais débarrassée de leur joug. Boabdil ne se retira à Fez qu'en 1496 ; El Jagal, l'allié de Ferdinand, après avoir vendu ses domaines de la seigneurerie de Cordoue, ne quitta l'Espagne que plus tard. Pareillement l'exode des Marafios, chassés par l'inquisition, ne fut complète, du moins en Portugal, qu'en 1496 ».

née, mais aussi les vides irréparables qu'elles laissèrent (1).

Les réfugiés musulmans s'installèrent au Maroc où ils continuèrent à enrichir ce qu'on a appelé la civilisation hispano-mauresque. En Algérie (2), où ils contribuèrent à l'aménagement de la ville d'Alger, en particulier, à l'adduction des eaux. En Tunisie et jusqu'en Tripolitaine ils fondèrent des communautés importantes. Les Juifs se répandirent dans les mêmes pays, mais, en outre, dans les villes commerçantes de l'Italie, à Pise, à Livourne, à Venise, à Ancône; à Salonique, à Constantinople, en Grèce, en Crète (3).

Quant aux Maraños, peuples mystérieux, mêlés de Juifs et de Maures pratiquant en apparence la religion du plus fort, mais en réalité un rite particulier, ils se dispersèrent un peu partout.

Au XV[e] siècle (1492), éclata parmi eux une épidémie connue sous le nom de « peste des Maraños », qu'on a essayé d'assimiler à la syphilis et qu'ils répandirent dans toute la Méditerranée occidentale. Les auteurs (4) contemporains de la vérole ont tous refusé toute espèce de véracité à cette assertion.

---

(1) Atlas Bong, 1911, Espagne et Portugal, par Emile Belloc. En 1900 : Cordoue 55.000 habitants ; X[e] siècle évalué à 300.000. Tolède 21.000 habitants ; X[e] siècle évalué à 200.000. Grenade 71.000 habitants ; en 1491 évalué à 500.000.

(2) In JULIEN : Don Diego Haedo. « 6.000 Morisques réfugiés d'Andalousie ou de Grenade (Moudyares, Andalous) ou de Valence d'Aragon et de Catalogne (Tagarins), p. 527. « Le milieu composite du Ghetto comprenait un petit nombre de juifs d'origine africaine et de nombreux émigrés venus des Baléares au XIII[e] siècle (Chelines), puis d'Espagne un siècle plus tard (Kiboussiines) et surtout après 1491 ».

(3) Gabriel ARIÉ : Histoire juive depuis les origines jusqu'à nos jours. Paris, 1924.

(4) J. NAUCLERUS : P. Pintor, Paul Jové, Léon l'Africain. Cités par Rollet et In thèse Chabalier. Jean Nauclerus rapporte que 30.000 juifs passés d'Espagne en Italie moururent de cette épidémie.

Il semble bien qu'on ait eu là affaire à une maladie aiguë, peste ou typhus.

Si les maladies aiguës se diffusaient facilement à la faveur de ces grosses immigrations, il est logique de penser que la syphilis ait suivi la même voie. Les contemporains l'ont jugé ainsi, en particulier Oviédo, haut personnage de son temps et l'un des premiers partisans de la théorie colombienne (1).

Antoine le Coq (2) ou Antonius Gallus, médecin de François Ier, pense que la « Lues Hispanica » se propagea vite en Afrique.

Mais le témoignage le plus intéressant à ce sujet (3) est celui de J. Léon l'Africain, de son vrai nom Al Hassan ben Mohammed Alvazas Al Fasi. Natif de Grenade vers 1483, il fut expulsé du pays comme mahométan, après la « reconquête » espagnole. « Il se réfugia à Fez « avec d'autres coreligionnaires où il étudia les mœurs, « la connaissance et la culture des Arabes. Puis, il fut « capturé par des pirates chrétiens et amené à Rome où

---

(1) Oviédo : Historia général et natural de las Indias (1525). In Jeanselme, p. 665 : « La première fois que cette maladie (las Bubas) a été vue en Espagne, ce fut après que l'Amiral don Christobal Colon eut découvert les Indes et revint de ces contrées. Et comme c'était l'époque où les Français vinrent avec le dit roi Charles, les Italiens appelèrent cette maladie le mal français, et les Français l'appellent le mal de Naples, parce que jusqu'au temps de cette guerre ils ne l'avaient jamais vu et de là il se dispersa par toute la chrétienté et vint en Afrique par l'intermédiaire de quelques femmes ou hommes atteints de cette maladie, parce que d'aucune façon il ne se communique autant que par les relations d'hommes à femmes comme cela a été vu maintes fois.

(2) Antonius Gallus. Luisinus Aphrodisiacus, I, page 463 ; in Jeanselme.

(3) Montpellier (Avancement Sciences) : « Si l'on veut s'en tenir à l'importation colombienne, on peut alors accepter le témoignage de J. Léon l'Africain qui décrit en 1515 l'arrivée de la syphilis sur la côte algérienne dès les premiers jours de l'endémie espagnole ».

« il fut offert comme esclave au pape Léon X. Après « avoir embrassé le christianisme, il écrivit en arabe « une description de l'Afrique qu'il traduisit lui-même « en italien. (1) » Cet ouvrage date du premier quart du XVI[e] siècle. J. Léon mourait peu après 1526. Il indique deux origines à la syphilis (2) : une, occidentale, par les réfugiés espagnols, et l'autre, orientale, par les commerçants italiens. Il raconte même que le fils d'un roi de Tunis qui avait le gouvernement de Constantine, en périt misérablement (3).

Ce témoignage est d'autant plus intéressant que Jean Léon, pris par les pirates en 1517, a réellement pu voir dans ses voyages en Europe ce qu'était la vérole et qu'il a certainement identifié avec facilité ce qu'il avait remarqué dans la Berbérie et en Italie. Il indique formellement que cette maladie n'existait pas auparavant en Afrique (4).

Le Docteur Leclerc a trouvé, à Constantine, les écrits d'un médecin peu connu et vivant à une époque incertaine, qui affirme l'importation de la vérole en l'an 807

---

(1) In Jeanselme.

(2) J. Léon l'Africain : Description de l'Afrique. Traduction J. Temporal, Paris 1830.

« Ce mal vient des Juifs que Ferrand, roi des Espagnes expulsa de son royaume lesquels vinrent en la Barbarie, là où quelques méchants Maures de perverse nature se couplèrent avec les femmes de plusieurs de ces Juifs qui était entachés de cette maladie que prit cette canaille. De là suivant d'un à un autre et à la file commença d'infecter toute la Barbarie, tellement qu'il ne se trouve générations que ce mal n'ait entachées, et tiennent les Africains pour tout sûr qu'il a pris son origine des Espagnes suivant laquelle opinion plusieurs l'appellent mal d'Espagne, mais ceux de Tunis, le nomment mal français en imitant les Italiens sur lesquels il a bien fait connaître par aucun temps comment il fait miner jusqu'aux entrailles », p. 100.

(3) J. Léon, tome II, p. 44.

(4) Léon l'Africain : « Cette espèce de maladie n'avait point « couru auparavant par l'Afrique, mais elle prit son commencement du temps que Ferrand, roi des Espagnes, expulsa les « Juifs hors des limites de son royaume ».

de l'hégire. Il est difficile d'apprécier la valeur d'un tel document (1).

En même temps, il nous fait entrevoir, qu'à côté des immigrations de réfugiés, les relations commerciales ont contribué grandement à favoriser la dispersion du fléau vénérien.

Autrefois, comme aujourd'hui, la vérole devait être une maladie de marins (2). Les Vénitiens, les Génois, les Pisans, les Marseillais, les Catalans fréquentaient couramment les ports d'Arzila, de Tanger, de Badis (en face du Peñon de Velez), Ceuta, Mellila, Salé, Safi et Mogador, pour le Maroc. Ils s'aventuraient souvent dans l'intérieur, comme le prouve la fondation du quartier franc de Marrakech (Kessaria) (3). En Algérie, Oran, Alger, Bougie, Cherchell furent les principaux ports ouverts aux étrangers. En Tunisie « il existait des fondouks de chrétiens à Sousse, Sfax, Gabès, Djerba » (4). Ainsi qu'à Bône et à Bougie qui étaient sous la dépendance des souverains Hafcides de Tunis.

---

(1) Docteur L. Leclerc : Histoire de la Médecine Arabe, p. 322 : Il s'agit de Nour-Eddin ben Nasr-eddin Echèhafey el Mekky : « Nous avons rencontré de lui à Constantine un traité sommaire « de médecine légèrement entaché de superstition, portant le « titre de « Tohfet el Iman ». « Ce qu'il y a de curieux dans ce « livre c'est une mention de la maladie franque qu'il dit avoir « passé des Francs aux Arabes en 807 (1404). Nous ignorons « s'il y a là une erreur de transcription d'un siècle. Parmi « les médicaments employés, nous remarquons la squine et le « mercure ».

(2) Rollet : Dictionnaire de Dechambre. « La syphilis se répandit aussi dans les échelles du Levant par le commerce maritime. Les marchands et les matelots qui, des ports d'Espagne, de France et l'Italie, s'en allaient dans ces pays y transportèrent la vérole. Fioravente raconte (Caprici médiciniali, 1, ch. XXVI), que cette maladie était connue sous le nom de mal français dans les ports de l'Afrique et de l'Asie ».

(3) Julien, page 459.

(4) Julien, page 431, qui ajoute : « Le commerce n'était pas « toujours très sûr, car les chrétiens y montraient autant de « mauvaise foi que les musulmans ».

A côté du commerce normal et fréquent, la piraterie florissait des deux côtés : musulman et chrétien. En outre, la Berbérie eut à subir, au XVI^e siècle, de très nombreuses attaques de la part des habitants de la rive Nord de la Méditerranée.

Les Espagnols prennent Melilla en 1497. Les Portugais, Ceuta, dès 1415, puis Safi, 1508, Azemour, Mazagan et une infinité d'autres postes appelés « Fronteiras », sur la côte de l'Atlantique. Les Espagnols installèrent des « présidios » sur le littoral algérien et tunisien : à Mers-el-Kebir, en 1505; Oran, 1509; Bougie et Tripoli, 1510; Ténès, Dellys, Cherchell, Mostaganem, 1511, payent tribu. Le peñon d'Alger est créé un peu plus tard : la tentative de Charles-Quint sur Alger, est d'octobre à décembre 1541.

Carthage, La Goulette et Tunis furent occupés par les Espagnols, en 1535. D'ailleurs, à la fin du XV^e siècle, le sultan Hafcide, de Tunis, avait une garde composée uniquement de chrétiens.

Les Génois occupent Djidjelli en 1513. Toutes ces occupations, pour restreintes qu'elles fussent, n'en favorisaient pas moins des relations journalières entre ces deux peuples, traditionnellement séparés par des barrières absolues. Les chrétiens, au contraire, intervinrent assez étroitement dans les guerres ou alliances entre les différents Etats de la Berbérie. Il est certain qu'étant donné la diffusion de la vérole chez les soldats espagnols et les mercenaires italiens qui constituaient les armées de Ferdinand le Catholique ou de Charles-Quint, elle a dû être facilement transmise aux Maugrebins (1).

(1) MONTPELLIER (Congrès pour l'avancement des Sciences) : « Les relations de voisinage qui s'établirent aux premiers jours de ce débarquement entre les envahisseurs et les tribus indigènes se conçoivent mal sans la transmission d'une maladie qui, à cette époque, était aussi épidémique que vénérienne ».

D'autant plus que la vertu ne semble pas avoir beaucoup existé, d'une façon même relative, à cette époque, chez les chrétiens et les musulmans. Les voyageurs, les diplomates, les captifs qui furent dans ces régions, nous ont laissé des relations qui toutes s'accordent sur ce point, que la paillardise et la pédérastie étaient fort répandues dans les Etats barbaresques. Nous voulons parler de Léon L'Africain (1), de Don Diégo de Haedo qui fut captif à Alger vers 1580 (2). Ces faits expliquent bien l'opinion assez paradoxale du doge vénitien J.-B. Fulgose qui pense que la vérole fut importée d'Ethiopie (3).

Il nous semble qu'en présence de tous ces arguments, nous pouvons affirmer que comme dans toute l'Europe, la vérole éclata au XVI[e] siècle dans l'Afrique du Nord. La pandémie semble y avoir sévit avec autant de vio-

---

(1) Léon L'Africain, p. 347. A propos des habitants de Fez : « ...les femmes ne tendent à autre fin qu'à provoquer les hommes à lascivetés et paillardises ».

(2) Don Diego de Haedo : Topographia e Historia Général de Argel. In thèse Bullion : « Etude sur la prostitution à Alger ». Toulouse, 1896 :

« Le troisième vice et péché est la luxure, dont les Algériens « font un si grand usage qu'ils le regardent comme devant « faire leur bonheur dans ce monde comme l'autre. Suivant la « doctrine de Mahomet, la fornication simple, n'est pas un péché « et les femmes de mauvaise vie sont nombreuses (quoique « parmi eux les bordels ne soient point tolérés et qu'il n'y en « ait aucun), que les Maures mêmes disent qu'il n'y a pas à « Alger de femmes qui ne se prostituent, non seulement aux « Turcs et aux Maures, mais encore aux Chrétiens, qu'elles obsè- « dent de leurs importunités et qu'elles vont chercher dans « leurs propres maisons sans crainte de la mort ou qu'on les « jette à la mer comme c'est l'habitude ».

(3) « J. B. Fulgose, Doge de Venise, écrit bien en 1509 qu'une maladie nouvelle apparut en Italie se propageant seulement par le coït et débutant par les organes génitaux, qu'elle débuta en Espagne arrivant d'Ethiopie et que de là, elle fut transportée en Italie « quae pestis primo ex Hispania in italiam allata, ad hispanos ex Aethiopia brevi totum terrarum orbem comprehendit ». In thèse Chabalier.

lence (1) et s'être propagée aussi rapidement (2). Cependant, elle semble avoir respecté les parties les plus reculées de l'intérieur du pays, les régions montagneuses, la Lybie, les oasis et la « Terre Noire », c'est-à-dire le Soudan (3).

Nous avons beaucoup cherché une description clinique précise des manifestations de la syphilis commençante en Berbérie : le seul médecin arabe digne de la grande tradition, ayant vécu à cette époque, est le Cheikh Daoud al Antaky, né au Caire et mort à la Mecque, en 1599. Dans sa « Tedkirat » il nomme à propos du mercure, la vérole « Meurd el Frandji » maladie des Francs. Aucune traduction n'existant, il ne nous a pas été possible d'avoir d'autres détails (4). Léon L'Africain, dans une phrase trop brève, nous fait entrevoir que les malades souffraient, qu'ils présentaient ces fameux apostumes déjà rencontrés dans la traduction latine d'Avicenne et dont l'acception fort vague de tumeur, d'abcès, peut être assimilée ici à celle de gom-

---

(1) Jean Léon : « Je ne pense pas que la dixième partie de « toutes les villes de Barbarie en soient échappées », p. 100.

(2) Montpellier : La syphilis nerveuse en Algérie (Congrès pour l'avancement des sciences) : « En matière d'infection tréponémique, le Nord de l'Afrique eut son sort étroitement lié à celui de l'Europe. On peut tenir pour certain qu'à très peu d'années près, peut-être de mois, la syphilis est aussi vieille en Algérie qu'en France ».

(3) Jean Léon : « Mais au territoire et montagne d'Atlas ce mal est inconnu des habitants d'icelles ; semblablement partout la Numidie (j'entends du pays seulement où sont produites les dattes), il n'y a personne qui en soit atteint, encore moins en la Lybie, ni en la Terre Noire, ne s'en parle aucunement... »

(4) Docteur Leclerc : Histoire de la Médecine arabe, p. 304 : « On peut dire de lui (Daoud al Antaky) que c'est le dernier représentant de la Médecine arabe, et qu'il en ferme dignement les destinées : depuis trois siècles elle n'avait produit aucun médecin qui pût lui être comparé »... « Il est déjà question de la maladie franque à propos du mercure ».

Le titre complet de son ouvrage est : « *Tedkirat aouli el alal* » : Mémorial de l'homme intelligent.

me, de nodosité, peut-être de ganglion. Remarquons que ces apostumes précèdent des plaies très profondes (1). Ceci d'ailleurs nous permet de supposer que ces lésions étaient semblables à celles des contemporains européens et surtout à celles que trouveront les médecins militaires français en 1830. Quel argument peut-il y avoir à l'encontre de cette opinion? Somme toute, à cette époque, ni les habitudes, ni le genre de vie, ni l'alimentation, ni le vêtement, ni l'influence de l'alcool ou du travail intellectuel (réservé en Occident comme en Orient à une élite restreinte), ne devaient présenter les différences si accusées qu'on a reconnues par la suite.

Pouvons-nous voir réellement de la syphilis dans ces descriptions si succinctes? Il est en effet troublant de constater qu'avant le XVI[e] siècle, les traités médicaux arabes offrent de nombreux chapitres consacrés aux maladies des organes génitaux et qu'après cette date il n'y a que quelques vagues phrases sur la maladie des Francs à propos de l'article « mercure ». Cela tient à la défaillance de la médecine arabe, d'une part, et d'autre part, à l'insouciance des malades que nous constatons encore actuellement après plus de cent ans d'occupation.

Il nous semble qu'on peut affirmer le diagnostic de syphilis en se basant sur les quatre critères suivants :

un critère linguistique,
un critère épidémiologique,
un critère tiré des textes,
un critère tiré de la thérapeutique.

La première preuve est peut-être la moins forte : la vérole, dès le début, est désignée sous le nom de « meurd el Frandji », nom qu'elle a conservé jusqu'à

(1) Léon, p. 100 : « Et vient avec douleurs, apostumes et plaies très profondes ».

nos jours, ou tout au moins pendant la première moitié de l'occupation française, la maladie étant plutôt désignée actuellement sous le nom de « meurd el kebir » (la grande maladie). Les indigènes ne se trompent pas souvent sur leur mal. Nous sommes à peu près sûrs que lorsqu'ils parlent du « meurd el Frandji » il s'agit de syphilis (1).

L'épidémiologie nous semble plus probante. La maladie se propage par le coït, comme nous l'a dit Léon L'Africain; elle semble sévir sur toute une famille lorsqu'un de ses individus en est entaché, soit par contact, soit par « génération ». Ce mot de génération impliquerait-il l'existence de l'hérédité du mal?

De plus, dans les textes, à côté des ulcères, du vitiligo, des taches cutanées, de la lèpre blanche, décrites par les vieux auteurs, figure sur le même plan le mal français sans qu'aucune similitude soit recherchée. Ainsi J. Léon, après avoir parlé de la grosse vérole, nous dit qu'un bourg de Fez est entièrement composé de lépreux et d'incurables (2). Il n'y fait pas entrer les vénériens : s'il y en avait eu, il nous semble qu'il n'aurait pas manqué de le dire.

Il est enfin un réactif de la syphilis, c'est le mercure.

Nous croyons qu'on peut admettre l'opinion suivante: une maladie, à manifestations cutanées et générales gra-

---

(1) Bien que le Docteur Raynaud ait vu au Maroc un homme présentant des lésions nettement spécifiques au milieu de lépreux (Etude sur la Médecine et l'Hygiène au Maroc, Paris, 1902).

Malgré tout, la lèpre est exceptionnelle en Afrique du Nord, puisqu'on n'a jamais pu relever en Algérie qu'environ 100 cas sur 5 millions d'habitants. Au Maroc, la proportion n'est pas plus forte.

(2) J. Léon, p. 426 : « Un bourg à côté de Fez, où sont logés les ladres... ». « Il faut noter que tous ceux qui se trouvent avoir des taches blanches sur leur corps et autres choses incurables sont compris au nombre des malades ».

ves, gueries par le mercure, ne peut être que la vérole. Voilà pour le critère thérapeutique. Nous en avons la démonstration dans le cas de Joseph Grumpeck, qui fut radicalement guéri, dit-il, par des frictions avec un onguent contenant du mercure.

Nous avons vu que Rhazes et Ibn el Béitar connaissaient déjà l'emploi du mercure contre certaines dermatoses parasitaires. Cet usage était à l'encontre de tous les préceptes formels de la médecine grecque et en particulier de Galien. Les Arabes le tenaient vraisemblablement des Chinois (1).

Bien que le Docteur Corlieu affirme que le mercure fut employé pour la première fois comme antitréponémique, en 1497, par Widemann de Salicet (2), sous l'influence de principes astrologiques obscurs (qui abondent dans les ouvrages du temps), il nous semble plus logique d'admettre que cette médication nous vient des Arabes.

Nous trouvons un argument en faveur de cette hypothèse dans l'œuvre même de Joseph Grumpeck, qui remonte à 1496; la vérole de l'auteur étant, par conséquent, notablement antérieure à cette date. Il nous apprend qu'à l'apparition du mal, les médecins désarmés devant cette entité nouvelle et craignant peut-être pour eux-mêmes, abandonnaient les malades. Ceux-ci,

---

(1) Dabry : « La médecine chez les Chinois ». In Villalobos : Sur les contagieuses et maudites Bubas. Masson, Paris, 1890. — Commentaire de Lanquetin : « 2.600 ans avant Jésus-Christ les Chinois se servaient d'un mélange de miel, de soufre et de mercure pour les pansements des ulcères vénériens ».

Ovtrio : « Que le mercure fut introduit par Rhazes, employé par Avicenne, contre la phtiriase, la gale et la lèpre ».

(2) Corlieu, Préface à l'ouvrage de J. Grumbeck : « De la maladie du mal français ». Il rappelle que les Arabes s'en servaient depuis longtemps dans les affections cutanées générales.

cherchant partout de quoi soulager leurs souffrances, s'adressaient aux nombreux barbiers, empiriques, charlatans, voire à des aventuriers sans aveu, qui avaient dû rouler dans tous les ports de la Méditerranée ou d'ailleurs. Il nous semble que ces gens avaient dû apprendre l'usage des compositions mercurielles des musulmans qui les avaient appliquées aux manifestations cutanées de la syphilis, comme ils les auraient appliquées à toute autre dermatose. Le remède fut très efficace chez tous ceux qui en usèrent (1).

Par quelles voies et sous quelles formes absorbait-on le remède ? par voie parentérale et per os.

Le Cheikh Daoud n'ordonnait-il pas des pilules mercurielles dont on a retrouvé la composition (2).

Le docteur Leclerc consacre un chapitre spécial aux médecins persans, dans lequel il nous indique que ceux du début du XVI^e^ siècle connaissaient la vérole, qu'ils traitaient par le mercure et la squine (smilax chinensis).

Au début du XVI^e^ siècle, Kheireddine Barberousse, sultan d'Alger, allié de François I^er^, lui apporte des pilules de mercure cru. Le Docteur Buret (3), dans l'ouvrage duquel nous avons trouvé ce renseignement.

---

(1) Jean Léon : « ...plusieurs en ont trouvé le remède et en guérissent ».

(2) In thèse Perrin : Opium..... 4 drachmes.
Musc..... 2 grains.
Mercure..... 2 drachmes
étendre le mercure dans du jus de citron, mêler avec de la farine et du beurre — faire pilules n°.....

(3) Buret : Le gros mal du moyen-âge et la Syphilis actuelle. Paris, 1894.

Mercure cru..... 6 gros.
Rhubarbe..... 3 gros.
Ambre gris..... àà 1 gros.
Musc .....
Farine de froment..... 2 gros.

Mêler avec du suc de limon et former des pilules grosses comme un pois.

Pas de référence de nom d'auteur ni de date.

ajoute que c'est la première fois qu'on administrait le mercure *per os*. Nous ferons remarquer que François Ier, étant monté sur le trône en 1515, la préparation de Daoud el Antaky, datant d'avant 1499, est de beaucoup antérieure.

Là, se bornent les préparations à prendre par voie buccale.

Par contre, les onguents à base de mercure étaient très fréquemment employés; on connaissait l'*unguntum saracénicum* (onguent des Sarrazins) (1), qui contenait un neuvième de son poids d'hydrargyre. On se servait de fumigations. La preuve de l'efficacité de la cure, était cherchée dans l'apparition de la gingivite.

A côté du traitement spécifique, les malades employaient des emplâtres à l'alun, ou vitriol blanc, des sudorifiques, des bains très chauds, qui n'ont donné qu'un résultat désastreux au pauvre Joseph Grumpeck.

Il existait un traitement général par le régime et la sudation, qui sera surtout appliqué plus tard, comme nous le verrons. De plus, à cette thérapeutique, s'adjoignait une cure climatique dont Léon L'Africain nous donne une idée (2).

Nous pouvons donc conclure que la syphilis a passé d'Europe en Afrique et qu'à cette époque elle a eu les mêmes manifestations cliniques et la même thérapeutique qu'en Europe.

---

(1) In Buret : « Le gros mal du moyen-âge et la syphilis actuelle ».

(2) J. Léon : « ...Et s'il s'en trouve aucun qui en soit entaché et qui s'achemine en la terre noire, il n'a pas plutôt senti l'air de cette région, qu'il retourne soudainement en sa première santé et convalescence, demeurant aussi net comme si jamais il n'en eût été malade ; vous assurant que j'ai vu de mes propres yeux plus de cent personnages qui, sans chercher d'autres remèdes, pour le seul changement de l'air ont recouvert entière guérison... », p. 100.

La situation aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles jusqu'en 1830.

Pendant la fin du XVI^e siècle, tout le XVII^e et le XVIII^e et une bonne partie du XIX^e, tout le Moghreb, mais surtout l'Algérie, est plongé dans une nuit scientifique profonde. Malgré quelques essais isolés de grande envergure (1), le commerce régulier se fait sur une très petite échelle entre chrétiens et Barbaresques (2). Ces derniers voient d'un très mauvais œil les quelques voyageurs isolés qui s'aventurent dans le pays, jamais bien loin des côtes ou des villes, dont les habitants sont un peu moins sauvages.

Cependant, des deux côtés, la course s'intensifiera jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Les corsaires chrétiens, souvent chevaliers de Malte, font servir les Turcs qu'ils prennent, sur leurs galères ou sur celles des princes à la solde desquels ils étaient, en particulier du roi très chrétien. Plus nombreux et plus redoutables sont les corsaires barbaresques : Salétins travaillant dans l'Atlantique, Algériens, Tunisiens, Tripolitains dont l'audace

(1) Bastion de France près de Bône, Cap Nègre en face de Tabarka. Installation de comptoirs à la Calle ou en divers points de la Côte du département de Constantine actuel.

De la Croix : « Tableau de l'Afrique ancienne et moderne ». Lyon, 1688. « Bastion de France à dix milles de la ville de Bône vers l'Orient ».

(2) Julien, p. 527 : Alger, « les Européens étaient représentés par quelques marchands et un grand nombre de captifs ».

P. 548 : « Alger ne joua jamais un rôle commercial comparable à celui des Echelles du Levant ». « Le commerce d'exportation ne représentait qu'un faible tonnage que le gouvernement ne tenait pas à laisser croître ».

P. 550 : « Les Chrétiens de Tunis connurent moins de déboires... Ils vécurent généralement en paix dans leurs fondoucks ».

est à peine réfrénée par les nombreuses expéditions françaises, hollandaises, anglaises, espagnoles. Non contents de poursuivre et de capturer, en haute mer, les navires de charge, ils font des incursions fréquentes sur les côtes du Midi de la France, de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie et même sur le littoral français de l'Atlantique : témoin la désagréable aventure arrivée, en 1640, au gentilhomme flamand d'Aranda, qui fut pris devant La Rochelle par trois corsaires turcs d'Alger (1).

Une bonne partie des états-majors et des équipages de ces bateaux étaient composés de renégats, excellents marins, mais écume de la Méditerranée. Ils devaient propager autre chose que leur science nautique, dans les ports et sur les bâtiments où ils servaient (2).

Cette piraterie amenait la capture de nombreux malheureux qui étaient conduits en captivité dans les ports. L'esclavage fut la plaie du XVII[e] siècle. Ces captifs étaient employés à toutes sortes de besognes, selon leurs capacités, sauf ceux, qui paraissant appartenir à des familles riches, étaient convenablement traités dans l'espoir d'une fructueuse rançon.

Certains esclaves étaient employés dans les galères (3), et d'autres à des travaux de construction ou d'agriculture. Il y avait parmi eux des chirurgiens qui soignaient les bourgeois maures chez lesquels ils semblaient jouir

(1) Relation de la captivité du sieur Emmanuel d'Aranda. Paris, 1657.

(2) D'Aranda : « Lors de la capture, l'officier du corsaire qui vint à bord était anglais de naissance ». D'Aranda constate qu'à bord de ces bateaux « on y parlait Turc, Arabic, Franc, Espagnol, Français, Flammand et Anglais ».

Un souvenir de l'un des renégats nous est resté avec l'Eglise de Notre-Dame des Victoires, construite en 1622 par Picenino : de son nom turc Ali Bitchinn.

(3) D'Aranda, p. 20 : Fray Diego de Haedo ; R. P. Pierre Dan, « La Barbarie et ses corsaires », 1640.

d'un certain prestige (1). Enfin, de nombreuses femmes (2) et des enfants complétaient cette population qui, au milieu du XVII[e] siècle s'élevait, rien que pour Alger, à plus de 30.000 âmes (3). Elle faisait partie intégrante de la vie des Etats barbaresques et comptaient dans son sein des pauvres et des riches (4), des chefs et des sujets. Mêlés intimement à la vie des citadins turcs ou maures, ils avaient commerce de toutes natures avec eux. La faible vertu des femmes, malgré des peines terribles, ne tenait pas devant les séductions des étrangers (5).

Au XVIII[e] siècle, Laugier de Tassy, nous montre que les habitudes n'ont guère changé (6). La pédérastie était

---

(1) D'Aranda, p. 124 : « Il y avait aussi six chirurgiens qui gagnaient beaucoup d'argent car ils allaient panser les bourgeois... ».

(2) Laugier : « Les femmes (Chrétiennes) de basse extraction sont vendues à des particuliers, à la brutalité desquels elles sont exposées ».

(3) Julien, p. 542 : « Alger surtout prospéra des produits de la course ». Au milieu du XVII[e] siècle sa population dépassait 100.000 habitants, sans compter 25 à 35.000 captifs. D'ailleurs ces chiffres diminuèrent pendant le XVIII[e] siècle, pour atteindre environ 30.000 habitants et 120 captifs en 1830.

(4) D'Aranda, p. 237 : « Quelques esclaves gagnaient beaucoup d'argent mais comme l'on voit ordinairement que le bon temps et l'argent perdent les hommes, ceux-ci le perdaient avec les femmes et le vin... »

(5) D'Aranda, p. 238 : « Les femmes ne sont pas scrupuleuses devant les esclaves chrétiens, car elles disent qu'ils sont aveugles ; mais elles sont remarquables par leurs mauvaises inclinations, car nonobstant que leurs maris avec toute sorte de diligence, tâchent de tenir leurs femmes et leurs filles dans la maison, elles inventent mille finesses pour se baigner, pour faire des visites, ou sous prétexte de dévotion pour visiter un marabout ou santon, et s'abandonnent alors quand elles trouvent l'occasion à tous ceux qu'elles rencontrent, fussent-ils des coquins, des belitres ou des sodomites ».
Il nous raconte également l'histoire d'un gentilhomme portugais qui séduisit la femme de son patron.

(6) Laugier de Tassy : « Histoire du royaume d'Alger ». Amsterdam, 1725.

également fort répandue, au point qu'on ne laissait pas les jeunes garçons sortir (1).

Les captifs malades ou blessés étaient soignés par des religieux appartenant à divers ordres, dans un hôpital spécial (2). Nous n'avons rien trouvé sur les travaux médicaux de cet asile.

Pendant cette période, la médecine arabe est inexistante. Il n'y avait que quelques empiriques et marabouts qui n'ont laissé aucun écrit. Cependant, les études médicales brillaient encore en Perse. Mais l'éloignement, le peu de relations existant à cette époque entre les deux pays, font que cette école n'a eu aucune influence sur l'Afrique du Nord. Les médecins persans connaissaient la syphilis qu'ils traitaient par l'arsenic et la squine. L'un d'eux déclare formellement que la maladie était inconnue des anciens auteurs mahométans (3).

Cependant, vivait à Alger, entre les XVII[e] et XVIII[e] siècles, un médecin nommé Abd er Rezzaq ed Djezairry; on manque totalement de renseignements sur son existence. Il connaît la syphilis qu'il nomme maladie des femmes, grande maladie ou maladie franque et qu'il

---

(1) D'Aranda : « ...et 40 garçons de neuf ans jusqu'à 15 ans qui ne pouvaient sortir du logis de crainte d'être débauchés par les Turcs ».

Laugier de Tassy : « La sodomie est fort en usage et impunie parmi les Turcs d'Alger. Les Deys, les Beys et les principaux en donnent l'exemple... Ils ont des jeunes et beaux esclaves chrétiens ».

(2) Laugier de Tassy, p. 289 : « Hôpital d'Espagne dirigé par un religieux de l'ordre de la Rédemption des esclaves ».

H. de Gramont : « Histoire d'Alger sous la domination turque ». Paris, 1887.

« Les religieux trinitaires, dits mathurins, avaient fondé dans les principaux bagnes d'Alger cinq hôpitaux... », page 134.

Pierre Dan : « Histoire de la Barbarie et de ses corsaires ».

(3) Lucien Leclerc : « Histoire de la médecine arabe », p. 333 et suivantes.

Nour-eddin Mohammed Abdallah Chirazy (XVII[e] siècle), dans son ouvrage nous trouvons la syphilis « nar Franguy », « abla

traité par le gaïac (1), le mercure (2), la squine (3) et la salsepareille (4).

A côté de cette nouvelle maladie, Abd er Rezzaq continue à citer, comme au temps de jadis, le vitiligo, la lèpre, l'albugo (4), les tumeurs inflammatoires et les pustules « engendrés par un sang grossier ou putri-

---

franq », « atechek », qui occupe une vingtaine de feuillets. Malheureusement nous ne trouvons guère que des formules nombreuses, parmi lesquelles, entre autres substances, nous voyons entrer la squine et l'arsenic. Imad-Eddin, dont nous avons parlé précédemment, est rappelé comme signalant cette affection inconnue des anciens ».

(1) Abd er Rezzaq El Djezairy : Kachef er roumouz (Révélation des énigmes).

Traduction L. Leclerc : Balousanth, n° 151, p. 63. — Gaiac : « Il est avantageux... dans les affections articulaires, la gout-« te ». « Il est incisif des humeurs visqueuses et maturatif des tumeurs froides. Sa décoction guérit la maladie des femmes, au-« trement « la grande maladie » surtout dans le pays où il croît. Il guérit les plaies anciennes, la gale invétérée et la jaunisse. Ces propriétés sont prouvées par l'expérience »...

(2) P. 126, n° 287. Zibak. mercure : « Le cheikh Daoud a inventé des pilules excellentes contre la maladie franque dont telle est la composition : Prendre de l'ambre et du musc, de chacun un quart de partie ; du mercure, une demi-partie ; de l'opium, une partie ; de la bonne scamonée, une partie et demie ; mélanger le tout, y ajouter un peu d'euphorbe, pétrir avec un peu d'eau de roses et de farine de froment ; réduire en pilules. De cette façon le mercure agit sans inconvénient. On le donne à la dose de un demi-drachme ». Il emploie le mercure contre la phtiriase et la gale.

Noter que, à propos du cinabre, il dit que c'est un poison dont l'ingestion est dangereuse.

(4) P. 375, n° 987. Squine (Chebchin) : « Elle n'est pas mentionnée dans les écrits des anciens, ayant été découverte plus tard... Elle purifie le sang de ses putridités. Elle est salutaire contre la grande maladie, c'est-à-dire la maladie franque, les fièvres anciennes, les affections articulaires, la goutte, la faiblesse de l'estomac... Elle combat les tuméfactions et tous les affaiblissements. On l'emploie... dans la gale indurée, la lèpre noueuse, les plaies rebelles, toutes les hydropysies. Telle est la manière de l'employer. On en fait bouillir 20 drachmes, dans 10 litres d'eau douce, avec un peu de racine de réglisse pour en rendre le goût plus agréable et on réduit à moitié. On en prend tous les jours 50 drachmes... »

(3) P. 259, N° 644. Salsepareille :
« C'est la racine employée contre la grande maladie ».

(4) P. 63, n° 259 : acore, et n° 663, Carthame.

de » (1), les ulcères (2), l'impétigo (3), la lèpre blanche (4), les ulcères des parties génitales (5). Le prurigo, la gale, et les tumeurs froides sont soignés par l'arsenic (6). Il ne fait entrevoir absolument aucune relation entre ces diverses affections et le tréponème.

Pourrions-nous dégager un aspect clinique de la syphilis de ce livre, qui n'est qu'un bref traité de matière médicale? C'est assez aventuré. Néanmoins, on peut penser qu'elle avait des manifestations articulaires fréquentes : la squine et le gaïc étant indiqués dans ce cas (sans rien de spécifique d'ailleurs). Les plaies anciennes, seraient-elles des lésions tertiaires, des reliquats de gommes donnant des « tumeurs visqueuses » ? Enfin, cette jaunisse guérie par le gaïac, serait-elle un ictère syphilitique? C'est possible, mais il n'y a rien de certain.

Après Abd er Rezzaq, plus aucun médecin musulman n'écrivit. Nous sommes obligés de recourir aux voyageurs qui parcoururent la Berbérie, pour avoir quelques vagues renseignements, une phrase nous disant que le mal existait. De La Croix nous dit aussi qu'il sévissait en Egypte et que les habitants n'en prenaient aucun soin (7).

---

(1) P. 209, n° 508, article limon.

(2) P. 215, p. 221, n° 531 : pyrite.

(3) P. 215 : litharge.

(4) P. 221, n° 531, p. 368, n° 341 : mercure.

(5) P. 346, n° 884 : sulfate de cuivre.

(6) P. 373, n° 959 : Arsenic (Chouk) « réduit en poudre on l'applique avec succès sur le prurigo et la gale, surtout avec du beurre. On en fait des fomentations avec de l'eau de roses sur les tumeurs froides qu'il résoud. Il consolide les ulcères, non toutefois sans une vive douleur ».

(7) De la Croix : Relation universelle de l'Afrique ancienne et moderne, Lyon, 1688, p. 236 : « D'autres sont attaqués de maladies vénériennes qui se rendent incurables par la longueur du temps et le peu de soins qu'on en prend ».

Peyssonnel (1) qui voyagea en Afrique du Nord, de 1724 à 1725, nous parle de nombreuses « maladies cutanées engendrées par la malpropreté », mais ce docteur en médecine ne donne aucune précision sur les maladies vénériennes.

En 1784, Desfontaine, naturaliste ayant fait des études de médecine, dit que la maladie vénérienne est encore plus fréquente en Tunisie qu'en Europe. Il émet l'opinion assez personnelle de sa bénignité (2).

A peu près à la même époque, l'abbé Poiret parle du mal vénérien, dit qu'on ne le traite pas et, chose plus intéressante, émet l'idée de l'hérédo-spécificité. Il semble avoir les mêmes idées que Desfontaine sur la bénignité relative de l'affection (3).

Il est remarquable de constater que De La Croix, Desfontaine et Poiret, vivant à des époques différentes, rapportent l'absence de traitement et l'indifférence des malades qui fait paraître la maladie bénigne. Cela tient,

---

(1) J. André Peyssonnel : « Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie, fait par ordre du roi de 1724 à 1725 », Paris, 1838.

(2) Desfontaine : « Voyage en Barbarie ». Paris, 1838 : « On ne saurait cependant refuser à ces eaux (d'Hammam Lif) la propriété de guérir la gale et surtout la maladie vénérienne, encore plus commune que dans nos climats. Cette maladie n'est point dangereuse en Afrique, les Maures vivent et vieillissent avec sans y faire beaucoup d'attention », p. 98.

(3) Abbé Poiret : « Voyage en Barbarie, ou lettres écrites de l'ancienne Numidie ». Paris 1789. Voyage fait en 1789.

P. 116 : « Ceux qui habitent les côtes sont sujet au mal vénérien qu'ils appellent le mal des chrétiens, qu'en effet ces derniers leurs apportent d'Europe. Ils n'y font aucun remède. un sang empoisonné coule dans leurs veines jusqu'à la fin de leurs jours et ce même sang donne naissance à des enfants victimes des débauches de leurs pères ».

« Il faut avouer cependant que, soit à raison du grand air que les Maures respirent continuellement, soit la frugalité de leur nourriture, soit le climat, cette maladie ne fait point parmi eux des ravages aussi considérables qu'elle en fait chez nous... »

naturellement, à l'ignorance des médecins exerçant à cette époque (dont Shaw (1) nous donne un exemple), et à la défiance du malade pour tout soin et médicament (2).

Nous illustrons ce mépris de toute la thérapeutique habituelle par l'anecdote que d'Aranda (3) rapporte et

---

(1) Voyage de Monsieur Shaw dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant. La Haye, Jean Néaulme, 1743.

« Je n'ai vu que fort peu de leurs Tebeebs ou médecins qui connaissent Rhazés, Averrhoes, ou les autres anciens médecins arabes. La traduction espagnole de Dioscoride est le principal livre qu'ils étudient, encore s'amusent-ils plus à considérer les figures des plantes et des animaux qu'ils n'en lisent les descriptions. Le médecin du Dey qui est en même temps Emin ou Président des autres médecins, me demandait un jour si les chrétiens connaissaient Boo-Kratt (c'est ainsi qu'ils appellent soit par ignorance, soit par affectation le grand Hippocrate), ajoutant qu'il était le premier des Hackeems ou docteurs arabes et qu'il vivait peu avant Avicenne ».

(2) Laugier de Tassy, p. 125 : « Il n'y a aucun médecin à Alger, ni dans aucun endroit du royaume. On en condamne l'usage et les personnes qui veulent être réputées vertueuses disent que c'est vouloir tenter Dieu que de vouloir prendre des remèdes au hasard pour les maladies internes. J'ai vu mourir Baba Ali Dey d'une violente fièvre sans vouloir prendre aucun remède, quoi qu'il ait un chirurgien français pour son esclave, qui était habile homme et qui lui promettait de rétablir sa santé ».

Abbé Poiret, p. 131 : « Les Arabes ne connaissent d'autres médecins que la nature, d'autres remèdes que ceux qui leurs sont dictés par l'ignorance et la superstition ».

(3) D'Aranda, p. 150 : « Le moyen de guérir le mal de Naples en Alger sans chirurgien » :

« Mon patron, Ali Pegelin, avait entre ses esclaves un nommé Juan Motoza qui était furieusement touché du mal de Naples, de sorte qu'on le jugeait incapable de quelque service que ce fût en qualité d'esclave. Le printemps s'approchait et les galères devaient aller en course. On commanda à Juan Motoza de s'embarquer en qualité de vogueur. Cette ordonnance ne lui plut nullement, car il jugeait qu'une étuve ou les estricades seraient plus propres pour le guérir que le travail de la galère. Il va à son patron et lui dit : « Votre Seigneurie me commande de m'embarquer pour ramer sur ses galères, duquel travail je suis du tout incapable et j'en ai toujours été excusé faute de santé, étant estropié des bras et des jambes ».

Pegelin lui dit : « Quel mal avez-vous ? » Il répondit franchement : « J'ai la vérole ». Pegelin lui dit en riant « embar-

qui est assez bien dans l'esprit des Turcs qui bâtonnèrent les vénériens, jusqu'en 1843.

En résumé, jusqu'à notre arrivée en 1830, la situation était la suivante : la syphilis existait avec les mêmes manifestations qu'à son apparition : phénomènes généraux intenses, lésions mutilantes graves. Pas de médecins, sauf un Sarde, Moreri, que retrouveront nos officiers de santé. Il n'a rien laissé de ses observations. Les malades étaient tout de même soignés par des marabouts, des empiriques qui leur administraient les traitements à la salsepareille et au gaïac, accompagnés de diète et de sudation, que décrirons les médecins arrivés à la suite des armées.

Au point de vue prophylactique, rien n'était fait. La réglementation de la prostitution qui existait, l'était dans un but plus lucratif, que sanitaire. Dans les grandes villes, les filles publiques étaient sous l'autorité du Mezouar (1) qui prélevait une certaine somme sur leurs

---

quez-vous sur les galères cela vous sera plus sain que de suer en Espagne, ou de recevoir l'estricade ». Ce que Pegelin disait était autant d'arrêts sans appel. Juan Motoza s'embarque, on l'enchaîne par le pied comme les autres. Sa viande journalière était du biscuit sec, sa boisson de l'eau claire. Au bout de 40 jours (j'en fus témoin oculaire), Juan Montoza fut entièrement guéri : la raison est qu'il avait tous les jours, par le grand travail, sué extrêmement et outre cela, mangé de la viande de seiche. Ceux qui auront la vérole, pour en guérir, se serviront de ce remède s'il leur plaît. Mais je ferai ce que je pourrai pour n'en n'être pas témoin une seconde fois ».

(1) E. A. Duchesne : « De la prostitution dans la ville d'Alger depuis la conquête ». Paris, 1853.

Pp. 20, 21 : « La prostitution y existait certainement sur une grande échelle et y était réglementée... Les femmes publiques étaient renfermées dans des maisons particulières et divisées en diverses classes dont chacune avait son prix. Elles ne pouvaient sortir sans la permission du mezouar. C'était le Grand Bailli ou le lieutenant général de la police... il était chargé spécialement de la surveillance des femmes qui faisaient métier de prostitution. Les Français trouvèrent la prostitution établie à Alger et dans toute la Régence soumise aux règles despotiques des mézouars ».

gains. L'isolement en cas de maladie était inconnu; lorsque la fille ne pouvait pas travailler, elle restait chez elle, jusqu'à ce que la mort libératrice ou la guérison spontanée survinssent.

Chapitre IV

LA SYPHILIS NORD-AFRICAINE EN 1830

Les premières descriptions

La flotte française débarque à Sidi-Ferruch le 13 juin 1830.

Le 3 juillet, le Fort-l'Empereur saute, et le 4 juillet, l'armée française faisait son entrée, par petits paquets et sans aucun apparat, dans les vieux murs turcs.

On conçoit que les premiers articles envoyés d'Afrique en France aient trait aux curiosités touristiques de ce pays si peu connu. Au point de vue médical, les chirurgiens militaires décrirent les plaies par armes à feu et leurs traitements, et les médecins, les nombreux embarras gastriques, insolations, refroidissements qui pullulent dans les armées en campagne.

Les premiers articles parus dans les Recueils de Mémoires de médecine et de chirurgie militaires, datent de 1831 (1). Il n'y est question que très succinctement de la vérole.

Une fois le fracas de la guerre passé, une fois les troupes cantonnées dans Alger et autour d'Alger, une fois les hôpitaux organisés et les besoins les plus urgents satisfaits, les médecins travaillent, recherchent, explo-

(1) Guérin et Dany : Evacuations d'Afrique de août à octobre 1830. Il n'y avait que 5 cas de syphilis avérée. Il ne semble pas y avoir eu tout de suite de contagion massive.
Il y eut aussi les mémoires de Baudens (Chirurgie) où il n'est pas question de la maladie.

rent et publient avec une fécondité remarquable dont on ne fera jamais assez l'éloge.

Au point de vue de la maladie qui nous occupe, ils se trouvèrent en face d'une situation toute nouvelle, en raison de sa diffusion et de sa gravité (1).

La langue arabe était loin de leur être familière et la multiplicité des noms de l'affection n'était pas pour aider leur tâche. Nous avons vu les désignations de : « meurd el kebir », « meurd el Frandji ». A Constantine, on la nomme plutôt « el adou » (l'ennemie) (2). On rencontre aussi, fréquemment, les appellations de « meurd et douni » (la mauvaise maladie), « meurd enessa » (maladie des femmes) (3). Au Maroc, en plus de ces dénominations, le Docteur L. Raynaud a trouvé les noms de « nouar soltan » (le sultan des maladies), et en chleuh : « babouche » (4).

Un des premiers, en 1833, J. Foucqueron signale la fréquence du mal, sa gravité qui le rend parfois mortel, sa complication fréquente avec le scorbut, le phagédénisme et quelques localisations habituelles qu'il a observées au voile du palais, aux parties molles de la face, aux os des membres et de la face (5).

---

(1) Legler, article des maladies vénériennes dans « l'Œuvre du Service de santé militaire en Algérie » (1830-1930). Charles Lavauzelle, 1931.

« En ce qui concerne cette affection (la syphilis), tout était nouveau pour les médecins récemment débarqués. Certes en France, la vérole n'était pas ignorée, mais l'étude du fléau n'était heureusement pas comparable et les formes cliniques en étaient moins graves. On était tenté en Europe de considérer comme un mythe les descriptions si sombres et cependant parfois si pittoresques des chroniqueurs et médecins du XV[e] siècle », p. 292.

(2) Lionel de Gournay : « Les Arabes et la médecine ». Thèse Montpellier, 1908.

(3) Guyon : *Loc. cit.*

(4) L. Raynaud : « Etudes sur l'hygiène et la médecine au Maroc ».

(5) J. Foucqueron : « Essai topographique et médical sur la région d'Alger ». *Recueil de mémoires de méd. et de chir. milit.*, 1883, tome 34, page 1.

La même année, Huet, à Bône, relatant ce qu'il a observé à l'infirmerie du 59e de ligne, dont il était médecin, rapporte de très nombreux cas de paludisme ou de désordres gastro-intestinaux, mais seulement quinze à vingt cas de syphilis sur plusieurs centaines de malades, il ne donne pas plus de détails (1). De même le docteur Guerre, médecin du 2e chasseurs d'Afrique à Oran (2).

A notre connaissance, le premier qui ait parlé de la contagion entre Européens et Indigènes, est le capitaine d'état-major Arsène Rozet. Il constate que chez les Maures « quoique le mal prenne toujours un développement assez considérable et quelquefois extraordinaire », les malades souffrent peu, bien que les phénomènes généraux, en particulier l'amaigrissement, soient intenses et rapides. Les Français qui prennent la vérole ont beaucoup de mal à s'en défaire, si même ils y arrivent. Elle prend chez eux une allure grave et souvent mortelle (3).

Peu à peu, en suivant les colonnes, les médecins pénètrent un peu partout ; ils commencent à être connus des indigènes et à leur inspirer confiance. Après 1840, les articles abondent, en même temps que les descriptions se font plus précises et que, dans la Métropole, l'entité morbide est plus nettement individualisée.

---

(1) Huet : *Rec. mém. méd. et chir. milit.*, t. 1833, p. 92.

(2) T. 35, 1833.

(3) Capitaine Arsène Rozet : « Voyage dans la Régence d'Alger ou description du pays occupé par l'armée française en Afrique ». Paris, 1833, tome II.

P. 307 : « Les Français qui contractent cette maladie ont eu beaucoup de peine à s'en guérir bien que leur art leur ait prodigué tous les secours. J'ai connu quelques officiers qui n'avaient jamais pu parvenir à s'en débarrasser, et je suis rentré en France avec deux jeunes sous-lieutenants de 20 ans sortis depuis trois mois seulement de l'Ecole militaire, qu'elle avait réduits à la dernière extrêmité. En quittant le lazaret l'un d'eux était si faible qu'il a été forcé d'entrer à l'hôpital de Marseille, où il a dû mourir peu de jours après ».

Bertherand (1), à Blidah, en 1842, note la fréquence du mal chez les adultes et chez les enfants dès leur plus jeune âge, « soit qu'ils aient gagné au contact ou qu'ils tiennent de parents infectés, ce triste héritage d'une constitution viciée ».

Gaudineau (2), la même année, à Philippeville, poursuit une étude identique. Il rapporte, en outre, une observation de lésion destructive des os propres du nez, accompagnant des lésions hypertrophiques de la voûte palatine et des quatre membres. Il signale également 52 cas de lèpre.

Il semble bien, que ce soit Deleau (3), en 1840, qui ait attiré l'attention sur les énormes ravages de l'infection luétique sur la population de Constantine. En 1839, au lendemain même du siège, on avait installé un hôpital civil qui connut immédiatement un grand succès. Sur ce vaste champ d'observation (1.506 malades en une année), il reconnaît 294 vénériens. Il note beaucoup « d'accidents consécutifs et beaucoup de véroles constitutionnelles » ; beaucoup de phagédénisme, toutes les variétés de syphilides, des ulcérations nombreuses.

Nous ne citons que les principaux articles des « Mémoires de médecine et de chirurgie ». Mais dans d'autres publications, les articles sont fort nombreux : Jacquot (4), dans le feuilleton de la « Gazette Médicale de Paris » répète les mêmes observations.

Cabasse (5), dans son intéressante thèse inaugurale,

---

(1) Deleau, 1840, p. 261.

(2) Gaudineau, 1842, p. 208.

(3) Deleau, 1840, p. 261.

(4) F. Jacquot, Chirurgien aide major : « Lettres d'Afrique ». — *Gazette médicale*, Paris, 1874, p. 55.

(5) Cabasse : « Relation médico-chirurgicale de la captivité des prisonniers français chez les Arabes (1846). Thèse Paris, 1848.

nous raconte comment ayant été fait prisonnier par les Arabes, il voyagea bien malgré lui en plein bled algéro-marocain, soignant ses compatriotes captifs, les indigènes des douars voisins, et trouvant le moyen d'accumuler de nombreux renseignements. Il rapporte les mêmes faits observés par ses prédécesseurs.

Après 1850, les auteurs, plus au courant des mœurs indigènes, parlant l'arabe, connaissent mieux le pays. Ils rassemblèrent les documents épars sur la question qui nous occupe et étudièrent spécialement la syphilis algérienne. C'est ainsi que parut une quantité d'articles ou de monographies fort bien documentés.

Citons les noms de Bertherand (1), d'Armand (2), de Guyon (3), de Daga (4), de Vincent (5), de Leclerc, et enfin d'Arnould (6), dont l'œuvre a été étudiée à fond par le Docteur Montpellier (7).

---

(1) Bertherand : « Médecine et Hygiène des Arabes », 1855.

(2) Armand : « L'Algérie médicale ». 1854, Paris, p. 415.

(3) Guyon : « Histoire chronologique des épidémies du Nord de l'Afrique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ». Alger, 1859.

(4) Daga : « Documents pour servir à l'histoire de la syphilis chez les Arabes », dans les *Archives générales de Médecine*.

(5) Vincent : « Bulletin de la Société de médecine d'Alger », 1862, superpose ses observations avec celles de Jacques de Catanée.

(6) Arnould : « La lèpre kabyle ». *Arch. méd. et chir. milit.*, 1862, p. 339.

(7) Montpellier : « Les grandes étapes de la syphiligraphie en Algérie ; la lèpre kabyle d'Arnould », 1867. In *Journal de médecine et de chirurgie de l'Afrique du Nord*, mars 1926.

Thérapeutique et prophylaxie

Quelle thérapeutique opposaient les Indigènes à ce fléau ? S'ils n'avaient pas de médecins, au sens occidental du mot, ils avaient des hommes intelligents, à l'esprit assez observateur, qui faisaient métier de soigner les malades (1). Il existait un traitement traditionnel en quelque sorte.

Ce traitement (El Baris) était, avant tout, général et hygiéno-diététique. Le malade, bien couvert restait isolé pendant 40 jours dans une chambre obscure, chauffée de manière à le faire transpirer abondamment. En même temps il était mis les deux ou trois premiers jours à la diète hydrique absolue, puis à la diète relative, de petites quantités de couscous lui étant permises. Puis la quantité des aliments allait en augmentant très progressivement. Il devait s'abstenir absolument de sel, de viande et de figues. La boisson était de l'eau chaude alternant avec des infusions de salsepareille (2).

Nous ne ferons que signaler la croyance répandue dans les douars de l'intérieur selon laquelle en cohabitant avec une négresse, on se débarrasserait de son mal (3).

La médication comprenait plusieurs produits : en premier lieu la salsepareille, encore très utilisée de nos jours. On en absorbait les racines réduites en poudre, ou bien on la faisait cuire dans l'eau et pendant l'ébullition on soumettait le patient aux vapeurs.

---

(1) In JACQUOT : Ben Zergua, turc d'origine, soigne remarquablement bien les blessures de guerre. In CABASSE : Sidi Mohammed.

(2) In thèse PERRIN : « Essai sur la médecine des Arabes et l'assistance médicale en Algérie ». Toulouse, 1895, et thèse de BULLIOD : « Etude sur la prostitution à Alger », Toulouse 1895, et BERTHERAND : « Médecine et hygiène des Arabes », p. 419.

(3) In JACQUOT et in CABASSE, *loc. cit.*

On employait également la canelle, le squine, le gingembre, sans oublier certaines pratiques magiques à l'aide d'une poule noire.

Le mercure était connu ; on l'employait soit en fumigations, soit éteint dans de la poudre de noix muscade, du nard celtique et du henné. Les Kabyles connaissaient une recette un peu spéciale (1) et en outre utilisaient, paraît-il, les fumigations de cinabre.

De plus, toutes vieilles préparations du cheikh Daoud étaient encore de rigueur si seulement quelqu'un avait pensé à les tirer des manuscrits dont un certain nombre était en possession des lettrés.

Les Arabes employaient-ils cette thérapeutique, si simple qu'elle fût. Il est facile de répondre à cette question par la négative (2).

Cabasse, par exemple, nous dit que les indigènes considèrent même « les rhagades, les pustules, les excroissances syphilitiques de toute nature, dont presque tous sont atteints dans certaines contrées, comme des organes inhérents à l'organisme, indispensables à la vie (3) »

---

(1) In thèse Perrin : Mercure ..... 1 once.
Sulfate de cuivre.
Verdet ..... àà 1/4.
Sel ammoniac ....
pour 6 tablettes, 1 par fumigation.
Pour les fumigations le malade s'accroupit sur une marmite remplie de charbons ardents en s'entourant de son burnous. Il a au préalable obstrué ses orifices naturels.

(2) Deleau : « ...l'ignorance des Arabes de nos jours en thérapeutique et en matière médicale est au-dessous de ce qu'on pourrait imaginer, d'après les traditions qu'ils auraient pu conserver (voir p. 73) ».
In Rozet « ...Ils ne savaient pas les guérir et la plupart les conservaient jusqu'à la mort sans rien changer à leur manière de vivre. J'en ai vu quelques-uns qui allaient se laver tous les soirs à la mer et qui s'y baignaient même entièrement de temps en temps.
Jacquot, p. 55 : « Cette maladie dont les tebibs ne connaissaient pas le spécifique... Bou Zerga (le médecin arabe) n'employait rien autrefois contre la syphilis ».

(3) Cabasse : thèse, p. 83.

Tous les autres traitements à l'iodure de potassium ou à l'arsenic, qu'on a rencontrés plus tard, sont d'importation européenne relativement récente.

Indiquons brièvement les mesures prises par les médecins français, dès leur arrivée : tout d'abord, réglementation de la prostitution et création d'un dispensaire dès le 11 août 1830, à Alger (1). Peu après, on en fit à Blida, Médéa, Cherchell, Ténès, Tlemcen, Mostaganem, Bône, pour ne citer que les premiers créés. Celui de Constantine, organisé par Deleau, fut un des modèles du genre, dans une ville à moitié en ruine où tout était à créer.

Ces mesures faites, il fallait traiter les vénériens. Nous n'insisterons pas sur ce point, ce serait faire toute l'histoire de la thérapeutique antiluétique au XIX[e] siècle : bornons-nous à indiquer qu'après un traitement local légèrement détersif, on faisait un traitement général intensif : au mercure, pour les accidents secondaires cutanés et les lésions muqueuses, et à l'iodure de potassium pour la syphilis héréditaire et les lésions tertiaires cutanées et osseuses (2). Le mercure était employé sous forme de calomel et de proto-iodure (3). Arnould se servait également, mais sur une très petite échelle, de l'arsenic. A Bertherand employait le mercure avec succès, alors que Diday, Hermann et de nombreux syphiligraphes français et étrangers doutaient de son efficacité (4).

---

(1) E. A. Duchesne : « De la prostitution dans la ville d'Alger depuis la conquête ».

(2) Legler : « L'œuvre du service de santé militaire en Algérie ».

(3) Arnould : « La lèpre kabyle ».

(4) Legler : « L'œuvre du service de santé militaire en Algérie, 1830-1930 », Charles Lavauzelle, 1931.

CONCLUSION

1° Avant le XV^{e} siècle, les médecins arabes et leurs prédécesseurs ne font mention d'aucune affection pouvant être indiscutablement rapportée à la syphilis.

Les arguments qu'on peut donner à l'appui de l'existence de cette maladie à l'état endémique, en Afrique du Nord, sont aussi fragiles que ceux présentés par les auteurs soutenant que la syphilis sévissait en Europe avant l'ère colombienne.

2° A partir du XV^{e} siècle, il paraît évident que la syphilis a existé à l'état épidémique en Afrique du Nord comme en Europe.

3° Pendant quatre siècles, la masse du peuple ne fut généralement pas traitée. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'une thérapeutique anti-luétique fut instituée. Mais les traitements furent insuffisants ou mal conduits.

BIBLIOGRAPHIE

A

ABDE-ER-REZZAQ ED DJEZAIRY. — Kachef er roumouz (Révélation des énigmes). Traduction L. Leclerc.

ARANDA (Emmanuel d'). — Relation de la captivité du sieur Emmanuel d'Aranda. Paris, 1657.

ARIÉ (Gabriel). — Histoire juive depuis les origines jusqu'à nos jours. Paris, 1924.

ARMAND. — *L'Algérie médicale*. Paris, 1854.

ARNOULD. — La lèpre kabyle. — *Arch. méd. chir. milit.*, 1862, p. 339.

AVICENNE. — Canon. Traduction latine de Gérard de Crémone, revue par André Alpagi de Bellune. Venise, 1608.

AVERRHOES. — Abrégé des œuvres médicales. Traduction latine. Lyon, 1537.

B

BELLOC. — Article Espagne et Portugal. *Atlas Bong*, 1911.

BERTHERAND (E.L.). — *Bulletin de la Société de Climatologie d'Alger*, 1876, N° 2.

BERTHERAND (E.L.). — Médecine et Hygiène des Arabes, 1855.

BERTHERAND. — *Rec. de Mém. de Méd., de Chir. et de Pharm. milit.*, 1842, t. 184.

BETHENCOURT (Jean de). — « Nouveau carême de pénitence et purgatoire d'expiation à l'usage des malades affectés du Mal Français ou mal vénérien ». Traduit par A. Fournier, Paris, 1871.

BIBLE. — Traduction Louis Segond.

BULLIOD. — Etude sur la prostitution à Alger. Thèse Toulouse, 1895.

BURET (Docteur Emile). — La médecine chez les Romains avant l'Ere Chrétienne. Janus, 1897, tome I, p. 416.

BURET (Docteur Emile). — Le « gros mal » du moyen-âge et la Syphilis actuelle. Paris, 1894.

BURET (Docteur Emile). — La syphilis aujourd'hui et chez les Anciens. Paris, 1890.

BRIAU (Docteur René). — L'Archiatrie romaine ou la médecine officielle romaine. Paris, 1877.

C

CABASSE. — Relation médico-chirurgicale de la captivité des prisonniers Français chez les arabes (1846). Thèse Paris, 1848.

CASTIGLIONI (Docteur A.). — Histoire de la Médecine. Paris, 1931.

CELSE. — Livre de Médecine. — Traduction Ninnin.

CHABALIER. — Preuves historiques de la pluralité des affections dites vénériennes. Hygiène et prophylaxie. Thèse Paris, 1860.

COLIN (Docteur Gabriel). — Avenzoar. Sa vie, ses œuvres. Paris, 1911.

CONSTANTIN L'AFRICAIN. — Œuvre médicale traduite en latin. Volume de la Bibliothèque Nationale d'Alger, sans nom de traducteur, ni date, ni lieu de publication.

D

DAN (R. P. Pierre). — Histoire de la Barbarie et de ses corsaires, 1640.

DELACROIX. — Relation Universelle de l'Afrique ancienne et moderne. Lyon, 1688.

DELEAU. — *Recueil de mém. de méd., chir. et pharm. milit.*, 1842, p. 208.

DESFONTAINE. — Voyage en Barbarie. Paris, 1838.

DUCHESNE (E.-A.). — De la prostitution dans la ville d'Alger depuis la conquête. Paris, 1853.

DUPOUY. — Les prostitutions dans l'antiquité dans ses rapports avec les maladies vénériennes. Etude d'hygiène sociale. Paris, 1898.

F

FORBERG (Friedrich-Karl). — Manuel d'érotologie classique. (*De figuris veneris*). Traduction Alcide Bonneau, Amédée Legrand. Paris, 1931.

FOUQUERON (Docteur J.). — Essai topographique et médical sur la Régence d'Alger. — *Rec. mém. méd. chir. et pharm. milit.*, tome, 34, 1833.

G

GAUDINEAU. — *Rec. mém. méd., chir. et pharm. milit.*, 1842, page 208.

GOURNAY (Lionel de). — Les Arabes et la Médecine. Thèse Montpellier, 1909.

GRAMMONT (H. de). — Histoire d'Alger sous la domination turque. Paris, 1887.

GRUMPECK. — De la mentulagre ou mal français. Traduction A. Corlieu. Paris, 1884.

GUYON. — Histoire chronologique des épidémies du Nord de l'Afrique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Paris, 1855.

GUERIN et DANY. — *Rec. de mém. de méd., de chir. et de pharm. milit.*, 1831.

I

IBN DJEZZAR ou Abou Djaffar. — « Zad el Moçafir ». *Journal Asiatique*, tome I, avril-mai 1853. Notice de Duguat.

IBN EL BEITAR. — Traité des simples. Traduction Leclerc. In *Recueil des notices et extraits des manuscrits*, publié par la Bibliothèque Nationale. 3 volumes in 4°.

J

JACQUOT (Docteur F.). — Lettres d'Afrique. *Gazette médicale de Paris*, 1847.

JEANSELME. — Traité de la Syphilis, Tome I. Historique, par Jeanselme, Sezary et Schulmann. Paris, 1931.

JULIEN (Ch. André). — Histoire de l'Afrique du Nord. — Payot, Paris, 1931.

H

HUET. — *Rec. mém. méd., chir. et pharm. milit.*, t. 35, 1833, p. 92.

L

LAUGIER DE TASSY. — Histoire du royaume d'Alger. Amsterdam, 1725.

LE BARON (Jules). — Lésions osseuses de l'homme préhistorique en France et en Algérie. Thèse Paris, 1881.

LEBLANC (E.). — La préhistoire dans la Commune mixte de Belezma. L'homme du Djebel Fartas. — *Recueil des Notices et Mémoires de la Société Archéologique du département de Constantine*, année 1922-1923.

LECLERC (Docteur Lucien). — Histoire de la médecine arabe. Paris, 1874.

LECLERC (Docteur L.). — La chirurgie d'Abulcassis.

LECLERC (Docteur L.). — Histoire de la médecine des arabes, et particulièrement des Arabes d'Algérie.

LEGLER. — Article des maladies vénériennes dans l'*Œuvre du Service de Santé Militaire en Algérie*. Publiée par le Ministère de la Guerre. Direction du Service de Santé militaire. Charles Lavauzelle, Paris, 1831.

LEON L'AFRICAIN (Jean). — Description de l'Afrique. Traduction Jean Temporal. Paris, 1830.

M

MONTPELLIER. — La Syphilis nerveuse en Algérie. — Congrès de l'Association Français pour l'avancement des sciences. Alger, avril 1930.

MONTEPELLIER. — Les grandes étapes de la Syphiligraphie en Algérie. — La lèpre kabyle d'Arnould (1862). — *Journal de Médecine et de Chirurgie de l'Afrique du Nord*, mars 1926.

MAIMONIDE. — Principes de la Santé physique et morale de l'homme par Arab Mouchi ben Mimoun. Traduction Carcousse et Bertherand, Alger 1887.

P

PARROT. — La Syphilis préhistorique. — *Revue Scientifique*, 1882, tome II.

PELLIER. — Contribution à l'histoire de la syphilis. Thèse, Paris, 1908.

PERRON (Docteur). — La médecine du Prophète, par Djelal eddin Abou Soleiman Daoud. Paris 1860. — Extrait de la *Gazette Médicale de l'Algérie.*

PEYSSONNEL (J. André). — Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie, fait par ordre du roi de 1724 à 1725. Paris, 1830.

PLINE L'ANCIEN. — Histoire Naturelle, Livre V. Description de l'Afrique.

POIRET (Abbé). — Voyage en Barbarie, ou lettres écrites de l'ancienne Numidie. Paris, 1789.

PROCOPE. — Histoire de la guerre des Vandales, Livre I.

R

RAYNAUD (Docteur Lucien). — Etude sur l'hygiène et la médecine au Maroc. Paris, 1902.

ROLLET. — Article « Syphilis », du *Dictionnaire Encyclopédique des Sciences Médicales*, de Dechambre.

ROZET (Capitaine Arsène). — Voyage dans la Régence d'Alger ou Drescription du pays occupé par l'armée française en Afrique. Paris, 1833.

S

SHAW. — Voyage de Monsieur Shaw dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, La Haye. Jean Néaulme, 1743.

SIDI SYOUTHY. — Livre de la miséricorde dans l'art de guérir les maladies et de conserver la santé. Traduction Pharaon. Revue par A. Bertherand, Paris, 1856.

V

VIGO (Jean de). Le mal français. Traduction A. Fournier. Paris, 1872.

VILLALOBOS (Francisco Lopez de). — Sur les contagieuses et maudites bubas. Salamanque, 1498. Traduction Lanquetin. Paris, 1830.

VENZMER (Gérard). — Supplément N° 2 de la *Revue des Progrès thérapeutiques* (Editée par Bayer). Octobre 1931.

VINCENT. — *Bulletin de la Société de Médecine d'Alger*, 1862.

Vu :
Le Président de Thèse,
LEBLANC.

Vu :
Le Doyen,
LEBLANC.

Vu et permis d'imprimer :
Alger, le 11 décembre 1931.
Le Recteur,
TAILLIART.

ALGER — TYPOGRAPHIE JULES CARBONEL — ALGER